CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

LES CHAMPIONS DE RACE 2016

BULLETIN 1er SEMESTRE 2017

www.cfeml.com

FINALE DES T.A.N. 2016

A BOUY-LUXEMBOURG

juge : Germain KLEIN - Assesseur : Ludovic Bouton

Les trois premiers finalistes

CLUB FRANÇAIS DES EPAGNEULS DE MÜNSTER ET DU LANGHAAR

www.cfeml.com

SOMMAIRE

OBJECTIF CHASSE

Les Champions homologués en 2016	07
Les Trialers	08
Résultats des Epreuves de Travail	09
Les Opens de France	18
Le Trophée d'Armorique	19
Les Field-Trials en couple	20
Dresseurs : - Elodie Communal	22
- Sébastien Guillemot	23
Le KLM-I	25

OBJECTIF ELEVAGE

Les Champions homologués en 2016	29
Les Lauréats de la Régularité	30
Résultats des Expositions	32
Présentation en NE	34
Présentation en exposition	35
Le décès de son chien	36
L'Herpès Virose	37
Les origines du Petit Münsterländer	39
Le couteau Suisse du chasseur	41
Lecture des dysplasies	43
Demandes de cotations	44

en couverture :
les Champions de Race 2016
IRON VOM HEXENKUPPEN
PMM à M. Brenuchon
HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL
PMF à Mme Magali Boulanger

LA VIE DU CLUB

L'identification ADN	45
P.V. Réunions de Comité	46
Calendriers	51
Les Délégués Régionaux	53
Le Comité : qui fait quoi ?	54

Dépôt Légal :
mars 2017
N° ISSN : 2268-2074

Siège social :
Wacourt -80150 Machiel

Directeur de publication :
Elisabeth Descamps

Comité de rédaction :
Agnès de France
Janis Riga
Magali Boulanger-Billaut

Réalisation :
PASSION CHIEN
9 rue des Juifs
67440 Schwenheim
Tél. : 03 88 70 14 54

Imprimé par :
UNI-IMPRESSIONS
6 rue de l'Electricité
67118 Geispolsheim

Prochaine parution octobre 2017

Vos articles ainsi que vos photos
sont à envoyer au plus tard le 1 septembre 2017
au directeur de la publication : Elisabeth Descamps
cfeml.bulletin@orange.fr

EDITORIAL

L'année 2017 a tristement commencé. Plusieurs personnalités bien connues de la cynophilie françaises se sont éteintes en ce début d'année, et notamment M. Eymar Dauphin, Président de la Centrale Canine, qui a jugé nos chiens en juillet dernier lors de la nationale d'élevage. Il nous laissera le souvenir de sa compétence et son impartialité, mais aussi de son sens du contact humain.
Puis ce fut la terrible nouvelle du décès de votre Trésorier, André Dupont. Apprécié de tous pour sa droiture, sa rigueur et sa gentillesse, pilier de notre club pendant de longues années, il laisse un très grand vide dans notre comité.

Malgré cela, nous devons continuer à travailler pour le bien de notre club et la préservation de notre cheptel. Comme les années précédentes, 2016 a connu une nouvelle augmentation des naissances chez les petits épagneuls de Münster, race de plus en plus connue par le chasseur de base. Le risque est que cette augmentation continue se fasse au détriment de la qualité, notamment au niveau de la chasse, car nombre d'éleveurs occasionnels ou propriétaires se disent non intéressés par les concours, mais pourtant recherchent des chiens de race et qui chassent…

Face à cette attitude de «consommateur», chacun des membres du CFEML se doit de travailler pour éviter les dérives quantitatives qui menacent ce cheptel : inciter les propriétaires d'épagneuls allemand à adhérer au club, à faire confirmer leur chien et participer aux épreuves de sélection, et aussi à agir directement, en proposant son aide dans la gestion ou sur le terrain ou en se portant volontaire pour animer ou coanimer une délégation régionale.

Car le triste constat que l'on peut faire est que parallèlement à l'augmentation du cheptel de nos chiens, il n'y a pas d'augmentation du nombre de personnes prêtes à participer activement au travail du comité et des délégations. Pire : certains se permettent de dénigrer l'action du club en particulier sur les réseaux sociaux, sans proposer leur aide.

Comme le résume le proverbe « aide-toi et le ciel t'aidera », j'invite donc toutes les personnes non satisfaites de telle ou telle action du club ou porteuse d'idée constructive à se faire connaître et proposer une solution et son aide pratique pour la mettre en œuvre, plutôt que de lancer des critiques sans fondement.

Je souhaite aussi une participation plus active des propriétaires et éleveurs de nos races à cheptel plus confidentiel : les grands épagneuls allemands et les langhaars, afin de promouvoir ces deux races particulièrement attachantes, mais fragiles en raison des faibles effectifs que nous connaissons.

A l'issue de l'année de concours 2016, plusieurs Epagneuls allemands se distinguent: en chasse, les petits épagneuls de Münster, IRON VOM HEXENKUPPEN et HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL obtiennent le titre de Champion de Race 2016, en compétition avec DARKOS, POKER VOM WOLFSBAU et IZAK DE LATIREMONT ; IRON obtient aussi le titre de Champion des Fields sur gibier tiré, et H'ISIS DE LA FORET DES SEIGNEURS et IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS sont homologués trialers.

Côté expositions, les nouveaux Lauréats pour la conformité au standard 2016 sont pour les petits épagneuls de Münster : JULES DE WACOURT et MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS et la Langhaar LOIS V.D LAARSCHE VELDEN. En 2016, petits épagneuls de Münster IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, JULES DE WACOURT et HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL ont homologué un titre de Champion de France de conformité au standard, CREUSE DE DONEZTEBE celui de Championne de expositions nationale, BERLIOZ DES GRANDES VORACHYRES et UNDY DE L'OREE DES BERTRANGES, celui de Champion de France vétéran tandis que JULES DE WACOURT et LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE obtenaient celui de Champion de France jeune. Nous avons aussi de nouveaux Champions internationaux de beauté ou d'exposition : les petits épagneuls de Münster ILLUX, IRCO VOM HEXENKUPPEN, HEIDI VOM KINDERBACH et GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE.

Félicitations à tous ces chiens, à leurs propriétaires et aussi leurs entraîneurs : ils font honneur à nos races et montrent l'exemple à suivre pour les jeunes chiens arrivant à l'âge de la compétition.

Elisabeth Descamps

ADHÉSION 2017

Depuis le 1er octobre, les adhésions 2017 sont ouvertes !
Pour renouveler votre adhésion 2017
Si vous êtes déjà inscrit sur le site internet : , rendez-vous dans votre Espace membre afin d'obtenir plus d'info sous la rubrique adhésion.
Si vous ne vous êtes pas encore inscrit sur le nouveau site internet :
•Cliquez sur Devenir membre
•Renseignez toute votre fiche et créez-vous un nouveau mot de passe confidentiel.
•Merci de cocher: «je ne suis pas un robot» «j'ai compris» « Enregistrer»
•Si votre adhésion a bien été prise en compte vous recevez un message vous invitant à valider votre adresse mail.
•Après la validation de votre mail, vous recevrez un mail vous invitant à payer soit par virement, soit par chèque.
•Dès la réception de votre payement, votre compte sera activé.
Paiement par virement :
•IBAN: FR76 1670 6000 3216 2008 3970 672 / SWIFT: AGRIFRPP867
Paiement par chèque chez :
•**M. Xavier DEVOS**, 39 Rotonde des Jacinthes - 59143 Watten

COTISATIONS 2017 :

Rappel : l'article 7 de nos statuts précise qu'à la date du 1er octobre les cotisations recueillies seront comptées pour l'année suivante.
A partir de cette date les cotisations recueillies lors d'adhésions nouvelles seront comptées pour l'année suivante. Pour les anciens adhérents n'étant pas à jour de cotisation avant fin septembre, ils seront considérés comme démissionnaires.

Cotisations 2017 :	**Membre :**	**35 €**
	Membres couple :	**40 €**
	Membre Bienfaiteur :	**70 €**

Pour les cotisations envoyées après le 1er mars 2017, un supplément de 3 € sera demandé pour l'envoi de la 1ère revue.

Monsieur André Dupont
L'homme qui aimait les chiens

André,

Ce samedi 18 février 2017, en apprenant ton départ, beaucoup d'entre nous avons reçu un coup de massue, même si nous savions ce que tu traversais, nous n'avions pas envisagé ceci.

En 1990 tu as rejoint au C.F.E.M.L. les plus anciens d'entre nous. Nous t'avons découvert lors de l'acquisition de ta chienne Haxelle de l'Etangs des Nymphéas Blancs. Tes premières expos ont commencé en sa compagnie en 1993 et t'ont emmené au sommet. Championne CS, IB, BICP 32/32 et TB en Field trial, tu aurais pu plus mal tomber.

Haxelle n'a fait que sublimer cette passion que tu avais du chien de chasse et tout naturellement tu as souhaité t'investir pour nos races encore très confidentielles. Tu as pris la délégation Nord Pas de Calais sous la présidence de Raymond Ohl, tu es devenu examinateur TAN. Ton souhait aurait été de devenir aussi juge. Mais, cela n'aura pas pu aboutir car le parcours si dur l'était déjà à l'époque et exigeait tellement.

Tu as été élu lors de l'Assemblée Générale du 30 août 1997 au comité du C.F.E.M.L., comité que tu n'as jamais quitté jusqu'à ce jour, œuvrant sous toutes les présidences depuis la création du club.

Tu as pris en charge l'animation du Championnat de France et du Concours Général Agricole. Nous te reverrons arriver avec les glacières pour le petit verre de l'amitié et les cartons de récompenses. Combien de fois nous t'avons entendu dire que tu n'étais plus tout jeune, mais tu étais toujours fidèle au poste…

C'est sous « La Source du Blequin » ton affixe partagé avec Véronique depuis 1989 que tu as marié Haxelle à Gallus de Wacourt. La « petite » Nina de la Source du Blequin est née, Véronique ta fille en est devenue l'heureuse propriétaire. Quel palmarès Nina vous a offert.

De Nina tu as gardé sa fille Ska de la source du Blequin, là aussi, tu as su avec Véronique l'emmenée en haut des marches. Le petit Epagneul de Münster n'a jamais quitté vos foyers, que ce soit chez toi ou chez Véronique.

Ton petit-fils François a choisi lui le Langhaar…. Venus vom Hundegelaut, sa fille Fauna de la source du Blequin…. Sans oublier la petite dernière Java de la source du Blequin, présentée pour sa première exposition à la nationale d'élevage que tu as organisée sur tes terres en 2015 à Blequin.

L'épagneul allemand est bien chez les Dupont une histoire d'amour et de famille. Nous ne pouvions te croiser sans Jeanine et Véronique (et François !!!). Nous nous rappellerons toujours que pour tous les chiens, les tiens, ceux de Véronique, ceux de François, tu as toujours été au bord du ring, le premier supporter de Véronique qui les présentait tous.

A ce regard bienveillant et protecteur, on pouvait toujours voir ce petit sourire quand la victoire était au rendez-vous. Mais tu étais toujours dans la discrétion et jamais dans le débordement.
Récemment nous pouvions te voir toujours avec Véronique et Marie Annnick, à l'affut des jugements, comme lors de notre dernière N.E., même si aucun de vos chiens ne concouraient. Nous ne pouvions que voir à travers ton regard ou tes mots tout l'amour, le respect et la tendresse que tu avais pour les tiens.

Comme tu as veillé sur ta famille, tu as veillé depuis 2000 sur le « trésor » du C.F.E.M.L… avec rigueur, les choses devaient être claires et carrées.
Très pédagogue tu savais être à l'écoute de tous nos adhérents, en leur répondant, en les réconfortant … aussi parfois en remotivant les troupes !!! Tu étais disponible pour tous les adhérents. Enfin presque, tu ne supportais pas l'irrespect et l'hypocrisie et ça cela était impardonnable à tes yeux.

En Parallèle du C.F.E.M.L., tu étais rentré au comité de l'Amicale des Amateurs de BICP le 30 août 2003, pour la promotion de cette épreuve de chasse pratique que tu aimais tant.

Tu étais un juge fidèle du concours Saint-Hubert qui lui aussi représentait cette activité de chasse que tu partageais bien volontiers. Quelle a été ta fierté quand des petits épagneuls de Münster sont montés sur les plus hautes marches des championnats du monde.

On pouvait te trouver sur les terrains pour examiner les TAN, le Saint-Hubert, mais nous n'oublierons pas que tu étais le premier à enfiler les bottes, la casquette la veste de chasse, pour aller poser le gibier sur les concours, même prendre un fusil, là où les bénévoles manquaient parfois.

Il y a quelques mois tu recevais la médaille de la Société Centrale Canine pour tout ce temps passé pour le C.F.E.M.L… Ceci n'était que juste valeur, même si aucune médaille ne pourra refléter le côté humain de tous ces moments.
Des souvenirs avec toi, nous pourrions surement en écrire des pages. Nous sommes surs que le temps passé de la tristesse, il nous arrivera dans certaines situations de sourire en pensant à toi, à ce que tu aurais fait ou dit…

Nous ne pouvons que te remercier pour tout, te souhaiter un bon voyage, car tout ceci n'est qu'un au-revoir, tu as écrit une partie de l'histoire du C.F.E.M.L. et de là-haut, il est évident que tu veilleras encore au grain.

A vous Véronique et Michel (sa fille et son gendre), François et Alexandre (ses petits-enfants), Marie-Annick (son amie), le comité du C.F.E.M.L. ainsi que l'ensemble des adhérents, vous présentent leurs plus sincères condoléances en ce moment si difficile.

LES CHAMPIONS HOMOLOGUES EN 2016

CHAMPIONNAT DE RACE 2016

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE :

IRON VOM HEXENKUPPEN

ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN
né le 17/06/2013 - Dysplasie : A - Cotation 4
à M. B. Brenuchon

09/10/2016	LANTHEUIL	FIELD	ICVO gibier Tiré	RCACIT	AUPEE	13 pts
06/11/2016	BOUY LUXEMBOURG	BICP		BICP 2ème Cat	LEBRUN / MADIOT	8 pts
15/11/2016	NOGENT SUR SEINE	FIELD	ICVO gibier NATUREL	CACIT	AEBERHARD	28 pts
16/11/2016	NOGENT SUR SEINE (DCF)	FIELD	ICVO gibier NATUREL	RCACIT	DE LE HOYE	26 pts
30/11/2016	GUERN (DCF)	FIELD	ICVO gibier SAUVAGE	CACT	DE LE HOYE	24 pts
03/12/2016	LANVEOC	FIELD	ICVO gibier SAUVAGE	CACT	DE LE HOYE M	24 pts

TOTAL : 123 points

Ont également concouru :

DARKOS : 117 points
ARGI DE DONEZTEBE
x VEGA VOM HUNDEGELAUT
né le 19/05/2008 - dysplasie : A -
cotation 4 à M. P. Urrutia

POKER VOM WOLFSBAU : 105 points
CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER
x KOMTESSA VOM WOLFSBAU
né le 22/03/2012 - dysplasie : A -
cotation 4 à M. N. Collet
Déjà titulaire du titre en 2015

IZAK DE LATIREMONT : 44 points
VICO DU CLOS DES COOKIES
x FIFA DE LA NOIRE HAIE
né le 10/02/2013 - dysplasie : A -
cotation 4 à M. J-M. Sidhoum

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE :

HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL

ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL
née le 19/08/2012 - Dysplasie B - Cotation 4
à Mme M. Boulanger

25/09/2016	CHOUPPES	BICP		BICP 1ère Cat	JANICOT P/ HILDEBRANT L (All)	12 pts
26/09/2016	CHOUPPES	BICP		BICP 1ère Cat CACIT	JANICOT P/ HILDEBRANT L (All)	14 pts
06/11/2016	AUGE ST MEDARD	FIELD	ICVO gibier Tiré	RCACT	CARPENTEY	11 pts
24/11/2016	DEOLS	FIELD	OUVERT gibier NATUREL	4ème Excellent	MAILLET	16 pts
29/11/2016	LANCOME (VCF)	FIELD	ICVO gibier NATUREL	1er Excellent	MEUNIER	20 pts
06/12/2016	BEAUVILLIERS	FIELD	OUVERT gibier NATUREL	3ème Excellent	PIEDVACHE	16 pts

TOTAL : 89 points

CHAMPION DES FIELD-TRIALS SUR GIBIER TIRE

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE :

IRON VOM HEXENKUPPEN
ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
Mâle né le 17/06/2013 Dysplasie A - cotation 4
à M. BRENUCHON Bernard

TRIALERS

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE :

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE :

RESULTATS DES FIELD-TRIALS D'AUTOMNE 2016

30/08 : AUDINGHEN OUVERT - gibier naturel

Juge : M. MAILLET J.F.

1er Exc. RCACIT : JOEY, LM à M. VAN VUCHT P. (LEDDER V.'T' REIGERSKANTJE x LARA)

01/09 AUDINGHEN - OUVERT - gibier naturel

Juge : M. GUILBERT

4ème Exc. : HOSHI VAN DER KREPPELSE HEIDE, LF à M. CARBIJN T. (BRUCE VAN'T MARREHOF x ANOUK)

24/09 MAIRY SUR MARNE ICVO - FAISAN

Juge : M. VARGAS J.

1er Exc. CACT : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N. (CAESAR AUS DER WOLFSKAMMER x KOMTESSA VOM WOLFSBAU)

Juge : M. AUPEE M.

3ème T-B. : JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMF à M. CHATELOT S. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x DANA DU PASSAGE DE LA NAUX)

27/09 CORMEILLES OUVERT - FAISAN

Juge : M. LEBRUN D.

1er Exc. CACT : HILKA VOM HUNDEGELAUT, LF à M. DARGENT M. (cond : MONGRENIER P.) (ETZEL VOM ROTELSTEIN x GILLA VON HEEK)

Juge : MME MADIOT L.

1er Exc. CACT : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.) (ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)

28/09 BEAUMONTEL OUVERT - FAISAN

Juge : MME MADIOT L.

4ème T-B. : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

29/09 BEAUMONTEL - ICVO

Juge : Dr LETINNIER A.

3ème Exc. : HILKA VOM HUNDEGELAUT, LF à M. DARGENT M. (cond : MONGRENIER P.)

30/09 SAGONE - OUVERT - PERDRIX

Juge : M. MEUNIER L.

2ème Exc. RCACT : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C. (cond : RIBES R.) (FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)

30/09 THERDONNE OUVERT - FAISAN -

COUPLE - juge : Mme LARRIEU D. (examen), M. MAILLET J.F.

2ème Exc. : GOYA DE JONCAIT, LF à M. NIGON M. (cond : CHARRON C) (IRON VAN DER KREPPELSE HEIDE x CHIPS DE JONCAIT)

01/10 THERDONNE - ICVO - FAISAN

Juge : M. AUPEE M.

2ème T-B. : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

03/10 ANDECHY - OUVERT - FAISAN

Juge : M. DE LE HOYE

T-B. : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

Juge : M. FARCY D.

T-B. : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

04/10 ANDECHY - ICVO - FAISAN

Juge : M. MAILLET J.F.

1er Exc. CACT : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

06/10 LA VACQUERIE - ICVO - PERDRIX

Juge : M. LANORD O

3ème T-B. : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE, PMF à M. FOUCAUD E. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x HERMINE DES GRANDES VOIVRES)

Juge : M. MURARESCU

1er Exc. : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C. (cond : RIBES R.)

06/10 PONTFAVERGER (RABA) - ICVO - FAISAN

Juge : M. ZAZEMPA D.

1er Exc. CACT : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

07/10 LA VACQUERIE - ICVO - PERDRIX

Juge : M. FRANCHI A.

3ème Exc. : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C. (cond : RIBES R.)

07/10 LANTHEUIL - OUVERT - FAISAN

Juge : M. MAILLET-JF, Mme LARIEU D. (Ass)

2ème Exc. : HILKA VOM HUNDEGELAUT, LF à M. DARGENT M. (cond : MONGRENIER P.)

Juge : M. MEUNIER L.

T-B. : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

08/10 LANTHEUIL (BSG) - ICVO

Juge : M. AUPEE M.

4ème Exc. : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

T-B. : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

Juge : M. JONCOUR Y., Mme LARRIEU D.

T-B. : HILKA VOM HUNDEGELAUT, LF à M. DARGENT M. (cond : MONGRENIER P.)

09/10 LANTHEUIL - ICVO - FAISAN

Juge : M. AUPEE M.

1er Exc. RCACIT : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

Exc. : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

10/10 LE PORGE - OUVERT - FAISAN

COUPLE - juge : M. DUBROCA P., FLOIRAS P.

1er Exc. CACT : DARKOS, PMM à M. URRUTIA P. (ARGI DE DONEZTEBE x VEGA VOM HUNDEGELAUT)

14/10 ESCOURCE - ICVO - FAISAN

COUPLE - juge : M. GUILBERT Y., Mme RAFFY M., (ASS) PORTELLI

CQN : GOYA DE JONCAIT, LF à M. NIGON M. (cond : CHARRON C)

juge : M. MAILLET J.F.

2ème T-B : JINKO, PMM à M. MARTIN S. (GEICO DE ROCANCOURT x GALYCE DES GRANDES VOIVRES)

16/10 ESCOURCE - ICVO - FAISAN

COUPLE - juge : M. DUCOM J.G., M. MAILLET J.F.

3ème Exc. : GOYA DE JONCAIT, LF à M. NIGON M. (cond : CHARRON C)

18/10 HERM (ACL) OUVERT - FAISAN

Juge : M. BERNIOLLES M.

3ème Exc. : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

4ème T-B. : IRCO VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. RACAULT C. (cond : COLLET N.) (ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)

COUPLE - juge : M. LASSANDRE J. (P)
M. SOUSTRE T. (Ass)

CQN : DARKOS, PMM à M. URRUTIA P.

20/10 HERM - OUVERT - FAISAN

Juge : MME RAFFY M., LEVAUFRE(Ass)

1er T-B. : IRCO VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. RACAULT C. (cond : COLLET N.)

COUPLE - juges : M.SOUSTRE T.
MESTEPES M. (P)

1er Exc. CACT : DARKOS, PMM à M. URRUTIA

3ème Exc. : GOYA DE JONCAIT, LF à M. NIGON M. (cond : CHARRON C)

22/10 ROHRWILLER SPECIALE - FAISAN

Juge : M. BRENUCHON B.

1er Exc. CACT : FRITZ DE LA NOIRE HAIE, PMM à M. REISSER L. (CISKO DE LA TERRE DU MILIEU x CRAPULE DE ROCANCOURT)

2ème Exc. RCACT : JULES DE WACOURT, PMM à M. Mme RIGA/BOUCHER J. (ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT)

24/10 MONTEILS - OUVERT - FAISAN

Juge : M. CARPENTEY J.

1er Exc. CACT : JUWEL DU BOIS DU ROTIOT, PMF à M. Mme PIERRET J. (cond : COLLET N.) (POKER VOM WOLFSBAU x FULLANE DU BOIS DU ROTIOT)

3ème Exc. : IRCO VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. RACAULT C. (cond : COLLET N.)

28/10 VILLESEQUE - OUVERT FAISAN – OPEN DE FRANCE

Juge : M. BEILLARD J.

4ème Exc. : **IRCO VOM HEXENKUPPEN**, PMM à M. RACAULT C. (cond : COLLET N.)

Exc. : **IRON VOM HEXENKUPPEN**, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

COUPLE - juges : M. GOUBIE J., PROVOST D.

1er Exc. CACT : **DARKOS**, PMM à M. URRUTIA P.

29/10 VILLESEQUE - OUVERT FAISAN – OPEN DE FRANCE

Juge : M. BERNIOLLES M.

4ème Exc. : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

Exc. : IRCO VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. RACAULT C. (cond : COLLET N.)

30/10 SORGES - OUVERT - FAISAN

Juge : M. BERTHELOT P.

4ème Exc. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E.) (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL)

Juge : M. POUJAUD D.

2ème Exc. : IRCO VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. RACAULT C. (cond : COLLET N.)

05/11 AUGE ST MEDARD ICVO - FAISAN

Juge : M. LANGLAIS M.

1er T-B. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL C.)

05/11 BOUY-LUXEMBOURG ICVO - FAISAN

Juge : M. BRENUCHON B.

1er Exc. CACT : JAPY DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. MONGRENIER P. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x GESSY DE LA VALLEE DE LA PY)

4ème T-B. : IZAK DE LATIREMONT, PMM à M. SIDHOUM J. (VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)

Juge : MME. MADIOT L

1er Exc. CACT : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

2ème T-B. : JUWEL DU BOIS DU ROTIOT, PMF à M. Mme PIERRET J. (cond : COLLET N.)

06/11 AUGE ST MEDARD ICVO - FAISAN -

Juge : M. CARPENTEY J.

2ème Exc. RCACT : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL C.)

4ème Exc. : IRCO VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. RACAULT C.

07/11 BOUY-LUXEMBOURG ICVO - FAISAN -

Juge : M. BRENUCHON B.

2ème T-B. : LAF DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. BOTTON H. (POKER VOM WOLFSBAU x EBENE DU BOIS DES GRANDES FOLIES)

3ème T-B. : JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMF à M. CHATELOT S.

Juge : MME. MADIOT L.

1er Exc. RCACIT : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

2ème Exc. : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

3ème T-B. : JUWEL DU BOIS DU ROTIOT, PMF à M. Mme PIERRET J. (cond : COLLET N.)

Juge : M. VARGAS J.

1er Exc. CACIT : FRITZ DE LA NOIRE HAIE, PMM à M. REISSER L.

2ème Exc. RCACT : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. MONGRENIER P. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)

12/11 ETAIN - OUVERT - FAISAN

Juge : M. DE LE HOYE

1er Exc. CACT : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

2ème Exc. RCACT : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

14/11 NOGENT SUR SEINE ICVO - gibier naturel - FAISAN -

Juge : M. DE LE HOYE

1er Exc. CACT : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

15/11 NOGENT SUR SEINE ICVO - gibier naturel - FAISAN -

Juge : M. AEBERHARD R.

1er Exc. CACIT : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

2ème Exc. RCACT : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

16/11 NOGENT SUR SEINE (DCF)- ICVO - gibier naturel - FAISAN -

Juge : M. DE LE HOYE

1er Exc. RCACIT : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

18/11 NOGENT SUR SEINE (CEF) ICVO - gibier naturel - FAISAN -

Juge : M. DE LE HOYE

2ème Exc. : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

3ème Exc. : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

24/11 DEOLS
OUVERT - gibier naturel
Juge : M. MAILLET J.F.

4ème Exc. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E.)

28/11 BERRIEN (CFBA)
ICVO - gibier sauvage - BECASSE
Juge : M. ZAZEMPA D

2ème Exc. RCACT : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

29/11 LA FEUILLEE (CBF)
ICVO - gibier sauvage - BECASSE
Juge : M. HUMBERT J.M.

1er Exc. CACT : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

29/11 LANCOME (VCF)
ICVO - gibier naturel -
Juge : M. MEUNIER L.

1er Exc. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E.)

30/11 GUERN (DCF)
ICVO - gibier sauvage - BECASSE
Juge : M. DE LE HOYE

1er Exc. CACT : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

Juge : M. JONCOUR Y, M. FLOIRAS P.

CQN : DARKOS, PMM à M. URRUTIA P.

02/12 LANVEOC
ICVO - gibier sauvage - BECASSE
Juge : M. JONCOUR Y.

2ème Exc. : DARKOS, PMM à M. URRUTIA P.

03/12 LANVEOC
ICVO - gibier sauvage - BECASSE
Juge : M. DE LE HOYE

1er Exc. CACT : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

03/12 ST CYR DU GAULT
OUVERT - gibier naturel
Juge : M. LASSANDRE J.

1er T-B. : HEIDI VOM KINDERBACH, PMF à M. AUGER A. (cond : COMMUNAL E.) (CARLOS VON DER NACHTKOPPERL x BIRKA VON DER WASSERSCHEIDE)

05/12 CALLAC
OUVERT - gibier sauvage - BECASSE
Juge : M. DE LE HOYE

1er Exc. CACT : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

3ème Exc. : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)

06/12 BEAUVILLIERS
OUVERT - gibier naturel
Juge : M. PIEDVACHE Y

3ème Exc. : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E.)

06/12 TREBEURDEN (CFEML)
ICVO - gibier sauvage - BECASSE
Juge : M. JONCOUR Y.

2ème Exc. : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

12/12 MIOS
OUVERT - gibier sauvage - BECASSE
Juge : M. LANGLAIS M.

1er Exc. CACT : DARKOS, PMM à M. URRUTIA P.

BREVET INTERNATIONAL DE CHASSE PRATIQUE 2016

10/09 LANTY
Juges : Mrs VARRAMBIER G / MORIZOT R.

BICP 1ère Cat. 31/32 : LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. GUILLAUD ROLLIN F. (cond : BOTTON H.) (HOBO DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT)

BICP 2ème Cat. 31/32 : LAF DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. BOTTON H.

BICP 3ème Cat. 29/32 : LITTEL DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. PORNET P. (cond : BOTTON H.) (POKER VOM WOLFSBAU x EBENE DU BOIS DES GRANDES FOLIES)

REP : LORKA DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. DUBOUDIN D. (cond : BOTTON H.) (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x FIONA)

11/09 LANTY
Juges : Mrs VARRAMBIER G. MORIZOT R. et CAUSSINUS B.

BICP 1ère Cat. 31/32 : JOLIA DU CLOS DES COOKIES, PMF à M. BAROIS J. (DOUG DU CLOS DES COOKIES x FLAVIE DU CLOS DES COOKIES)

24/09 AIRION
Juges : Mrs AEBERHARD R. / GUILBERT S.

BICP 1ère Cat. 31/32 : BORIS ROMANOVA CHOVU, PMM à M. GRANDJEAN. R et BOUCHER P. (cond : Riga J.)

BICP 1ère Cat. 31/32 : IZIE I DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMF à M. HOUSSET C. (FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)
BICP 1ère Cat. 30/32 : LOKHO VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. PINCHEMAIL L. (POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
BICP 2ème Cat. 30/32 : ORTIE DU CLOS DES RENARDS, PMF à MAIRIEAUX M. (cond : Riga J.) (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS)
BCE 1ère Cat. 12/12 : JULES DE WACOURT, PMM à M. Mme RIGA/BOUCHER J.

BCE 1ère Cat. 12/12 : OTTO DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. COUZYN J. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS)
BCE 1ère Cat.11/12 : OSEILLE DU CLOS DES RENARDS, PMF à Mme HERBET F.
BCE 1ère Cat. 11/12 : JOE DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. ISSENMANN D. (DAG VOM MUNSTERLAND x CASIA VUM DONERECK)
BCE 1ère Cat. 11/12 : ISYS, PMF à M. VANDAL J. (GASCO DU COQUELICOT PICARD x GIGA 220 LES SACRES NUMEROS)

Juges : Mrs LECLERCQ J / BRENUCHON B
BCE 1ère Cat. 12/12 : HUNTER DU CLOS D'AMBLENY, PMM à M. CARRIER D. (ELIOT x BAHIA II VOM HUNDEGELAUT)
BCE 1ère Cat. 10/12 : INA DU PARC PROTHON, PMF à M. BIZET F. (DAG VOM MUNSTERLAND x ALFA DE WACOURT)

24/09 CHOUPPES

Juges : Mrs JANICOT P / HILDEBRANT L (All)
BICP 1ère Cat. 29/32 : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E)
BICP 3ème Cat. 22/32 : INTOX, PMM à M. AUDIOT B. (cond : GONCALVES A)
BICP 3ème Cat. 20/32 : ICTUS, LM à M. GUERRY P. (F-LLOYD x ESKYSS DE THAILANE)
BCE 1ère Cat. 12/12 : ISYSS DU BUISSON BRULE, PMF à Mme AUDIOT B. (cond : GONCALVES A) (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x BAHIA DU BUISSON BRULE)
BCE 1ère Cat. 10/12 : LUCKY VOM HUNDEGELAUT, LF à M. RENAUD J. (ETZEL VOM ROTELSTEIN x ANIS VOM WILDEN MOOR)
REP HIGHLAND DE LA TOUR DE COUMAIL, PMME à M. BOUCHEZ J. (cond. COMMUNAL E.) (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL)

25/09 CHOUPPES

Juges : Mrs JANICOT P / HILDEBRANT L (All)
BICP 1ère Cat. 30/32 : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E)
REP : JOY, PMF à M. THIBAUDEAU D. (cond : COMMUNAL E) (ETHAN VOM HUNDEGELAUT x FIDJI DU BOIS DE BERNY)
REP : GHYLLBECK TORVUS, GMM à M. PRITCHARD J.(PADDOCKRIDGE RULANDER x ELLSCOTT GLEN PROSEN ILLA GHYLLBECK)

26/09 CHOUPPES

Juges : Mrs JANICOT P/ HILDEBRANT L (All)
BICP 1ère Cat. 32/32 CACIT : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E)
BICP 3ème Cat. 29/32 : DARKOS, PMM à M. URRUTIA P.

27/09 CHOUPPES

Juges : Mrs JANICOT P/ MEUNIER L
BICP 1ère Cat. 28/32 : HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme BOULANGER M. (cond : COMMUNAL E)
BCE 2ème Cat. : JOY, PMF à M. THIBAUDEAU D. (cond : COMMUNAL E)
REP : DARKOS, PMM à M. URRUTIA P.
REP : HEIDI VOM KINDERBACH, PMF à M. AUGER A. (cond : COMMUNAL E)

01/10 BACQUEVILLE

Juges : Mrs DUVAL DESTIN M / MAILLET JF
BICP 3ème Cat. 26/32 : INOX DE LA LEIMENGRUB, PMM à M. BOVIN D. (WINTER VOM FUCHSECK x ANNI DE LA LEIMENGRUB)
BCE 3ème Cat. 8/12 : FIRZA 201 LES SACRES NUMEROS, PMF à M. DAUVERGNE R. (BACCHUS DE WACOURT x DATA 200 DU PASSAGE DE LA NAUX)
BCE 3ème Cat. 8/12 : JAPPOU DE LA BARTASSIERE, PMM à M. HUIDOBRO R. (GECK DU BUISSON BRULE x BRISCA DE LA BARTASSIERE)

15/10 NEUVILLE AUX BOIS

Juges : Mrs PIEDVACHE Y / ARCHAMBAULT J / LEICKMAN D
BICP 1ère Cat. 30/32 : IZAK DE LATIREMONT, PMM à M. SIDHOUM J.
BCE 1ère Cat.12/12 : INOX DU VAL DE LA VESGRE, PMM à M. BEDNARZ D. (DON DIEGO DE LA BARTASSIERE x DIVYA DU BUISSON BRULE)

23/10 ROHRWILLER

Juges : Mrs BRENUCHON B / GROH C
BICP 1ère Cat. 29/32 : JAZON DES ETOILE DE WOODCOK, PMM à GRAFF.
BICP 1ère Cat. 31/32 : ITO DE LA PLAINE DU SOLOGNOT, PMM à SIMON. M.
BICP 1ère Cat. 30/32 : JULES DE WACOURT, PMM à M. Mme RIGA/BOUCHER J.
BCE 1ère Cat. 10/12 : APOLLO VOM PFINGSTWALD, PMM à M. POSTAL G. (cond : AEBERHARD.R) (IWEN VOM HEILIGENWALD x YEI VOM FLACHSBERG)
BCE 1ère Cat. 11/12 : JAVA OF GAMOIEP'S TEAM, PMF à M. REISSER L. (DON DIEGO DE LA BARTASSIERE x ENNEADES DE LA TOUR DE COUMAIL)
BCE 1ère Cat. 12/12 : ARKO VOM PFINGSTWALD, PMM à M. AEBERHARD R. (IWEN VOM HEILIGENWALD x YEI VOM FLACHSBERG)
BCE 2ème Cat. 11/12 : ORTIE DU CLOS DES RENARDS, PMF à MAIRIEAUX M. (cond : RIGA J.)
BCE 2ème Cat. 10/12 : HILAN VOM HUNDEGELAUT, LM à M. BARCAT C. (cond : AEBERHARD.R)(ETZEL VOM ROTELSTEIN x FACILE DE LA SOURCE DU BLEQUIN)

25/10 HERM - SOUSTON

Juges : Mrs LASSANDRE J / PORTEYRON
BICP 3ème Cat. : INTOX, PMM à M. AUDIOT B. (cond : GONCALVEZ A.)(ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x FELGA VOM HUNDEGELAUT)

04/11 VERNEUIL OPEN DE FRANCE

Juges : Mrs LASSANDRE J./ Dr PIEDVACHE Y. / GERLET R. / ARCHAMBAULT J.
BICP 1ère Cat. 32/32 : IZAK DE LATIREMONT, PMM à M. SIDHOUM J.
BICP 1ère Cat. 32/32 : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N.

06/11 BOUY LUXEMBOURG

Juges : Mrs LEBRUN D. / MME MADIOT L.
BICP 1ère Cat. 31/32 : LOU VOM HEXENKUPPEN, PMF à Mme BRENUCHON R. (POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
BICP 1ère Cat. 30/32 : POKER VOM WOLFSBAU, PMM à M. COLLET N. (cond : COLLET Victor)
BICP 1ère Cat. 30/32 : JULES DE WACOURT, PMM à M. Mme RIGA/BOUCHER J.
BICP 2ème Cat. 29/32 : IRON VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. BRENUCHON B. (cond : COLLET N.)
BICP 3ème Cat. 22/32 : O'LEXY DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. LEFEBVRE DE RIEUX A.
BICP 3ème Cat. 22/32 : LUNA DES HAUTS DE LA SAINTE NEIGE, PMF à Mme MANGIN C. (JOE DU CLOS DES RENARDS x HEIDI DE LA FORET DES SEIGNEURS)
BICP 3ème Cat. 24/32 : ORTIE DU CLOS DES RENARDS, PMF à MAIRIEAUX M. (cond : RIGA J.)
BCE 1ère Cat. 12/12 : LOUNA, PMF à Mme BULTOT D. (ECHO DU DOMAINE D'AIDEN x DIVA DU GRAND METIFEU)
BCE 2ème Cat. 11/12 : JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMF à M. CHATELOT S.
BCE 2ème Cat. 9/12 : LANA VOM HEXENKUPPEN, PMF à M. ERNOUX J.)
Juges : Mrs Vargas J. / Brenuchon B.
BICP 1ère Cat. 32/32 : JAVA OF GAMOIEP'S TEAM, PMF à M. REISSER L.

BICP 2ème Cat. 30/32 : HUNTER DU CLOS D'AMBLENY, PMM à M. CARRIER D.
BICP 2ème Cat. 29/32 : LAF DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. BOTTON H. (POKER VOM WOLFSBAU x EBENE DU BOIS DES GRANDES FOLIES)
BICP 3ème Cat. 30/32 : ARKO VOM PFINGSTWALD, PMM à M. AEBERHARD R.
BICP 3ème Cat. 29/32 : IZORE DU TER I'ET TILLEUL, PMF à M. HELLEQUIN D. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x CARMEN DU TER I'ET TILLEUL)
BCE 1ère Cat. 12/12 : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE, PMF à M. FOUCAUD E.

13/11 ETAIN

Juges : Mrs DE LE HOYE M / VARGAS J

BCE 1ère Cat. 12/12 : GEICO DE ROCANCOURT, PMM à M. DELAFONT C. (cond : VALENTIN D)(ACO VON DER TEUFELSBURG x CAIRANE DE ROCANCOURT)
BCE 2ème Cat. 11/12 : JAZON DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. GRAFF H. (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x HANNY VOM HEILIGENWALD)

Juges : Mrs HUGUENY C. / GUILBERT S.

BICP 1ère Cat. 30/32 : HORUS DE LA FORET DES SEIGNEURS, PMM à Mme EHRMINGER K. (cond : HOSSANN S.)(FALCO VUN DER BOTTERWISS x CYBELE DE LA FORET DES SEIGNEURS)
BICP 1ère Cat. 29/32 : ARKO VOM PFINGSTWALD, PMM à M. AEBERHARD R.
BCE 1ère Cat. 12/12 : APOLLO VOM PFINGSTWALD, PMM à M. POSTAL G. (cond : AEBERHARD R)

19/11 MAINTENAY

Juges : Mrs AEBERHARD R. / LECLERC J.

BICP 1ère Cat. 32/32 : ORTIE DU CLOS DES RENARDS, PMF à MAIRIEAUX M. (cond : RIGA J.)
BICP 1ère Cat. 32/32 : JULES DE WACOURT, PMM à M. Mme RIGA/BOUCHER J.

BICP 1ère Cat. 32/32 : JET SET DE WACOURT, PMF à M. HOCHART J. (ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT)
BICP 2ème Cat. 29/32 : IRISH DU BOIS D'ECAULT, PMM à M. TASSART D. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x BAIKA DU COQUELICOT PICARD)

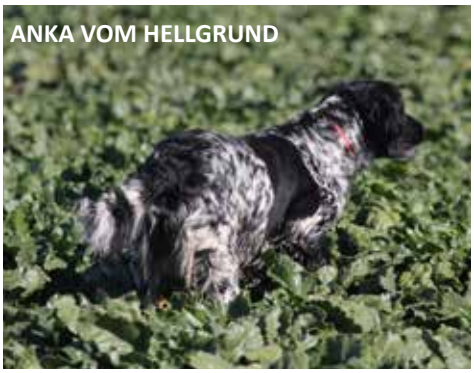
ANKA VOM HELLGRUND

BICP 2ème Cat. 27/32 : ANKA VOM HELLGRUND, GMF à M. LEDUC C. (ENZO VOM ANDEHL x IDA VOM STEENPIEP)
BICP 3ème Cat. 25/32 : HORACE DE WACOURT, PMM à M. MODENA S. (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ERINE DE WACOURT)
BCE 1ère Cat. 12/12 : OTTO DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. COUZYN J.
BCE 3ème Cat. 8/12 : GHYLLBECK TORVUS, GMM à M. PRITCHARD J.

03/12 EPAGNE

Juges : Mrs DOISE C. / LECLERC J.

BICP 2ème Cat. 29/32 : OTTO DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. COUZYN J.
BCE 1ère Cat. : OSEILLE DU CLOS DES RENARDS, PMF à Mme HERBET F. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS)
BCE 3ème Cat. : LOIS V.D LAARSCHE VELDEN, LF à Mme TEGGIN S. (VIDAR VON DER HAFKESDELL x BRIT UIT DE LANGE JAMMER)
BCE 3ème Cat. : IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS, PMM à M. HOUSSET C.

11/12 LE CANNET DES MAURES

Juges : Mrs FRANCHI A

BICP 2ème Cat. 28/32 : JARO DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. MELI N. (DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x FIONA)

RAPPORT EN EAU PROFONDE 2016

24/09 CHOUPPES

Juge M. JANICOT P

LINK DES LEGENDES DE CHIMERA, PMM à M. JOURNEAU H.
MY LORD MENDY DE LA TOUR DE COUMAIL, PMM à M. URRUTIA P. (cond : COMMUNAL E.)
LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMF à Mme AUGER P.
LOKI DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. AUBERT J.
MARGOTTE DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme COMMUNAL E.
JAVA DU GRAND METIFEU, PMF à M. DUBREUIL P.
LUIS DU BIEF DE L'AUSSONNELLE, PMM à M. DELRIEU A. (cond : COMMUNAL E.)
JASKO DU CLOS DE MURCY, PMM à M. RAYET M.
(Poker vom Volfsbau x Fungy de la Tour de Coumail)

RESULTATS DES TESTS D'APTITUDES NATURELLES 2016

30/04 MAS THIBERT

- Juge : CATANIA J. -

TAN 16/16 : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE, PMF à M. FOUCAUD E. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x HERMINE DES GRANDES VOIVRES)
TAN 15/16 : ISAK DU VIEUX CHARBONNIER, PMM à M. BOUCHET P. (GENIN x GALA DU VIEUX CHARBONNIER)
TAN 15/16 : LEVEL DU MAS DES OISEAUX, PMF à M. BOUCHET J. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x HYSIS DES LONNES SAINT HUBERT)
TAN 15/16 : JOYCE DU MAS DE L'ORACLE, PMF à M. LOPEZ C. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x HERMINE DES GRANDES VOIVRES)
TAN 14/16 : JAYZEE DE LA BULETIERE, PMM à M. GARRONE J. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x GIPSY DU DOMAINE DU GRAND MARAIS)
TAN 14/16 : JAVA I DU MAS DE L'ORACLE, PMF à M. CLERGUE P. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x HERMINE DES GRANDES VOIVRES)
TAN 14/16 : JOYCE DU VALLON DU LUBERON, PMF à M. CAMOIN M. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x ELLA DE L'ASTORIA DES CHATAIGNIERS)
TAN 14/16 : JACK DE LA BULETIERE, PMM à M. RIVENALE N. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x GIPSY DU DOMAINE DU GRAND MARAIS)
TAN 14/16 : JELLY DE LA BULETIERE, PMF à M. GARRONE G. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x GIPSY DU DOMAINE DU GRAND MARAIS)
TAN 14/16 : LENA DE L'ECHO DES MONTAINES, PMF à M. ISAIA P. (ADOC DES GRANDES VOIVRES x HELICE VOM HUNDEGELAUT)
TAN 14/16 : LOOKY DU MAS DES OISEAUX, PMM à M. MOSTAIRO A. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x HYSIS DES LONNES SAINT HUBERT)
TAN 13/16 : LEWIS DU MAS DES OISEAUX, PMM à M. SALZE V. (FALCO DU CLOS DES COOKIES x HYSIS DES LONNES SAINT HUBERT)

03/07 CHOUPPES

- Juge : BEAUCHAMP V. -

TAN 16/16 : LUCKY VOM HUNDEGELAUT, LF à M. RENAUD J. (ETZEL VOM ROTELSTEIN x ANIS VOM WILDEN MOOR)
TAN 15/16 : LUTECE DU BIEF DE L'AUSSONNELLE, PMF à M. TOULAT B. (HIGHLAND DE LA TOUR DE COUMAIL x GUAPA)
TAN 15/16 : JENY DU PARC PROTHON, PMF à M. SAXE V. (DAG VOM MUNSTERLAND x DORI DU PARC PROTHON)
TAN 14/16 : JALLA, PMF à M. FOUVILLE J. (ECHO DU DOMAINE D'AIDEN x ELFY)
TAN 14/16 : LEO DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. LOUBRY R. (IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS x INA DE LA VALLEE DE LA PY)
TAN 14/16 : LOOPING, PMM à M. PHELIPPE M. (JOKER DES HERBES SECHES x INDIKA)

-Juge : BRENUCHON B.-

TAN 16/16 : JODDY VOM HUNDEGELAUT, PMF à M. DEDOME A. (EMIR DU TER I'ET TILLEUL x DIVA VOM HUNDEGELAUT)
TAN 15/16 : LOIS V.D LAARSCHE VELDEN, LF à Mme TEGGIN S. cond : TEGGIN DOUGLAS (VIDAR VON DER HAFKESDELL x BRIT UIT DE LANGE JAMMER)
TAN 15 /16 : LOYS, PMM à M. LE NEL M. (DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x GRISKA VOM HUNDEGELAUT)
TAN 14/16 : JOYCE DU GRAND METIFEU, PMF à M. JOYAUX J. (DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x GARANCE DU BOIS DES GRANDES FOLIES)

- Juge : de FRANCE A.-

TAN 16/16 : ARKO VOM PFINGSTWALD, PMM à M. AEBERHARD R. (ANTON VOM HEXENKUPPEN x YEI VOM FLACHSBERG)
TAN 16/16 : LUNA VOM HUNDEGELAUT, PMF à M. GUILLEMIN F. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x EFFA VOM HUNDEGELAUT)
TAN 15/16 : GHYLLBECK TORVUS, GMM à M. PRITCHARD J. (PADDOCKRIDGE RULANDER x ELLSCOTT GLEN PROSEN ILLA GHYLLBECK)
TAN 15/16 : LITCHIE VOM HUNDEGELAUT, LF à M. PECHER S. cond : AEBERHARD ROGER (ETZEL VOM ROTELSTEIN x FACILE DE LA SOURCE DU BLEQUIN)
TAN 15/16 : SOLOJAGER'S BONCOEUR, LM à M. AEBERHARD R. (ORKAN VON LINEBROK x SOLOJAGER'S XILLA)
TAN 14/16 : LASKO VOM HUNDEGELAUT, LM à M. AEBERHARD R. cond : AEBERHARD ANGÉLIQUE (ETZEL VOM ROTELSTEIN x FACILE DE LA SOURCE DU BLEQUIN)

Juge : DUPONT A.

TAN 16/16 : LOU VOM HEXENKUPPEN, PMF à Mme BRENUCHON R. (POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
TAN 15/16 : OLA OF WILL TO PLEASE, LF à M. CABALLERO P. (HERO x LUNA VAN'T HEIVELD)
TAN 14/16 : JAPPOU DE LA BARTASSIERE, PMM à M. HUIDOBRO R. (GECK DU BUISSON BRULE x BRISCA DE LA BARTASSIERE)
TAN 14/16 : IRIS, PMF à M. LANGLOIS F. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x GROSEILLE)

Juge : BOULANGER M.

TAN 15/16 : LACK DE L'ECHO DES MONTAINES, PMM à M. GALLOTTA P. cond : GUILLEMOT SÉBASTIEN,(ADOC DES GRANDES VOIVRES x HELICE VOM HUNDEGELAUT)
TAN 15/16 : LEKI DE L'ECHO DES MONTAINES, PMM à M. JAMMES S. cond : GUILLEMOT SÉBASTIEN (IGOR DU WASSERWALD x FOSSETTE)
TAN 15/16 : LIKA DE L'ECHO DES MONTAINES, PMF à M. CESPEDES D. cond : GUILLEMOT SÉBASTIEN (ADOC DES GRANDES VOIVRES x HELICE VOM HUNDEGELAUT)
TAN 14/16 : LEUNA DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. JAYR E. cond : GUILLEMOT SÉBASTIEN (POKER VOM WOLFSBAU x EBENE DU BOIS DES GRANDES FOLIES)
TAN 14/16 : JAVA, PMF à M. MARTIN P. cond : GUILLEMOT SÉBASTIEN (FALCO VOM HEXENKUPPEN x FETA DU VIEUX CHARBONNIER)

16/07 BELVAL

Juges : DE FRANCE A / BOUCHER P

TAN 16/16 : LIVER DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. MONGRENIER P. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EDEN VOM HEXENKUPPEN)
TAN 16/16 : LANA VOM HEXENKUPPEN, PMF à M. ERNOUX J. (POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
TAN 16/16 : JEILIA DE LA MOTTE BROUILLARD, PMF à M. PINCHE MAIL L. cond : COLLARD LUDOVIC (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x ELIA DE LA MOTTE BROUILLARD)
TAN 16/16 : LOKHO VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. PINCHEMAIL L. (POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN
TAN 15/16 : LASSO DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. BERTON L. cond : PHILIPPE MONGRENIER (POKER VOM WOLFSBAU x DANA VOM HEXENKUPPEN)
TAN 15/16 : JAPY DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. MONGRENIER P. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x GESSY DE LA VALLEE DE LA PY)
TAN 15/16 : JOYA DE LATIREMONT, PMF à M. CONVERTITO J. (VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)
TAN 14/16 : JOY DE LA VALLEE DE LA PY, PMM à M. LIBERT H. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x GESSY DE LA VALLEE DE LA PY)

TAN 14/16 : JONA DE LA PLAINE FLORISSE, PMF à M. VANHEE M. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE)
TAN 14/16 : JAVA, PMF à M. MONGRENIER P. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x EXTRA DU DOMAINE DE LA CASSINE)
TAN 14/16 : OXIE, PMF à M. HUBERT Sandrine
TAN 13/16 : LOUCKY DU MARAIS BLANC, GMM à M. MONGIAT B. (ARISTAIOS ONYX OF COOPERS BORDER x HIKA DU LYS DES ALPES)

Juges : BRENUCHON B / BOUCHER P

TAN 16/16 : ORVAL DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. DHUY C. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x INES DU CLOS DES RENARDS)
TAN 16/16 : O'LEXY DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. LEFEBVRE DE RIEUX A.(DALTON VOM HEXENKUPPEN x INES DU CLOS DES RENARDS)
TAN 16/16 : LOUNA, PMF à Mme BULTOT D. (ECHO DU DOMAINE D'AIDEN x DIVA DU GRAND METIFEU)
TAN 16/16 : LUNA DES HAUTS DE LA SAINTE NEIGE, PMF à Mme MANGIN C. (JOE DU CLOS DES RENARDS x HEIDI DE LA FORET DES SEIGNEURS)
TAN 15/16 : LEGO DE WACOURT, PMM à M. UHLENBROCK H. (ARGO DE WACOURT x ERINE DE WACOURT)
TAN 15/16 : OHIANE DU CLOS DES RENARDS, PMF à M. HANNEQUIN G. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x INES DU CLOS DES RENARDS)
TAN 15/16 : JET SET DE WACOURT, PMF à M. HOCHART J. (ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT)
TAN 15/16 : OSEILLE DU CLOS DES RENARDS, PMF à Mme HERBET F. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS)
TAN 15/16 : BORIS ROMANOVA CHOVU, PMM à M. GRANJEAN Robert
TAN 14/16 : JAZZ DE LATIREMONT, PMF à Mme MALJEAN M. (VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)
TAN 14/16 : OLIYA DU CLOS DES RENARDS, PMF à Mme PICINNI E. cond : KERKOFS GAËTAN (DALTON VOM HEXENKUPPEN x INES DU CLOS DES RENARDS)
TAN 14/16 : ORSON DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. TIRELIERS J. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x INES DU CLOS DES RENARDS)
TAN 14/16 : ORAK DU CLOS DES RENARDS, PMM à M Mme PERES / GEBBIA D. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS)
TAN 14/16 : JERIK DE WACOURT, PMM à M. GONIDEC C. (ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT)

30/07 BERRY BOUY

Juge : MONTIGNY M.

TAN 16/16 : LIRETTE DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. BUTET J. cond : BUTTET JEAN LOUIS (HOBO DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT)
TAN 13/16 : JUGEOTE MASTERS OF WATER, PMF à M. LAUBERT P. cond : AUBERT ARMONIE (HOCKLAND x FERGIE)

06/08 MAINTENAY

Juge : DE FRANCE A.

TAN 16/16 : LEFFE 251 LES SACRES NUMEROS, PMF à M. BECK T. (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x FIRZA 201 LES SACRES NUMEROS)
TAN 15/16 : OTTO DU CLOS DES RENARDS, PMM à M. COUZYN J. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS)
TAN 14/16 : INOUK, PMM à M. LEPERE S. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x GROSEILLE)
TAN 14/16 : LAIKA DE LA PLAINE DU SOLOGNOT, PMF à M. POTELLE (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x DUNE VOM HUNDEGELAUT)
TAN 14/16 : LIPSY DU DOMAINE DU MARQUENTERRE, PMF à Mme PINON D. (GINKGO DE WACOURT x GINY DE LA VALLEE DE LA RETOURNE)
TAN 14/16 : LENKA DU PARC PROTHON, PMF à M. DEBREYNE P. cond : KARINE POTENSIER (GINKGO DE WACOURT x DORI DU PARC PROTHON)

Juge : DUPONT A.

TAN 16/16 : JERRY DE WACOURT, PMM à M. LECLERCQ F. (ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT)
TAN 16/16 : NIXE DU GRES DES FAGNES, PMF à M. PINCHEMAIL L. (KLAY x HERMINE DU PARC PROTHON)
TAN 14/16 : LEICA DE L'AIRE DU BROYON, PMF à M. POTENSIER F. cond : LOÏC PINCHEMAIL (GALAK DE L'AIRE DU BROYON x IHESS DE L'AIRE DU BROYON)
TAN 14/16 : LIQXIE DE L'AIRE DU BROYON, PMF à M. ROGER R. (GALAK DE L'AIRE DU BROYON x IHESS DE L'AIRE DU BROYON)
TAN 12/16 : LIZZY, PMF à M. VOISIN F. (GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x FANNY DU BOIS DE BERNY)
TAN 11/16 : JAZZ DE LA PLAINE FLORISSE, PMM à M. FACHE J. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE)

20/08 BACQUEVILLE

Juge : DE FRANCE A.

TAN 15/16 : MADO DE WACOURT, PMF à M. HELLEQUIN D. (ALADIN VOM APFELGARTEN x HOPPLA DE WACOURT)
TAN 15/16 : JAVA DE LA PLAINE DU SOLOGNOT, PMF à M. BRAQUETS ESPEL C. (FALCO VOM HEXENKUPPEN x DUNE VOM HUNDEGELAUT)
TAN 14/16 : LOOCKY DU CRU DE BRUQUEDALLE, PMM à M. POU LAIN M. (IGOR DU CLOS DES RENARDS x GAYA DU PASSAGE DE LA NAUX)
TAN 14/16 : JALIA DU ROMAIN NOIR, PMF à Mme MOTTE I. cond : RODRIGO ANTONIO (BANJO DU ROMAIN NOIR x HIRMA DU ROMAIN NOIR)
TAN 13/16 : LANCELOT DE LA PETITE CHAUMIERE NORMANDE, PMM à M. ANQUETIL M. (DIABOLO DES PETITS PANIELLOIS x FIONA DE WACOURT)
TAN 12/16 : LASCO 252 LES SACRES NUMEROS, PMM à M. DEJARDIN L. (ESCO VOM SCHMUTTERTAL x FIRZA 201 LES SACRES NUMEROS)
TAN 12/16 : JOY CCXL LES SACRES NUMEROS, PMF à M. DAUVERGNE R. (ELLIOT DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS x FIRZA 201 LES SACRES NUMEROS)

27/08 DOMPIERRE SUR VEYLE

Juge : DUPUY JC

TAN 16/16 : LAF DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. BOTTON H. (POKER VOM WOLFSBAU x EBENE DU BOIS DES GRANDES FOLIES)

TAN 15/16 : LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. GUILLAUD ROLLIN F. cond : MR BOTTON HUBERT (HOBO DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT)

TAN 15/16 : BERTRADIS VON GERMANIA, GMF à M. JOURNAL H. cond : MME PIETA NATALIE

TAN 14/16 : LINES DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. CHAMBARD G. cond : BOTTON HUBERT (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x FIONA)

TAN 14/16 : LITTEL DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. PORNET P. cond : BOTTON HUBERT(POKER VOM WOLFSBAU x EBENE DU BOIS DES GRANDES FOLIES)

Juge : JOURNAL H.

TAN 14/16 : LEMON DE LA RANCHE DU CHENE, PMM à M. MINODIER A. (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x FIONA)

TAN 14/16 : LORCA DES GRANDES VOIVRES, PMF à M. MICHAUT G. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x HINDIA DES GRANDES VOIVRES)

TAN 14/16 : LUNE VOM HUNDEGELAUT, PMF à M. BARBIER J. (IGOR DU COMTE DES LIONS x GAMINE DES GRANDES VOIVRES)

TAN 13/16 : LORKA DE LA RANCHE DU CHENE, PMF à M. DUBOUDIN D. (CASPER DU TER I'ET TILLEUL x FIONA)

17/09 CORROY

Juge : BOUCHER P.

TAN 16/16 : LANCOME DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS, PMM à Mme MARTEL A. (CUNO VON DER WIEKE x BIANCA VOM GIMBSHEIMER ALTRHEIN)

TAN 16/16 : LEGO DU GOUFFRE DU BERGER, PMM à M. TISSUT T. (POKER VOM WOLFSBAU x EBENE DU GOUFFRE DU BERGER)

TAN 15/16 : L'BRACO DES MELEZES DU PETIT CENIS, PMM à M. ME NOU J. (GECK DU BUISSON BRULE x ECUME)

TAN 15/16 : LUTIN VOM HUNDEGELAUT, PMM à M. VATEL D. (ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND x EFFA VOM HUNDEGELAUT)

TAN 15/16 : LOUSTICK DU GOUFFRE DU BERGER, PMM à M. GOMES F. (POKER VOM WOLFSBAU x EBENE DU GOUFFRE DU BERGER)

TAN 14/16 : JACK, PMM à M. NOBLOT T. (VICO DU CLOS DES COOKIES x GYPSIE VOM HUNDEGELAUT)

Juge : MARTEL A.

TAN 16/16 : ORTIE DU CLOS DES RENARDS, PMF à MAIRIEAUX M. (cond. : RIGA J.)(GEFF DE LA VALLEE DE LA PY x LUISY DU CLOS DES RENARDS)

TAN 16/16 : JIPSY DE LA PLAINE FLORISSE, PMF à COLLET N. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE)

TAN 15/16 : JOYCE DE LA VALLEE DE LA RETOURNE, PMF à M. OUDY P. (HARDEN DE SUD ALSACE x FIFA DE LA VALLEE DE LA RETOURNE)

TAN 15/16 : LOOSER DU GOUFFRE DU BERGER, PMM à M. SAQUET F. (cond : RIGA J.) (BOUNTY VOM RAHRINGSUNDERN x HILFI DES GRANDES VOIVRES)

TAN 15/16 : LOU DES ETOILES DE WOODCOCK, PMF à M. PETIT F. (POKER VOM WOLFSBAU x GUESS DES ETOILES DE WOODCOCK)

TAN 15/16 : LARA VOM HEXENKUPPEN, PMF à Mme RACAULT M. (POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN)

TAN 14/16 : LOU, PMF à M. REGNIER M. (DALTON VOM HEXENKUPPEN x GROSEILLE)

TAN 14/16 : JETHRO DE LATIREMONT, PMM à M. MAIRE T. (VICO DU CLOS DES COOKIES x FIFA DE LA NOIRE HAIE)

TAN 14/16 : L'JAPPELOUP DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. DAMOISEAU J. (POKER VOM WOLFSBAU x EZEL)

TAN 14/16 : LIBETTE VOM HEXENKUPPEN, PMF à Mme PIERRET S. (POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN)

24/09 CHOUPPES

Juges : BOULANGER M./ JANICOT P.

TAN 16/16 : LINK DES LEGENDES DE CHIMERA, PMM à M. JOURNEAU H. (CHIPEN Y GUAPO DE DONEZTEBE x GAIA DU BOIS DE RIANCEY)

TAN 16/16 : MY LORD MENDY DE LA TOUR DE COUMAIL, PMM à M. URRUTIA P. cond : COMMUNAL E. (DARKOS x HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL)

TAN 16/16 : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE, PMF à Mme AUGER P. (IBO VOM VOSSBERG x HOLLY DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE)

TAN 14/16 : LOKI DES ETOILES DE WOODCOCK, PMM à M. AUBERT J. (POKER VOM WOLFSBAU x EZEL)

TAN 14/16 : MARGOTTE DE LA TOUR DE COUMAIL, PMF à Mme COMMUNAL E. (DARKOS x HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL)

TAN 13/16 : JAVA DU GRAND METIFEU, PMF à M. DUBREUIL P. (DARKO DE LA MAISON DE PONT PIERRE x GARANCE DU BOIS DES GRANDES FOLIES)

TAN 13/16 : LUIS DU BIEF DE L'AUSSONNELLE, PMM à M. DELRIEU A. cond : COMMUNAL E. (HIGHLAND DE LA TOUR DE COUMAIL x GUAPA)

22/10/2016 ROHRWILLER

Juge : KLEIN G.

TAN 15/16 : LOUSTIC DES GRANDES VOIVRES, PMM à M. GUEUS QUIN F. (FRITZ DE LA NOIRE HAIE x HINDIA DES GRANDES VOIVRES)

TAN 15/16 : LESTER-LEOPOLO VOM HEXENKUPPEN, PMM à M. DROMSON P. (POKER VOM WOLFSBAU x FIBY VOM HEXENKUPPEN)

TAN 14/16 : LUCKY DE LA PLAINE DU SOLOGNOT, PMM à M. SIMON (FALCO VOM HEXENKUPPEN x HEMY DE LA PLAINE DU SOLOGNOT)

TAN EN PACA

le 30 avril 2016 au domaine de Côte Neuve 13 MAS THIBERT

C'est la 4ème année que nous organisons un TAN au domaine de Côte Neuve : 13 Petits Münsterländers et un temps nuageux et très incertain.

C'est avec un vent qui changeait de direction sans arrêt que nous avons commencé avec des chiens aux allures différentes avec quelques jolis arrêts ; pas de crainte au coup de feu.
Pour la deuxième partie à l'eau, tout s'est bien passé. De retour au rendez-vous après délibération, 12 chiens ont obtenu le TAN et 1 seul sera sélectionné pour la finale :

1° JOLIE HERZI du MAS de L'ORACLE PEM Femelle à M. FOUCAUD Eric : 16/16
2° LEVEL du MAS des OISEAUX PEM Femelle à M. BOUCHET J M 15/16
3° JOYCE du MAS de L'ORACLE PEM Femelle à M. LOPEZ Cédric 15/16

Coupes et sacs d'aliment ont été remis aux trois premiers et tous les participants ont eu un souvenir du club pour ce TAN 2016.

Les confirmations ont été effectuées par le Juge M. MARTINI Claude que je remercie vivement pour sa gentillesse et son amour des chiens.

Un repas convivial a clôturé notre journée avec des propriétaires heureux d'avoir participé à cette manifestation qui, pour certains était une première très agréable ; je les remercie tous de s'être déplacés pour le TAN qui est un pas pour le futur de leur animal.

Je félicite aussi Mme et M. GRASSI affixe : du Mas de l'Oracle et Mme GIRAUD affixe : du Mas des Oiseaux pour leur implication qui a permis la participation à ce TAN de 3 chiens de la portée à M. GRASSI et 3 chiens de la portée à Mme GIRAUD.

Comme toujours, nos Amis du Club Mme et M. Grassi, Mme et M. Jaume, M. Noguier ont été présents pour m'aider à la réussite de cette journée. Encore merci à eux.

Le délégué PACA et LR : M. CATANIA J.

LES OPENS DE FRANCE

Les Opens sont un « championnat de France », auxquels vous pouvez participer à conditions d'avoir les sésames de sélection ouvrant l'accès à ces épreuves !

Open de France de Chasse Pratique :

Conditions d'engagement : avoir obtenu 1 BICP 1ère catégorie, quelle que soit l'année d'obtention.
Il se déroule sur 1 journée.
Cette année, l'open de France de BICP s'est déroulé le 04 novembre 2016 à Verneuil (18) …
18 chiens se sont rencontrés, représentant 4 races de continentaux et 1 de britannique. Les plus nombreux étaient les Braques Allemands, devant les Petits Epagneuls de Münster.

Plusieurs des nôtres y ont participé… 5 Petits Epagneuls de Münster et malheureusement ni Langhaar, ni Grand Epagneul de Münster
Isac du Ter'I et Tilleul à et conduit par M. Hansen
Ibo vom Vossberg à Mme Auger Patricia conduit par Elodie Communal
Humsci de la Tour de Coumail, invitée de dernière minute et seule femelle nous représentant, appartenant à Magali Boulanger conduite par Elodie Communal
Les parcours de ces trois chiens ne se sont pas aussi bien passés que prévu et ils ne peuvent être classés.

Poker vom Wolfsbau à et conduit par Nicolas Collet et
Izak de Latiremont à et conduit par Jean-Michel Sidhoum
s'offrent un BICP 1ère catégorie 32/32 points.

Ils ont rencontré une femelle Braque Allemand et un mâle Braque de Weimar pour tenter de remporter le CACIT et le titre de vainqueur de l'Open de France de Chasse Pratique.
Seul le Braque de Weimar a bien couru son barrage et remporte le CACIT et le titre. Aucun chien n'a pu arracher la RCACIT et le titre de Vice Vainqueur.

Merci à nos 5 représentants Isac, Ibo, Humsci, Poker et Izak pour avoir montré que nos épagneuls allemands sont des races attachées à cette magnifique épreuve du B.I.C.P. qui leur va si bien.

Open de France de Fields-Trials

Conditions d'engagement : avoir obtenu 1 CACT ou 1 RCACT en Automne en Ouvert ou ICVO en année N, N-1 ou N-2
Il se déroule sur 2 jours. Les points sont accumulés. Le meilleur des 2 jours remporte le titre !
Il s'est déroulé les 28 et 29 octobre à Villesèque.
Côté couples continentaux, le 28 octobre, 26 chiens courraient en couple pour le 29 octobre ils étaient 29.
Côté solos continentaux, le 28 octobre il y avait 59 engagés, 56 le 29 octobre.

En solo nous avions 4 représentants, 4 Petits Epagneuls de Münster qui ont essayé de tirer leur épingle du jeu :
Ivoire du Domaine du Grand Marais à Christophe Housset conduit par Rémy Ribes
Poker vom Wolfsbau à et conduit par Nicolas Collet
Irco vom Hexenkuppen à Cyril et Muriel Racault conduit par Nicolas Collet
Iron vom Hexenkuppen à Bernard Brenuchon conduit par Nicolas Collet

Ivoire et Poker n'ont pas eu de chance, et sont éliminés les 2 jours.
Les 2 frères, plus chanceux se sont échangés les classements 4ème Exc et Exc pour le 1er, Exc et 4ème Exc pour le second !!! Deux classements sur 2 jours c'est une belle performance.

En couple nous avions 1 représentant : Darkos, le Petit Epagneul de Münster à Peio Urrutia et conduit par…lui-même.
Merci à Peio pour son audace. Tout le monde, surtout amateur, ne tente pas l'Open de France mais en plus aller braver tous ces champions en couple, mérite un grand coup de chapeau.

Il avait montré les jours avant qu'il était en forme ….
Et……le « petit » ne s'est surtout pas dégonflé….
D'après Peio, le début de parcours est difficile à négocier, 3 oiseaux en 20 mètres !!!! au bout du temps et de la journée, Peio a la joie d'apprendre qu'il obtient la première place de sa batterie avec le CACT et se sélectionne pour le barrage. Là, Darkos avait envie de se dégourdir les pattes !!!! Pas de CACIT ou de RCACIT mais …un superbe CACT

Le lendemain tout le monde attendait Darkos…. Et son parcours….
Darkos devait être survolté par son CACT de la veille et a été d'après Peio en « mode course plus qu'en mode chasse » Il se laisse prendre un point par l'autre chien…Les deux chiens finissent éliminés.

Peu de nos sujets arrivent à prendre un CACT en couple en Open de France de surcroît conduit par un amateur.
Bravo Darkos et bravo Peio pour se joli classement mais surtout pour montrer que tout amateur peut jouer dans la cour des grands !

CARNET NOIR

Nous avons appris le décès de M. Jean-Jacques SANCHEZ Juge qualifié de Field-Trials Chiens d'Arrêt Britanniques et continentaux. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Nous avons appris le décès du Dr Anne LE TINNIER, juge de Field Trials très connue notamment dans le milieu des pointers. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

LE TROPHÉE D'ARMORIQUE

Le Trophée d'Armorique s'est achevé le 7 décembre à l'issue de l'ICVO de Loguivy-Plougras.
Un beau succès, grâce à la collaboration effective des clubs :

- Club Français du Braque Allemand
- Club du Braque Français
- Club Français de l'Epagneul de Münster et du Langhaar
- Club de l'Epagneul Picard, Bleu de Picardie et du Pont Audemer
- Drahthaar Club de France
- Club de l'Epagneul Breton

Grâce à la participation des chiens de nombreuses races et en harmonie avec les concours organisés par l'Association Canine Bretonne (Trégarvan et Callac), ce trophée a permis 11 journées consécutives de concours bécasses, optimisant ainsi les frais de déplacement.

Trois Petits Epagneuls de Münster y participaient et se classent respectivement :

- POKER VOM WOLFSBAU à M N. Collet : 6ème
- IRON VOM HEXENKUPPEN à M. B. Brenuchon : 9ème
- DARKOS à M. P. Urutia : 37ème.

Félicitations pour ces excellents résultats !

L'AMICALE DU CHIEN D'ARRÊT EN VAUCLUSE

Le 4 Septembre 2016 notre club a été invité au 20ème Anniversaire de l'Amicale du chien d'arrêt de BOLLENE dans le Vaucluse où ont eu lieu plusieurs concours chasse et Fields amateurs. Nous y avons installé un barnum afin de présenter notre club au public. Plusieurs personnes nous ont rendu visite : peut-être quelques futurs propriétaires de Münsterländers. J'ai été aidé par notre ami et adhérent M. JAUME Alain.

Le délégué PACA et LR M. CATANIA Joseph.

LISTE DES DRESSEURS PROFESSIONNELS

membres du CFEML au 1er janvier 2017

M. ROSNOBLET	FRANCOIS	996 GRANDE ROUTE	01420	CORBONOD	06.85.95.42.47	
M. COLLET	NICOLAS	138 AC GALLIENI	10300	SAINTE SAVINE	06.79.81.39.87	collet-nicolas@orange.fr
M. RIGHETTI	GILLES	184 ROUTE DE MAILLANE	13210	SAINT REMY DE PROVENCE	06.14.23.54.47	gilles.righetti@yahoo.fr
Mme COMMUNAL	ELODIE	LE CLOS DES VIKINGS-CASSEYROUX	24130	SAINT PIERRE D'ERAUD	06.14.29.76.71	elodie.communal@laposte.net
M. GUILLEMOT	SEBASTIEN	612 chemin de Poutat	38490	SAINT ONDRAS	06.03.87.94.99	dogjob.chiendarret@gmail.com
M. MONGRENIER	PHILIPPE	11 RUE DE LA DAVAS	51600	SAINT-SOUPLET-SUR-PY	06.60.69.03.51	philippe.mongrenier@orange.fr
M. AEBERHARD	ROGER	4 LA MOTHE	52500	ANROSEY	06.76.28.98.07	hundegelaut@wanadoo.fr

LE FIELD-TRIAL « COUPLE »

par Magali Boulanger

Chacun d'entre vous a entendu parler des Field-Trials, certains y ont participé.

Quand nous parlons des Fields, le plus communément nous sous-entendons que c'est en solo.
Votre chien fait son parcours seul, présenté par vous ou votre dresseur, avec un juge et les guides et tireurs. Parfois vous êtes accompagnés de 1 ou plusieurs élève juge.

Votre chien peut courir en couple si vous le souhaitez.
Mais dès lors qu'il est champion dans un type de Field trial il est obligé de courir en couple. Exemple : votre chien est champion de Field Trial Gibier tiré, il doit impérativement courir la saison suivante en Gibier tiré en couple, mais peut courir en naturel, sauvage ou printemps en solo ou si cela vous amuse en couple !
En réalité c`est un peu plus complexe, il faut bien se renseigner… par exemple : un chien qui a trois CACT bécasses n`est pas champion GS mais en bécasses il doit courir en couple et dans les autres Gibiers sauvages peut continuer à courir en solo.
D'autres cas particuliers existent.

Certaines fois vous ne pourrez pas courir en solo faute de concours où les épagneuls allemands sont invités mais ils peuvent courir en couple.

Expliquer le parcours de Couple… pas si simple !!!

Pour un parcours de couple c'est presque le même parcours qu'en solo à quelques différences près : au moins 2 juges et surtout 2 chiens surtout 2 chiens et deux conducteurs, un même conducteur ne peut pas présenter deux chiens dans la même couple (pas forcément de mêmes races pas forcément de même sexe) …
Honnêtement ce n'est pas si simple que cela !!!!

Essayons de vous décrire une journée de « couple »

L'appel du matin a souvent disparu. Vous devez vous informer de votre Jury, leur signaler votre présence (enfin surtout celle de votre chien).
Sur une liste généralement affichée vous allez trouver votre ordre de passage et votre chien suivi (ou précédé) de celui avec lequel il va réaliser son parcours. Si votre chien HIP doit courir en couple vous trouverez alors 2 possibilités d'affichage :
Couple 1 : HIP / HOP ou couple 1 : HOP / HIP
Votre chien découplera en premier contre le chien HOP…… L'ordre sur le tableau a une petite importance.

Par coutume, le chien nommé en 1er prend le côté gauche…. Pour y arriver, pensez à essayer d'arriver par l'arrière des juges (évitez de faire voler les oiseaux que votre chien pourrait prendre en passant sur une partie de terrain inexploitée).
En général, un chien n'aime pas débuter son parcours dans la direction de laquelle il arrive…. C'est peut-être bête mais, autant essayer de ne pas le mettre en difficulté au lâcher.

Ça y est HIP et HOP sont fin prêts, vous peut-être moins et vous commencez à sentir le stress monter ou l'adrénaline !!! Rassurez-vous, votre HIP sait qu'il doit courir !!!
Un des juges vous donnera le Top départ souvent par un coup de trompette (aujourd`hui normalement c`est plutôt pour un geste ou par un ordre oral mais rarement par un coup de trompette). Avant de lâcher, vous vous assurerez par un regard et un signe de tête que le propriétaire d'HOP est prêt lui aussi à lâcher son chien.
Vous lâcherez HIP sur le côté où il doit aller…. Si vous êtes à gauche, vous lancerez votre chien vers la gauche quitte à l'accompagner un peu pour vous assurer qu'il aille bien vers la gauche….

Le sifflet !!!Nous savons tous que certains sont spécialistes du coup de sifflet digne d'un vrai chef de gare !
La conduite en couple doit être la plus sobre possible avec le moins d'intervention possible….
Si vous devez intervenir parce que votre chien tenterait bien une sortie de main, à ce moment-là essayez de prévenir le conducteur de HOP que vous allez intervenir et assurez-vous que HOP ne remonte pas d'émanation, n'est pas à l'arrêt et si possible est le plus loin possible de vous.
HIP court après HOP…. HOP va essayer de courir plus vite pour rester devant !!!! et les deux chiens n'en auront que faire de leur conducteur respectif !!! Accordez votre sifflet à celui de l'autre conducteur et intervenez ensemble vigoureusement….
Cela peut marcher…ou pas, dans le cas ou HIP est très attaché à HOP (et ça, ça arrive…) D'ailleurs si vous avez une femelle et qu'elle est en chaleur, qu'elle tombe contre un mâle, soyez sympa allez voir le juge !!!!!
Pour qu'HIP lâche HOP, vous pouvez sans souci attirer par des gestes son attention, couper son lacet (sans couper celui d'HOP) et remettre HIP dans le bon sens

HIP remonte une émanation : que se passe-t-il ? En principe, vous pouvez accélérer pour aller vers votre chien, en surveillant où est HOP. Dès lors qu'HOP vous voit, vous devez vous arrêter pour qu'HOP aille patronner !!! Dès lors que le patron est en place, vous pouvez monter jusqu'à la hauteur d'HOP, sans pour autant dépasser. Vous attendrez l'arrivée et l'aval de son conducteur pour passer devant HOP et aller servir HIP…
S'il y a bien le point de pris, vous raccrochez votre chien et vous revenez vers les juges… Le juge vous indiquera s'il faut relancer et de quel côté.
Si le point n'est pas pris (rien devant HIP puisque c'était une place chaude par exemple), les deux chiens sont raccrochés et c'est HOP qui sera relâché du côté de l'émanation pour contrôler et HIP de l'autre.

On ne siffle pas quand un chien est à l'arrêt même si le sien est en faute.
Si le juge élimine HIP pour n'importe quelle raison (et elles peuvent être nombreuses …), mais qu'il reste du temps à HOP pour finir le parcours, si les juges pensent qu'HIP est suffisamment apte à ne pas perturber HOP et que le conducteur d'HOP est d'accord, HIP sera amené à finir le temps pour HOP comme le « by » …. Et là vous ne devrez pas pousser le chien à prendre le point mais plu-

tôt « laisser-faire ». Il peut arriver que ce soit le « by » qui prenne le point devant HOP…. Là les juges sont maîtres mais HIP doit accomplir toutes les actions rencontrées. Le juge pourra vous demander de servir, faire couler ou raccrocher….
Il se peut alors qu'HIP sur cette action élimine HOP.

Au coup de trompette du juge il faut raccrocher les 2 chiens et revenir vers le collège de juge.

Voici donc quelques informations sur la présentation en couple, très simplifiées !!!! Et comme vous le voyez ce n'est pas très facile.

Vous pouvez compléter vos recherches par
- Le site dont nous avons extrait des informations : savoir Présenter en Field par Daniel Provost (https://www.dressage-chasse-field-jc-pamdi.fr/proconseils/la-conduite-en-couple-par-daniel-provost/)
- Le règlement des Fields Trials

Nos races peuvent-elles aller courir en Couple ?

Bien entendu toutes les races peuvent aller en couple. Il faut tout de même que le chien arrive à patronner et ne fasse pas partie de ceux qui veulent toujours être devant l'autre.
Il faut que le chien montre aussi les qualités suivantes :
- Obéissant et faisant son travail sans avoir besoin d'intervention à outrance du conducteur….
- Brillant pour se confronter directement à toutes les races continentales conduits par les meilleurs dresseurs.
- Compétitif pour dominer son concurrent.
- Equilibré pour se conduire sans appui de son conducteur et pour supporter les bêtises de son partenaire de couple.
- Surtout pas jaloux, sûr et très concentré dans son parcours

Nos représentants depuis 2014
(données CUNCA saison printemps + automne 2014,2015,2016)

Nom du Chien	Race	Sexe	Engagements	Classements
Argi de Doneztebe	PEM	M	2	0
Casper du Ter'I et Tilleul	PEM	M	10	1
Darkos	PEM	M	47	20
Echo du Domaine D'Aiden	PEM	M	10	0
Irco Vom Hexenkuppen	PEM	M	1	0
Iron Vom hexenkuppen	PEM	M	3	0
Poker Vom Volfsbau	PEM	M	1	0
Creuse de Doneztebe	PEM	F	1	0
Cybelle de la Foret des Seigneurs	PEM	F	1	1
Ghost du Val Coisin	PEM	F	13	2
Laika du Clos des Renards	PEM	F	3	0
Elka du Bois Millet	GEM	F	1	1
GOYA DE JONCAIT	DL	F	67	19

Une Très belle saison 2016

En 2016, Goya de Jonçait, la Langhaar de monsieur Nigon a été présentée 24 fois et classée 5 fois. La carrière de Goya en couple mérite un coup de chapeau. Peu de Langhaar sont présentés dans nos épreuves de travail et encore moins en Field…. Présenter et classer en Field et en couple, relève de prestations de haut vol.

Un autre chien a brillé de fort belle manière sur la saison 2016.
Peio Urrutia s'est surement fait la main en présentation de couple il y a déjà quelques saisons avec Argi de Doneztebe (5 présentations et 2 classements)… ….

Après quelques essais transformés les années précédentes avec Darkos (fils d'Argi), 2016 sera une année exceptionnelle :
10 présentations, 7 résultats (4 en couples et 3 en bécasses)
Les classements obtenus en couples sont, 1 CQN (lorsqu'on sait qu'il est attribué à un parcours de grand mérite entaché d'une faute de dressage), on se dit que ce CQN aurait pu être un CACT ou un RCACT) et 3 CACT dont 1 à l'Open de France

Cocorico Darkos et Olé Peio, merci d'avoir ouvert le chemin et d'avoir obtenu ce palmarès exceptionnel en couple.

Spécialiste ô combien reconnu de la bécasse, tu as porté les couleurs du Petit Epagneul de Münster très haut dans cette discipline pas aussi facile que nous pourrions le croire.
Nous ne pouvons que reconnaître le travail que tu peux faire pour préparer tes chiens. C'est en toute simplicité et discrétion (reconnues même par les juges) que tu présentes sur les terrains….
Le comité ne peut que te remercier de ton investissement en tant qu'amateur auprès des Petits Epagneuls de Münster, et ne peut que te souhaiter de continuer sur cette belle lancée en continuer à représenter aussi dignement cette race que tu aimes tant.

Darkos a ouvert de grandes portes, le comité souhaite que d'autre puissent lui emboiter le pas, avis aux amateurs !

Elodie Communal - Dresseur

Je suis comme mon prénom l'indique l'une des quelques femmes exerçant le métier de Dresseur.
A ce titre, mon âge ne se dit pas même si je dépends de la jeune génération !

Mon cursus scolaire est des plus classiques : bac gestion suivi de deux années de fac en administration économique et sociale.

Ayant grandi dans les chiens, dès que j'ai eu l'âge, j'ai passé mon permis de chasse et fait mes premiers pas avec mon grand-père paternel au lapin avec une beagle.

J'ai toujours participé aux différents travaux du chenil, pension, élevage et dressage.
A partir de 2005, j'ai travaillé à temps complet avec mes parents, participant de plus en plus au dressage de chien d'arrêt toutes races.

J'ai repris le chenil en 2011 à la retraite de mon père.
Ayant agrandi la pension, je dispose à l'heure actuelle d'une quarantaine de box, partagés entre la pension, l'élevage d'épagneul « breton » et le dressage.
Je dresse les chiens dans un biotope varié comprenant de la plaine, du bois autour de la maison, ayant de plus à ma disposition un étang pour le travail à l'eau.

Ma période de dressage s'étend de fin avril jusqu'à l'ouverture de la chasse.

Je dresse tous les chiens d'arrêts ainsi que les broussailleurs, suivant les attentes de mes clients, que ce soit juste pour préparer un jeune chien à la chasse ou pour aller plus loin dans le dressage jusqu'à la présentation en Field.
La base de mon travail de dressage reste tout de même la préparation de chien de chasse.
En ce qui concerne les Fields, j'ai eu la chance de présenter des races différentes britanniques comme continentales.

J'ai présenté avec succès au printemps, en gibier tiré, en naturel et en BICP.

Le premier épagneul allemand que j'ai eu la chance de voir évoluer fut Straglyb du Chemin de Picheloux que mon père a fait champion gibier tiré ainsi que finaliste de l'open de France de BICP et champion race 2005 et 2006.

Depuis Straglyb, nous avons eu plusieurs Münsterländers en dressage chasse ainsi qu'en préparation Field et BICP.
Pour ma part celui qui m'a apporté mes premiers résultats a été Ibo Vom Vossberg suivi de près par Humsci de la Tour de Coumail.

Ce que j'apprécie le plus chez les épagneuls allemands c'est la passion de la chasse, ce qui des fois complique leur dressage !
Ce sont d'excellents compagnons de chasse et de vie à la maison.

L'avis de Patricia Auger
« J'ai confié 3 Petits Münsterländers à Elodie, dont une pas facile du tout à dresser. Les 3 chiens ont tous atteint les objectifs fixés : Isba des Terriers de la Sauldraie : le TAN ; Ibo Vom Vossberg : la cotation 4, le titre de Trialer et un BICP 32/32 ; Heidi Vom Kinderbach : la cotation 4 également.
Nous avons trouvé en Elodie quelqu'un à l'écoute de nos attentes : la

cotation, oui, mais avant tout, ce sont et doivent rester nos chiens de chasse et pas des « bêtes » de concours.
D'abord nous avons eu des chiens qui ne sont pas allés en dressage, mais il faut reconnaitre que nous avons tous nos limites dans les connaissances et la maîtrise du sujet, que nous avons tous des limites de temps et disponibilités, mais aussi que tous nos loulous ne sont pas identiques.

Ce n'est pas sans appréhension que nous avons laissé nos chiens (qui vivent avec nous à la maison) la première fois. Même si nous avions pris beaucoup d'information auprès de Magali Boulanger qui avait déjà eu à faire avec « le tonton Christian de Straglyb ». Même si elle nous avait rassurés sur celle qui est devenue la « tata Elodie d'Humsci » ce n'est jamais facile de laisser son ou ses compagnons.

Nous avons découvert quelqu'un de discret, qui ne fait pas de bruit, pas de vague… mais très attentive au chien, très proche d'eux. Elodie est très consciencieuse et professionnelle dans tous les domaines.
L'environnement d'accueil est spacieux, apaisant au milieu des bois et très propre.

Toutes les semaines nous avons « le point » téléphonique sur l'avancée du travail de nos chiens, qui sont plus ou moins coopératifs, attentifs, qui peuvent avoir le petit coup de mou, les bobos si cela arrive. Rien ne nous est dissimulé. Chaque chien est « travaillé » en fonction de son rythme de ses capacités. Parfois nous avons dans la rubrique « actualité » de son site les photos de nos petits au travail.

Quand nous avons repris nos chiens la première fois, Elodie s'en occupe tellement « comme à la maison » que le retour s'est fait sans encombre, on a eu l'impression qu'ils n'étaient jamais partis. Elodie n'est plus le dresseur de nos chiens mais est devenue leur « Nounou de Vacances » même s'ils partent pour le dressage et le travail »

Elodie COMMUNAL,
affixe « Le Clos des Vickings »
Courriel : elodie.communal@laposte.net
Site : http://www.pension-le-clos-des-vickings.fr/
Tel 05 53 84 29 36 ou 06 14 29 76 71

Sebastien Guillemot - Dresseur

Je me suis installé dans l'Isère comme dresseur professionnel depuis juin 2014. La passion de la chasse m'a été transmise par mon ami d'enfance et son père. Je les suivais lors de leur sortie de chasse et rapidement j'ai passé mon permis. Le travail des chiens a toujours été mon unique intérêt.

J'ai d'abord eu des chiens courants que je créançais sur lièvre, puis sur sanglier avec une meute d'une quinzaine de petits bleus de Gascogne. Ensuite un ami me fit découvrir la bécasse avec sa chienne springer et j'ai redécouvert le plaisir de chasser seul avec des chiens sans les pressions des équipes de gros gibier. C'est là que mon premier chien d'arrêt est arrivé à la maison : un setter anglais du nom d'Alaska qui me donna bien du fil à retordre, mon inexpérience dans le chien d'arrêt et son caractère n'ayant pas facilité les choses. C'est ce défi qui me fit m'intéresser au dressage des chiens d'arrêt.

Il devint un chien tout à fait correct après une somme de travail plus que conséquente, mais il m'apprit énormément sur le dressage et les méthodes qu'on pouvait utiliser.
2 ou 3 jeunes setters intégraient le chenil tous les ans et je ne gardais que ceux qui me donnaient entièrement satisfaction à la chasse. La découverte de jeunes prometteurs et les faire progresser pris rapidement beaucoup plus d'importance que la chasse avec des chiens déjà confirmés.

Puis un accident de travail m'a amené à faire de ma passion mon métier et également à changer de maison cette année pour pouvoir accueillir les chiens dans des conditions optimum.

Le chenil est composé de 10 boxes dans un parc de détente de 1000 m2. Un parc de 4ha permet de travailler les premières mises en présence pour les chiots et d'effectuer la technique pour les chiens en dressage. Je dispose de plusieurs territoires pour les en-

trainements en vu des compétitions et les chiens en fin de dressage avec différents biotopes (plaine, bois, marais ….)
Le nombre de chiens est volontairement limité afin de pouvoir accorder le temps nécessaire à chaque chien.

Je présente en Field Trial sur tétras-lyre et bécasse, le gibier sauvage ayant toujours eu ma préférence. Cette année fut couronnée par une sélection aux Championnats d'Europe sur gibier de montagne et la Clochette de Bronze avec une setter anglais.

La majorité de mes clients sont des chasseurs. Je leur propose d'abord un débourrage afin de développer un maximum la passion pour le gibier. Puis après une saison de chasse, un dressage poussé. Ma vision du dressage n'est pas d'asservir le chien mais de mettre toutes ses qualités au service de son conducteur. Le dressage est adapté à chaque chien suivant son caractère, son passé et ses capacités.
Dès mon installation, on m'a confié des petits Münsterländers grâce à David Cespedes qui élève des setters anglais et des petits épagneuls de Münster sous l'affixe de l'Echo des Montaines. J'ai découvert ces chiens au tempérament chasseur, au caractère bien trempé, doté d'un nez puissant. La polyvalence des épagneuls allemands est recherchée de plus en plus par les chasseurs.

Illux et Jazz de l'Echo des Montaines ont été les premiers Münsterländers que j'ai débourrés, l'année d'après pour le dressage, nous avons décidé avec leurs propriétaires de les présenter au TAN. Ils ont obtenus la note de 16/16 et furent sélectionnés pour la finale des TAN. Profitant de cette sélection, je les ai présentés à quelques épreuves de GT.

Côté exposition, j'ai eu le plaisir de présenter Illux pour les Championnats de France 2015 où il a fait CACS CACIB et meilleur de race. Après plusieurs IB, celui de Monaco lui permis d'homologuer son titre de CH-IB.

Jazz et Illux vont maintenant à la chasse avec Karine, Bernard et Julien, leurs propriétaires. D'autres devraient intégrer le camion pour de nouvelles aventures.

Sébastien Guillemot
affixe: «de la Combe de Borderant»
612 chemin de Poutat
38490 Saint Ondras
dogjob.chiendarret@gmail.com
tél : 06 03 87 94 99

Infos diverses :

«Vos délégués régionaux organisent régulièrement des séances de préparation aux épreuves du CFEML notamment aux TAN : si vous souhaitez bénéficier de leurs conseil et augmenter vos chances de faire obtenir son TAN à votre compagnon, veuillez contacter votre délégué pour connaître les modalités d'organisation de ces séances»

IMP 2016 Ardagger Stift (A)

Epreuve internationale pour Münsterländers

IMP A et IMP B 2016

Les épreuves se sont déroulées les 23 et 24.9.2016 sur les terrains aux alentours d'Ardagger Stift (Basse Autriche). L'après-midi du 24.09.2016, tous les chiens de l'IMP ont participé à l'exposition internationale qui s'est déroulée dans un magnifique cadre champêtre.

Le Président du club autrichien, Philipp ITA, a été le maître d'œuvre d'une organisation réglée dans les moindres détails. Samedi soir, avant la distribution des prix, s'est déroulée une messe Saint Hubert à l'occasion du 80ème anniversaire du club autrichien et du 10ème anniversaire de la création du KLM-

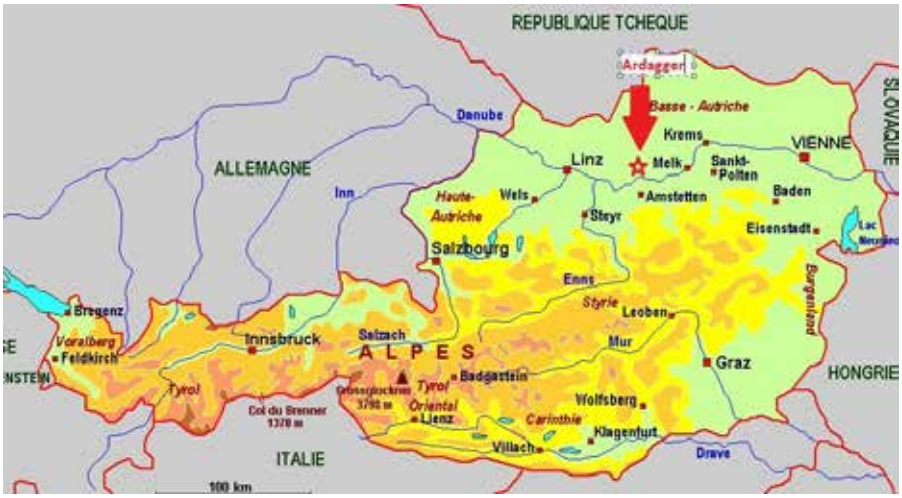

Organisateurs : le KLM-International en collaboration avec le club national autrichien du PEM et du GM.

Responsables : Dietrich BERNING (Président du KLM-I) et Philipp ITA (Président du club autrichien).

Philipp ITA et Dietrich BERNING

But de l'IMP

A l'échelle internationale, mettre en valeur **les aptitudes naturelles** du chien de chasse pratique polyvalent à fort potentiel.

Système d'évaluation

Epreuve de travail : Dans un premier temps, le jury attribue une mention (EXC, TB, …) puis une note avec barème à 12 points. Un coefficient est attribué à chaque discipline.

Exposition : Les chiens reçoivent 2 qualificatifs, l'un pour la morphologie et le caractère et l'autre pour la qualité du poil.

IMP 2016 Ardagger Stift (A)

3 juges officient dans le ring

Epreuve du cherche perdu à l'eau

Résultats de l'IMP-B

Classement	Appréciations	I. Travail au bois				II. Travail à l'eau					III. Travail en plaine					V. Qualités générales				TOTAL des points I à V	CRIANT	Exposition (Morphologie/Poil)	
	12 = Excellent 9 à 11 = Très bon 6 à 8 = Bon 3 à 5 = Passable 0 à 2 = Insuffisant ... = Non testé	Cherche perdu d'un gibier à poil	Rapport du gibier à poil	Traquer	Total des points au bois	Cherche perdu dans le couvert	Traquer le canard	ou avec présentation de certificat	Rapport du canard	Total des points à l'eau	Nez	Quête de chasse solo	Arrêt + coulé	Pistage	Total des points en plaine	Passion + Esprit chasseur	Capacité de travailler en équipe + Obéissance	Caractère	Total des points Qualités générales				
	NOM du chien/Coefficients	3	2	4		3	4	4	2		5	4	4	4		3	3	4					
1	DIX von der Wiecke (D)	10	10	11	94	10	11	_	10	94	10	10	11	10	174	11	11	11	110	472		TB/TB	
2	BASCO vom Tachentriegel (A)	8	10	10	84	10	10	_	0	70	10	6	10	11	158	9	9	10	94	406	sil.	B/TB	
3	IDA von der Weisach (D)	7	10	8	73	10	10	_	9	88	9	7	8	3	117	6	10	10	88	366	sil.	TB/EXC	
4	CHIARA vom Quellgrund (A)	0	0	...	0	9	10	_	10	87	10	9	10	4	142	7	10	10	91	320		TB/TB	Eliminé
5	NORA vom Sülztal (D)	0	0	10	40	10	10	_	7	84	...	...	...	...	...	...	...	...	...	124		TB/TB	Eliminé
6	INKA von der Weisach (D)	0	0	8	32	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	32		B/TB	Eliminé

Résultats de l'IMP-A

Classement	Appréciations	I. Travail au bois						II. Travail à l'eau					III. Travail en plaine								IV. Obéissance							V. Qualités générales				TOTAL GENERAL	CRIANT	Exposition internationale
	12 = Excellent 9 à 11 = Très bon 6 à 8 = Bon 3 à 5 = Passable 0 à 2 = Insuffisant ... = non évalué	Travail à la long/Piste de nuit	Cherche perdu d'un gibier à poil	Rapport du gibier à poil	Traquer	Broussailler	Total des points au bois	Cherche perdu dans le couvert	Traquer le canard	Epreuve sur canard avec certificat	Rapport du canard	Total des points à l'eau	Nez	Quête	Quête en couple	Arrêt	Attitude en présence de gibier et coulé	Cherche perdu du gibier à plume	Rapport du gibier à plume	Total des points en plaine	Sagesse au poste en battue	Marche à la laisse	Marche sans laisse	Dépose	Comportement en présence de gibier	Sagesse au feu	Total des points pour l'obéissance	Esprit chasseur	Capacité de travailler en équipe	Caractère	Total des points Qualités générales			
	Nom du chien/Coefficients	5	3	2	4	3		3	4	4	2		5	4	4	4	3	3	2		2	1	2	2	2	2		4	4	4				
1	DAX vom Aberwald (D)	8	8	10	10	10	154	10	10		10	90	10	10	9	10	10	9	10	243	10	10	10	10	10	10	110	10	9	10	116	713		TB/EXC
2	DIANA vom Aberwald (D)	10	7	10	10	10	161	5	10		10	75	10	9	9	10	10	8	10	236	10	10	10	10	10	10	110	10	8	10	112	694	sil.	EXC/EXC
3	ANNI von der Reuterstadt (D)	5	10	10	10	10	145	10	10		10	90	10	10	10	10	10	10	10	250	10	10	10	10	6	3	88	9	6	10	100	673	sil.	TB/TB
4	CARA Badaine (D)	...	...	...	...	...	...	0	...	...	...	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	0		TB/TB

Germain KLEIN

AG 2016 - KLM-International

Synthèse des principaux points du PV

L'AG 2016 s'est déroulée le 25/09/2016 à **Ardagger Stift (Basse Autriche)** le lendemain de l'IMP 2016.

Dietrich BERNING, Président du KLM-I, après avoir souhaité la bienvenue aux différents représentants des pays membres du KLM-I, a tenu à féliciter tout particulièrement **Philipp ITA**, Président du club autrichien, pour l'organisation de l'IMP et de l'AG à l'occasion des 10 ans de la création du KLM-I.

Pays présents
Allemagne - Autriche – Danemark – France – Pays-Bas

Pays représenté
Belgique

Pays excusés
Suisse, Finlande, Amérique du nord (GNA)

Pays absents
Norvège, Suède

Autres personnes présentes
Jacqueline METTE (Directrice des services du KLM-I)
Josef WESTERMANN (Membre du bureau du KLM-I)

☞ Rapport du Président du KLM-I (Dietrich Berning)

- Le club allemand participe au projet d'étude finlandais sur l'épilepsie par l'envoi d'échantillons sanguins des chiens affectés par cette maladie.
- Il a été invité à écrire un article sur le PEM par un journal japonais.
- La demande de modification du standard a été transmise à la FCI qui à ce jour n'a pas encore statué sur la requête.
- Les deux IMP, épreuves avec CACIT, ont été reconnues officiellement par la FCI.
- Le KLM-I est autorisé à attribuer le logo allemand "Jagdhund" à un chien qui s'est distingué à une épreuve internationale.

Historique du nombre d'adhérents des pays membres du KLM-I Situation au 20.09.2016

Tarif de la cotisation annuelle : 1 €/adhérent

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Allemagne	-	4906	4913	4957	5065	5116	5219	5238	5284	5245	5413
Autriche	-	522	522	522	546	558	624	630	634	618	625
Belgique	-	-	92	120	121	141	106	65	65	99	106
Danemark	-	819	871	849	869	871	826	797	749	775	812
Finlande		-	-	-	-	-	-	-	-	197	210
France	-	370	384	424	475	502	508	527	574	626	602
Norvège	-	-	-	-	350	385	389	283	261	333	?
Pays-Bas	-	950	973	341	851	815	791	730	719	665	686
République Tchèque	-	264	264	280	280	279	274	278	273	259	275
Suède	-	X	89	X	X	X	X	X	-	150	170
Suisse	-	214	217	230	218	227	230	233	253	254	257
USA	-	345	X	X	231	215	215	215	X	X	X
TOTAL		**8390**	**8325**	**7723**	**9006**	**9109**	**9182**	**8996**	**8812**	**9221**	**9156**

☞ Rapport du Président de la Commission Internationale d'élevage (Josef Westermann)

Chaque année, 40 à 50 saillies sont effectuées à l'étranger par les mâles allemands. Décision est prise d'organiser tous les deux ans une réunion avec tous les responsables d'élevage nationaux. La prise en charge des frais de déplacement incombera aux clubs nationaux.

Renouvellement du poste de Directeur
Jacqueline Mette est reconduite dans sa fonction de Directrice des services à l'unanimité des membres présents.

Rapport des pays membres

Allemagne (Dietrich Berning)

- L'augmentation du nombre d'adhérents est principalement due à l'adhésion du KlM-GNA (Amérique du Nord).
- Le club allemand va changer son site Internet et, par la même occasion, financera le nouveau site du KlM-I.

Pays-Bas (Cor Bottenheft)

- Depuis 2 ans, le test ADN est obligatoire pour les géniteurs et les chiots ; le contrôle des maladies oculaires l'est depuis 10 ans.
- 25 portées ont vu le jour en 2015. 4 à 5 mâles étrangers sont régulièrement utilisés.

Belgique (Cor Bottenheft)

- Le club belge compte actuellement 100 membres. Le club organise des expositions, des épreuves de travail et des journées familiales. Une épreuve de test des aptitudes naturelles est actuellement à l'étude.

France (Germain Klein)

- Elisabeth Descamps remplace Bernard Brenuchon, démissionnaire, à la tête du CFEML. Suite à ce changement de Présidence, le CFEML ne pourra assurer l'organisation de l'IMP 2017.
- En 2015, un peu plus de 1 000 chiots sont nés de 163 portées.
- Epreuve "Pistage-Criant " : synthèse des résultats 2015/2016.En 2 ans, 28 chiens ont été présentés.
  - L'enregistrement des résultats est géré par le club national et non pas par la Société Centrale Canine.
  - Demande de la reconnaissance du certificat "Pistage-Criant" par l'ensemble des pays membres du KlM-I.
  - Le Président du KlM-I recommande aux pays membres de reconnaître le Certificat Pistage-Criant.
- Le CFEML a reconnu officiellement les deux variantes de l'IMP-A et l'IMP-B (cotation 4/6).
- IMP 2016, il est nécessaire d'harmoniser l'évaluation de la quête et de l'arrêt afin de maintenir un niveau d'exigence élevé pour une épreuve internationale. Nécessité de rédiger le standard de travail du PEM pour servir de base à l'IMP, il devrait figurer en annexe dans le standard de la race ce qui n'est pas le cas actuellement.

Danemark (H. R. Andersen et P. Katholm)

- Le Comité a été renouvelé.
- Des épreuves de travail inspirées des épreuves allemandes sont régulièrement pratiquées.
- H. R. Andersen souligne que l'adhésion au KLM-I ne doit pas avoir comme seule préoccupation l'accès aux étalons allemands.

Autriche (Phillip Ita)

- Le comité a été entièrement renouvelé cette année.
- Le club compte plus de 1 000 adhérents dont 625 sont conducteurs de PEM.

IMP 2017
Suite à la défection française, le club régional de la Bavière du Nord envisage d'organiser l'édition 2017.
IMP 2018
Le Danemark pourrait assurer l'organisation.
A confirmer.

Formulaire international du Criant
L'AG décide que, dès réception de la version en allemand du règlement du Pistage-Criant du CFEML, le formulaire international proposé par Germain Klein pour valider le type de Criant sur du gibier en plus du lièvre et du renard, pourra être utilisé. La décision d'adopter le type de criant pour la reconnaissance à l'élevage restera du ressort de chaque pays membre.

Modification du règlement de l'IMP-A
L'AG approuve la modification du règlement de l'IMP-A par l'ajout :
a) d'une épreuve facultative de rapport du renard.
b) de l'option d'une piste de sang posée le jour même (coef 4) en plus de la piste de sang posée la veille (coef. 6) qui figure déjà dans le règlement.

Sigles de performances : JKN et JKI
Le club allemand a décidé d'attribuer un sigle de performance (JKN et/ou JKI) à tout chien ayant obtenu des résultats conformes à des critères bien définis pour les épreuves nationales allemandes ainsi qu'à l'IMP.
Les pays membres sont invités à réfléchir à l'attribution d'un tel sigle de performance.

Bilan et objectif de l'élevage international de travail
Encourager l'élevage de travail international par :
- l'organisation d'une IMP,
- l'attribution du logo,
- l'attribution d'un sigle de performance (JKN et/ou JKI)

KlM
Kleine Münsterländer International

Germain KLEIN
16.01.2016

LES CHAMPIONS HOMOLOGUES EN 2016

CHAMPIONS DE FRANCE DE CONFORMITE AU STANDARD

Petit Epagneul de Münster

IVOIRE DU DOMAINE DU GRAND MARAIS
(FUGLEVANG'S JACK x FUTEE VOM HEXENKUPPEN)
Dysplasie A - cotation 4 - Mâle né le 21/05/2013
à M. HOUSSET Christophe

JULES DE WACOURT
(ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT)
Dysplasie B - cotation 4 - Mâle né le 26/08/2014
à M. Mme RIGA Janis / BOUCHER Pascale

HUMSCI DE LA TOUR DE COUMAIL
(ESCO VOM SCHMUTTERTAL x CRAFTY'N CHARM DE LA TOUR DE COUMAIL) Dysplasie B - cotation 4 - Femelle née le 19/08/2012
à Mme BOULANGER Magali

CHAMPIONS DES EXPOSITIONS NATIONALES

Petit Epagneul de Münster

CREUSE DE DONEZTEBE
(OSLO DE WACOURT x SUMA DU VALLON DES CHARLES)
Dysplasie B - cotation 4 - Femelle née le 16/03/2007-
à M. URRUTIA Peio

CHAMPIONS DE FRANCE VETERAN

Grand Epagneul de Münster

BERLIOZ DES GRANDES VORACHYRES
(SIRIUS CHAMAVIA x RITA DES GRANDES VORACHYRES)
Dysplasie A - cotation 4 - Mâle né le 15/06/2006
à M. RABILLER Christian

Petit Epagneul de Münster

UNDY DE L'OREE DES BERTRANGES
(MISTRAL DU CLOS DES HORTIOUX x PRISKA DE LA COLLINE AUX SORCIERES) - Dysplasie A - cotation 3 -
Femelle née le 02/06/2003 à Mme BOULANGER Magali

CHAMPION DE FRANCE JEUNE

Petit Epagneul de Münster

JULES DE WACOURT
(ARGO DE WACOURT x HOPPLA DE WACOURT)
Dysplasie B - cotation 4 - Mâle né le 26/08/2014
à M. Mme RIGA Janis / BOUCHER Pascale

LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE
(HOBO DE LA RANCHE DU CHENE x FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT) -Dysplasie A - cotation 4 - Femelle née le 10/04/2015 à M. GUILLAUD-ROLLIN Fabien

CHAMPIONS INTERNATIONAUX DE BEAUTE

Petit Epagneul de Münster

ILLUX
(ADOC DES GRANDES VOIVRES x FOSSETTE)
Dysplasie A - cotation 4 - Mâle né le 01/07/2013
à M. PIGUET Julien

IRCO VOM HEXENKUPPEN
(ACO VON DER TEUFELSBURG x FIBY VOM HEXENKUPPEN)
Dysplasie A - cotation 4 - Mâle né le 17/06/2013
à M. RACAULT Cyril

CHAMPIONS INTERNATIONAUX D'EXPOSITIONS

Petit Epagneul de Münster

HEIDI VOM KINDERBACH
(CARLOS VON DER NACHTKOPPERL x BIRKA VON DER WASSER-SCHEIDE) - Dysplasie A - cotation 4 - Femelle née le 04/11/2013
à M. AUGER Alain

GRIOTTE DE LA SOURCE DE LA BERLANDE
(ADOC DES GRANDES VOIVRES x DJOUNA DU BOIS DU ROTIOT)
Dysplasie A - cotation 3 - Femelle née le 28/03/2011
à M. JOSIEN René

LAUREATS DE LA REGULARITE AU STANDARD 2016

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER MÂLE :

115 points : JULES DE WACOURT

ARGO DE WACOURT X HOPPLA DE WACOURT
né le 26/08/2014 - Dysplasie B - Cotation 4 -
prop. : RIGA Janis / BOUCHER Pascale,
prod. : DE FRANCE Agnès

04/06/2016	METZ	Championnat de France	juge :	M. MEDARD MANGIN Jacques	1 E MR CACS CACIB	30 pts
02/07/2016	VENDEUVRE DU POITOU	Nationale d'Elevage	juge :	M. LASSANDRE Jean	1 E MR CACS	30 pts
30/04/2016	AMIENS CACIB	Exposition IB spéciale race	juge :	M. LASSANDRE Jean	1 E MR CACS CACIB	20 pts
12/06/2016	DOUAI CACIB	Exposition IB spéciale race	juge :	Mme NURMATOVA Viktoriya	1 E CACS CACIB	20 pts
03/04/2016	MULHOUSE CACIB	Exposition IB	juge :	M. CHAPIRO	1 E MR CACS CACIB	10 pts
05/03/2016	AMIENS	Exposition nationale	juge :	Mlle DE FRANCE Agnès	1 E MR CACS	5 pts

2ème avec 61 points : JAPPOU DE LA BARTASSIERE
GECK DU BUISSON BRULE X BRISCA DE LA BARTASSIERE
né le 21/06/2014 - Dysplasie A
propriétaire et producteur : HUIDOBRO Rémy

3ème avec 34 points : l'FLAMME DU TER I'ET TILLEUL
ORKAS VOM HEEKER EICHENGRUND X CARMEN DU TER I'ET TILLEUL
né le 05/10/2013 - Dysplasie A - Cotation 2
Propriétaire et producteur : HELLEQUIN David

PETIT EPAGNEUL DE MÜNSTER FEMELLE :

81 points : MANOUCHE DU CLOS DES RENARDS

JOE DU CLOS DES RENARDS X INES DU CLOS DES RENARDS
née le 30/08/2013 - Dysplasie A - Cotation 4
propriétaire : HERBET P,
producteur : RIGA Janis, BOUCHER Pascale

04/06/2016	METZ	Championnat de France	juge :	M. MEDARD MANGIN Jacques	2 E RCACS RCACIB	24 pts
30/04/2016	AMIENS CACIB	Exposition IB spéciale race	juge :	M. LASSANDRE Jean	1 E CACS CACIB	20 pts
12/06/2016	DOUAI CACIB	Exposition IB spéciale race	juge :	Mme NURMATOVA Viktoriya	2 E RCACS RCACIB	16 pts
03/04/2016	MULHOUSE CACIB	Exposition IB	juge :	M. CHAPIRO	1 E MSO CACS CACIB	10 pts
02/07/2016	VENDEUVRE DU POITOU	Nationale d'Elevage	juge :	M. EYMAR-DAUPHIN Christian	TB	6 pts
16/04/2016	MAUBEUGE	Exposition Nationale	juge :	M. GOUBIE Jacques	1 E MR CACS	5 pts

2ème avec 54 points : LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE
Née le 10/04/2015 de HOBO DE LA RANCHE DU CHENE X FLAMME I DE LA PLAINE DU SOLOGNOT - Dysplasie A - Cotation 4
propriétaire : GUILLAUD-ROLLIN Fabien, producteur : BOTTON Hubert

3ème avec 40 points : JAVA DU DOMAINE DU GRAND MARAIS
Née le 12/05/2014 de DALTON VOM HEXENKUPPEN X DANA DU PASSAGE DE LA NAUX - Dysplasie B
propriétaire : CHATELOT Samuel, producteur : HOUSSET Christophe

LANGHAAR FEMELLE :

85 points : LOIS V.D LAARSCHE VELDEN
Née le 24/04/2014 de VIDAR VON DER HAFKESDELL X BRIT UIT DE LANGE JAMMER - Dysplasie B - Cotation 2 -
propriétaire : TEGGIN Sandrine, producteur : M. J.A VAN VEGGEL

04/06/2016	METZ	Championnat de France	juge :	M. MEDARD MANGIN Jacques	1 E MR CACS CACIB	30 pts
02/07/2016	VENDEUVRE DU POITOU	Nationale d'Elevage	juge :	M. EYMAR-DAUPHIN Christian	1 E CACS	30 pts
30/04/2016	AMIENS CACIB	Exposition IB spéciale race	juge :	M. LASSANDRE Jean	1 E MR CACS CACIB	20 pts
29/05/2016	BAILLEUL	Exposition nationale	juge :	M. SOULAT Raymond	1 E MR CACS	5 pts

SPECIALE de RACE à AVIGNON CACS le 24 Septembre 2016.

Ce sont 11 Petits MUNSTERLANDERS qui étaient inscrits à cette Spéciale de Race d'Avignon avec comme juge M. FABRE Jean Michel.
Tout s'est passé dans une très bonne ambiance et convivialité entre propriétaires de nos chers compagnons.
Des conseils ont été donnés pour aider à la progression du dressage et certains pour le prochain TAN 2017.
Des visiteurs sont venus visiter notre stand et un apéritif est venu clôturer cette très belle journée .

Je remercie tous les participants et les félicite encore une fois.
Le délégué PACA et LR M. CATANIA Joseph .

CARNET NOIR :

Nous avons appris le décès de Gilles Varambier, grand connaisseur des Braques Allemands juge de travail, ayant fait son assessorat pour la partie beauté lors la Nationale d'Elevage de 2016 à Vendeuvre du Poitou.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

RESULTATS DES EXPOSITIONS 2ÈME SEMESTRE 2016

09/07/2016 ALES
juge : M. GALLET-LACHAISE André (Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE CHAMPION :
1er Exc. CACIB Meilleur de race : FALCO DU CLOS DES COOKIES à M. GRASSI M.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS : JAPPOU DE LA BARTASSIERE à M. HUIDOBRO R.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB : LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE à M. GUILLAUD ROLLIN F.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE à M. FOUCAUD E.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. RCACS RCACIB : HERMINE DES GRANDES VOIVRES à M. GRASSI M.

10/07/2016 LILLERS
juge : Mme PARENT Nathalie

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE OUVERTE :
1er TB : ISYS à M. VANDAL J.

14/07/2016 CRESSAT
juge : Mlle BOULANGER Magali

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS : JAPPOU DE LA BARTASSIERE à M. HUIDOBRO R.
2ème Exc. RCACS : JASKO DU CLOS DE MURCY à M. RAYET M.
3ème Exc. : CAMBO DE DONEZTEBE à M. URRUTIA P.
CLASSE VÉTÉRAN :
1er Exc. : DARKOS à M. URRUTIA P.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS Meilleur de race : CREUSE DE DONEZTEBE à M. URRUTIA P.
CLASSE BABY :
TP : MAYA DE WACOURT à Mme CACARD D.

17/07/2016 AURILLAC
juge : M. CASTANET Jean-Pierre

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE JEUNE :
1er TB : LISKA DE LA DENT DURE à M. COMMARET P.

17/07/2016 PONTIVY
juge : M. GOUBIE Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LOYS à M. LE NEL M.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS : LISKA DU DOMAINE D'AIDEN à M. BINARD D.

30/07/2016 DIEPPE
juge : M. SOULAT Raymond (Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. RCACS : LEO DE BLUNBRUC'H à M. BOUCHER P.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS : INOX DE LA LEIMENGRUB à M. BOVIN D.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE JEUNE :
1er Exc. Meilleur de race : LETTIE à M. FRION F.
2ème TB : LASSIE DU PARC PROTHON à M. LABOULLE R.

14/08/2016 BRIVE
juge : M. LASSANDRE Jean

Langhaar Femelle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : GUINEE DE JONCAIT à M. JANICOT P.

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LUKA DU DOMAINE D'AIDEN à M. RIFFARD D.

21/08/2016 GAUCHY
juge : Mme PARENT Nathalie

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS Meilleur de race : ISAC DU TER I'ET TILLEUL à M. HANSEN N.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : Meilleur Jeune LASSIE DU PARC PROTHON à M. LABOULLE R.

28/08/2016 STRASBOURG
juge : M. PEPER Wilfried

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE JEUNE :
1er Exc. Meilleur de race : LAIKA VOM LOESS DU KOCHERSBERG à M. DEBES J.

03/09/2016 DIJON
juge : M. LASSANDRE Jean

Grand Epagneul de Münster Femelle
CLASSE JEUNE :
1er Exc. Meilleur de race : LILAS DU CLOS DU WASENBERG à M. BAROLET R.

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. Meilleur de race : LACK DE L'ECHO DES MONTAINES à M. GALLOTTA P.

04/09/2016 COMPIEGNE
juge : M. WITZMANN Camille

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE JEUNE :
1er Exc. Meilleur de race : LA FOLIE DE LA VALLEE DE L'ORILLON à Mme WERY-ROUSSEAU L.

24/09/2016 AVIGNON
juge : M. FABRE Jean-Michel (Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er TB : LACK DE L'ECHO DES MONTAINES à M. GALLOTTA P.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. RCACS : IGOR DU WASSERWALD à M. BOUCHET J.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS Meilleur de race : JARO DE LA RANCHE DU CHENE à M. MELI N.
CLASSE PUPPY :
TP : MISTRAL DE LA PLAINE DU SOLOGNOT à M. BOUCHET J.
CLASSE BABY :
TP : MOZART DE NOTRE DAME DE BEAUREGARD à M. ROBERT C.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. : LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE à M. GUILLAUD ROLLIN F.
2ème Exc. : LEVEL DU MAS DES OISEAUX à M. BOUCHET J.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. RCACS : JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE à M. FOUCAUD E.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS : HERMINE DES GRANDES VOIVRES à M. GRASSI M.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. Meilleur jeune : LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES à Mme PINTON A.
Termine Meilleur Jeune du 7ème groupe et 2ème meilleur jeune de l'exposition

02/10/2016 HASPARREN
juge : M. CASTANET Jean-Pierre

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS Meilleur de race : CREUSE DE DONEZTEBE à M. URRUTIA P.

08/10/2016 ORLEANS
juge : M. ROULLEAU Roger

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE OUVERTE :

1er Exc. CACS CACIB : JAPPOU DE LA BARTASSIERE à M. HUIDOBRO R.
2ème Exc. RCACS RCACIB : FEBUS DU GRAND METIFEU à Mme BOS C.
3ème Exc. : ICAR DES GRANDES VOIVRES à M. GLUCK M.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. : HEIDI VOM KINDERBACH à M. AUGER A.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. Meilleur de race : LAIKA DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à Mme AUGER P.

22/10/2016 POITIERS
juge : M. WITZMANN Camille
(Spéciale de race)

Langhaar Mâle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : ICTUS à M. GUERRY P.

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LINK DES LEGENDES DE CHIMERA à M. JOURNEAU H.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. RCACS RCACIB : INTOX à M. AUDIOT B.
CLASSE PUPPY :
AP : MY LORD MENDY DE LA TOUR DE COUMAIL à M. URRUTIA P.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE CHAMPION :
1er Exc. RCACIB : GAIA DU BOIS DE RIANCEY à M Mme ARAULT / LEBERT G.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CACS CACIB : LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE à M. GUILLAUD ROLLIN F.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : Meilleur Jeune LADY DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE à M. DUSSOUL A.

05/11/2016 METZ CAC
juge : M. KIPS Guy

Langhaar Mâle
CLASSE OUVERTE :
TB : HILAN VOM HUNDEGELAUT à M. BARCAT C.

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS : LAH à Mme DELEPINE C.
2ème TB : ARKO VOM PFINGSTWALD à M. AEBERHARD R.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LOU DES HAUTS DE LA SAINTE NEIGE à Mme PLAZONNET V.
2ème Exc. : LA FOLIE DE LA VALLEE DE L'ORILLON à Mme WERY-ROUSSEAU L.
CLASSE PUPPY :
TP : PERLE DU GRES DES FAGNES à M. RENARD P.

06/11/2016 METZ CACIB
juge : M. EYMAR-DAUPHIN Christian

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : HARON DE ROCANCOURT à M. DELAFONT C.
2ème Exc. RCACS RCACIB : JARO DE ROCANCOURT à M. DELAFONT C.

12/11/2016 ST ETIENNE
juge : M. MEDARD MANGIN Jacques

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS CACIB : IDALGO DU VIEUX CHARBONNIER à M. BOUCHET D.
Classe puppy :
TP : MAIKO DU CLOS DE MURCY à M. BORDINARO V.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LOCK'TITE DE L'ECHO DES MONTAINES à Mme PINTON A.

26/11/2016 MARSEILLE
juge : M. LASSANDRE Jean

Grand Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS CACIB Meilleur de race : LAIKA DU MARAIS BLANC à M. ZAFFRAN J.

03/12/2016 ROUEN
juge : M. GUILBERT Yves
(Spéciale de race)

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS CACIB : JAPPOU DE LA BARTASSIERE à M. HUIDOBRO R.
CLASSE BABY :
TP : MEDOC DE XAVIERES à M. DE CAFFARELLI G.
CLASSE JEUNE :
1er Exc. : Meilleur Jeune LEWIS DE LA VALLEE DE LA PY à M. CHEVALIER G.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE CHAMPION :
1er Exc. CACIB Meilleur de race : GACHETTE DE WACOURT à M. DE VAINS M.
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS RCACIB : LA FOLIE DE LA VALLEE DE L'ORILLON à Mme WERY-ROUSSEAU L.
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. RCACS : LASSIE DU PARC PROTHON à M. LABOULLE R.

10/12/2016 LILLE
juge : M. DESCHUYMERE Norman

Langhaar Mâle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS : à Mme DENORME V.

Langhaar Femelle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS Meilleur de race : DARCA VON HOGENBOGEN à Mme DENORME V.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE INTERMÉDIAIRE :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LA FOLIE DE LA VALLEE DE L'ORILLON à Mme WERY-ROUSSEAU L.
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. RCACS : JOLIA DU CLOS DES COOKIES à M. BAROIS J.

10/12/2016 NANTES
juge : M. GUILBERT Yves

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE OUVERTE :
1er Exc. CACS Meilleur de race : LOLA VOM HUNDEGELAUT à M. MELINAT J.

EXPOSITIONS A L'ETRANGER

26/08/2016 CHAMPIONNAT D'EUROPE à BRUXELLES
juge : M. KHOMASURINDZE REVAZ (RUSSIA)

Grand Epagneul de Münster Femelle
CLASSE CHAMPION :
1er Exc. CAC CACIB : HIKA DU LYS DES ALPES à M. RABILLER C.

Petit Epagneul de Münster Mâle
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. : JULES DE WACOURT à M. Mme RIGA/BOUCHER J.

Petit Epagneul de Münster Femelle
CLASSE TRAVAIL :
1er Exc. CAC CACIB Meilleur de race : LUISY DU CLOS DES RENARDS à M. Mme RIGA BOUCHER J.
CLASSE JEUNE :
2ème Exc. : OSEILLE DU CLOS DES RENARDS à Mme HERBET F.

LA PRESENTATION DE VOTRE JEUNE CHIEN A LA NATIONALE D'ELEVAGE

Voici quelques conseils qui vous permettront de bien présenter votre chien à notre Nationale d'Elevage. La présentation a son importance en exposition : un chien, assis, qui saute, ou qui recule devant le juge, ne peux être apprécié par celui-ci.

Important :

La Nationale d'Elevage n´est pas une exposition de beauté comme les autres, c´est une exposition de standard qui a son importance dans la sélection de nos futurs géniteurs, c'est pour cela qu'elle vous permet de monter votre chien en cotation.

Le but de la Nationale d'Elevage dans un premier temps est de vérifier le cheptel des jeunes chiens (12 mois et plus), de les confirmer et leur faire passer le Test d'Aptitudes Naturelles ce qui permet d'accéder à la cotation 2/6 considérée par le CFEML comme la qualification minimum pour la reproduction, indispensable pour maintenir un cheptel de qualité.

C'est le rassemblement incontournable de notre Club où l'on peut rencontrer le plus grand nombre d'Epagneuls Allemand avec leurs propriétaires et éleveurs passionnés de la même race, c'est aussi le rendez-vous idéal pour prendre les contacts nécessaires pour des futures saillies.

Tout propriétaire que vous êtes se doit d´assister à la Nationale d'Elevage, tous les délégués régionaux doivent être présents à la NE, se faire connaître auprès de leurs adhérents : la Nationale d'Elevage, c'est la fête de notre Club et de nos chiens !

Vous avez donc une petite préparation à réaliser la semaine précédant la NE.

Rincez votre chien à l'eau tiède, si possible sans shampoing, sauf si totalement indispensable, 8 jours avant le jour J, brossez le régulièrement afin d'enlever les poils morts.
Entraînez votre chien à marcher au pied sur votre gauche sans tirer sur la laisse, d´abord au pas, puis au trot en formant un cercle. Le chien doit toujours être à l'intérieur du cercle, le juge veut observer votre chien et non vos jambes.
Le jour de la NE vous tournerez sur un ring de 9 m/ 9 dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

La position en statique :

Après votre petit tour de manège, vous passez un à un devant le juge dans l'ordre des numéros qui vous ont été remis par le secrétaire du Juge. Le chien doit rester debout sans bouger devant la table du juge, en général sur une planche.

Le juge va tout vérifier : tatouage ou transpondeur - dents – taille – morphologie - poils - couleur des yeux – caractère - allures.

Pour cela votre chien ne doit pas être agressif ni craintif et doit se laisser manipuler, y compris la bouche et les testicules.

La mâchoire : vérification de la jointure de la mâchoire supérieure avec la mâchoire inférieure puis contrôle du nombre de dents jusqu'à l´arrière de la mâchoire inférieure de façon à vérifier la présence de la dernière molaire M3.

La taille : le juge mesure votre chien à l'aide d'une toise (appareil de mesure) qui sera positionnée le long de la patte avant et le curseur descendra jusqu´au haut de l´épaule (le garrot).
Vous pouvez l'habituer chez vous avec un mètre en bois.

Le poil : le juge passera éventuellement les mains dans le poil, pour contrôler le sous poil.

Il pourra aussi contrôler le fouet avec 2 doigts, il suivra les vertèbres jusqu´au bout afin de vérifier que la queue ne présente pas de cassure.

Pour les mâles, il contrôlera la présence et la taille des testicules : vous devez habituer votre chien à cette manipulation. Le jour de l'exposition, vous devez tenir l'avant de votre chien de façon à ce que le juge puisse passer derrière et manipuler le chien sans danger.

Les allures :
Vous ferez un aller/retour en ligne droite et éventuellement un cercle, pour vérifier les mouvements des membres antérieurs et postérieurs de votre chien.
Votre chien doit prendre le trot : pour cela, vous devez aller suffisamment vite voire courir.
Attention à ce que votre chien ne marche pas, ni n'aille à l'amble (mouvement des pattes du même côté en parallèle), ni au galop.
La laisse doit être lâche, le chien ne doit pas tirer.

PRESENTATION EN EXPOSITIONS

LES NOUVEAUTES par Agnès de France et Magali Boulanger

Certains d'entre vous ont pu se trouver ces dernières années, confrontés à des juges qui demandaient de ne pas « toucher » les chiens pendant les présentations.

Ceci devrait devenir une généralité, suite au règlement approuvé par le Comité Général de la FCI à Helsinki en octobre 2013 !!!!!
Les décisions prises ont pour but d'aider à préserver les caractéristiques internes et externes de chaque race, dans le cadre du standard. Ceci ne doit pas se faire au détriment du bien-être des chiens.

Comme il s'agit de sélectionner les meilleurs reproducteurs, les juges doivent garder des chiens aptes à remplir la ou les fonctions à laquelle ils étaient destinés à l'origine. Les soucis de santé ou de caractère doivent amener les juges à écarter ces sujets. Tout ce qui peut être Hyper type doit être écarté.

Les points suivants seront particulièrement regardés :

- Disharmonie et construction (au repos comme en mouvement le chien doit être équilibré et apte à se déplacer sans difficulté)
- Respiration (tout chien doit être apte à respirer normalement en repos comme en mouvement)
- Denture (développée en accord avec le standard)
- Yeux (brillants et secs sans signe d'inconfort)
- Peau excessivement lâche (Peau saine sans signe d'inconfort)
-Obésité et surpoids : il a été constaté une augmentation des chiens en surpoids pouvant amener des difficultés dans le déplacement, respiration… « quand le juge n'arrive plus à sentir les côtes du chien, quand les reins ne sont plus marqués et que les chiens ne sont plus aptes à se déplacer et/ou à respirer correctement, ces chiens ne doivent jamais recevoir le qualificatif excellent »

- Caractère et comportement (Tous les chiens doivent avoir un bon caractère sur le ring, et également approprié à la vie dans la société actuelle) « un comportement agressif ou peureux lors du jugement ne sera en aucun cas toléré et donnera lieu à la disqualification du (des) sujet(s) concerné(s) »

- Robe abondante et toilettage : (la robe ne doit pas empêcher le déplacement et/ou la vue)

La présentation du chien (et là ça va vous changer !!!)
Un chien doit être présenté avec une laisse détendue, de manière naturelle, avec un mouvement correct, spécifique à sa race. Il est interdit de tirer son chien par le cou et/ou la queue.

Vous devez donc vous approchez de la présentation du cas 2

Explications en images :

Cas 1

Aujourd'hui on demandait une présentation de ce type (« à l'anglaise » car ressemblante à ce qui est demandé en chien britannique)

Cette présentation permet de positionner le chien comme il faut sur ses aplombs pour obtenir une très jolie ligne de dos, une bonne sortie d'encolure
Vous voyez bien le chien en totale extension « tiré » par la queue et le cou, la laisse est tendue.

Cas 2 présentation « au naturel »

Grosso modo c'est le chien qui se pose

Là le chien se positionne quasiment seul. La ligne de dos est moins tendue mais bonne, son dos n'est pas creusé « ensellé » ce qui ne serait pas très bon.
Le fouet est « sorti ». S'il avait été enroulé sous le ventre ceci aurait démontré une certaine timidité.
Vous voyez la laisse souple (elle n'est même pas tenue, posée au sol)
Si nous voulions être perfectionniste sur cette présentation : les antérieurs (pattes avant) pourraient être l'un à côté de l'autre.

Soit le « handleur » se positionne sur le côté de son chien, soit il peut aussi se mettre devant son chien (cf les 2 photos)

Pendant quelques mois les deux méthodes risquent de se chevaucher. C'est à vous d'écouter ce que le juge va vous dire. S'il vous dit « présentez votre chien » allez plus vers le cas 1, s'il vous dit « laissez-votre chien » ou « Ne touchez pas votre chien » alors optez pour le cas 2 !!!!

Voici des allures en laisse souple (vous la voyez bien, détendue entre Angélique et Hilan) ...
Et c'est comme tout, cela s'apprend !!!!!!

LE DECES DE SON CHIEN

par Magali Boulanger

Ce sujet est un peu délicat à aborder, car il constitue bien souvent une épreuve très douloureuse. De nombreux sites et ouvrages traitent du sujet.

Qu'il vive dans la maison ou en extérieur vous avez partagé des moments importants avec lui, dans la vie de tous les jours, à la chasse… avec vos enfants…. C'était peut-être votre premier chien LOF, votre premier champion, votre chien qui vous a permis un coup de chasse extraordinaire qui restera à vie de votre mémoire… quelle que soit la raison, vous avez un lien avec ce chien. C'était un ami, un compagnon, un auxiliaire de chasse…. Un membre de votre famille, une partie de votre vie…. Son amour et sa fidélité ont été sans faille.

Peu importe la façon dont ça se produit, nous ne sommes jamais prêts émotionnellement pour la mort d'un bien-aimé animal de compagnie (citation du professeur Wallace Sife, fondateur de l'Association pour la perte et le deuil d'un animal de compagnie de New York (Association for Pet Loss and Bereavement))

Ceci peut être d'autant plus douloureux si vous possédez plusieurs chiens du même âge ou proches en âge puisque vous prenez le risque de devoir subir plusieurs départs rapprochés.

Les différentes façons de partir auxquelles vous pouvez être confronté :

- La mort accidentelle (chasse, voiture…)
- La mort brutale (crise cardiaque…)
- La mort naturelle de vieillesse
- La mort naturelle suite à une maladie
- L'euthanasie pour un chien en fin de vie
- L'euthanasie pour un chien dont les traitements sont largement au-dessus des possibilités de son maître.

C'est souvent devant ce fait douloureux que nous nous trouvons désemparés car nous n'avons pas prévu que cela arriverait (même si le chien est malade depuis plusieurs années, on espère toujours que…). Certains de ces décès peuvent entrainer en parallèle un sentiment de culpabilité (par exemple ne pas avoir eu les moyens de faire soigner son chien…)

Que faire de son chien au moment où nous y sommes confrontés ?
- Inhumer son chien chez soi (le code rural (Article L226-2))
C'est possible si votre chien fait moins de 40 kg, mais sous certaines conditions.
•Le terrain doit vous appartenir
•L'endroit où sera votre animal doit être au minimum à 35 mètres de toute habitation ou d'un point d'eau
•Ne pas placer le corps dans un sac en plastique mais vous pouvez le mettre dans le tissu de votre choix (couverture, drap……)
•L'emplacement doit être creusé à plus de 1 mètre de profondeur
•Le corps doit être recouvert de chaux vive.

C'est impossible si le chien fait plus de 40 kg. Si vous souhaitez le faire enlever par le service d'équarrissage, vous avez des délais à respecter…… (et des conditions pour garder votre animal avant que le service n'arrive…imaginez un mois d'août par 40°C à l'ombre … … …) Ce service n'est pas gratuit et peut avoisiner les 200 euros.

- Inhumer son chien dans un cimetière pour animaux.
Le premier au monde serait celui d'Asnières.
Là vous aurez le choix :
•Inhumation en pleine terre (avec pierre tombale ou pas)
•Inhumation d'un cercueil dans un caveau (là aussi avec ou sans pierre tombale)
•Dépose de l'urne au columbarium
•Dispersion des cendres dans le jardin des souvenirs.
Sachez que la loi ne vous autorise pas si vous décidiez que le jour où il vous arrivera quelque chose vous souhaitiez être incinéré et inhumé aux côtés de votre chien dans un cimetière pour animaux, ce n'est pas possible.

-Incinération collective (par l'intermédiaire de votre vétérinaire).
Vous confiez votre animal à votre vétérinaire, qui prend contact avec la société d'incinération et coordonne la prise en charge et l'incinération de votre compagnon.
Une convention de crémation est établie avec votre vétérinaire, qui officialise votre choix et authentifie la prise en charge de votre animal dans le respect et la dignité.
Les cendres sont confiées à un centre d'enfouissement conformément à la loi.

Incinération individuelle avec restitution des cendres.
- Vous confiez votre animal à votre vétérinaire, qui prend contact avec la société d'incinération et coordonne la prise en charge et l'incinération de votre compagnon. Dès la prise en charge au cabinet vétérinaire, le corps de votre compagnon fait l'objet d'une procédure d'identification qui permet de vous assurer la restitution intégrale des cendres de votre animale.
Un « code barre » numéroté accompagne le corps tout au long de la crémation puis les cendres jusqu'à la mise en urne. Un certificat de crémation, gage de traçabilité, garantit que les cendres qui vous sont restituées sont bien celle de votre compagnon.
Vous choisissez au moment où vous arrivez chez votre vétérinaire une urne sinon ce sera une urne « basique » qui vous sera fournie.

- Vous pouvez aussi faire le même procédé, mais assister à la crémation. Vous devez alors passer par le vétérinaire pour établir la convention de crémation et prendre rendez-vous.
Soit le crématorium prendra en charge le transport du vétérinaire à leur site, soit vous vous rendez directement dans le crématorium spécialisé dans les animaux, le plus proche de chez vous. Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de la cérémonie, la préparation du corps de votre animal et sa présentation pour un moment de recueillement à ses côtés, la crémation individuelle et de la mise à disposition d'un salon funéraire pendant toute la durée de l'incinération.
Sachez que dans ces 2 cas, la loi vous autorise, si vous décidez à votre décès (souhaité le plus tard possible) d'être inhumé avec les cendres de votre (vos) compagnons. Il vous suffit de placer les cendres dans le cercueil. Attention si vous souhaitez être incinéré avec vos chiens dans votre cercueil, il faut penser que certaines urnes ne peuvent pas brûler (mieux vaut prévoir !).

Le temps du Deuil :
Comme pour un proche, le départ de son animal n'est pas anodin (particulièrement pour les jeunes enfants qui ont toujours connus ce compagnon de jeu) et chacun va s'exprimer de différentes façons.

Personne ne peut juger la façon que chacun aura de gérer le départ de son chien.

Différentes étapes se produisent le plus souvent…
Mais il semble très important de se rappeler d'une chose, aucun autre animal ne pourra remplacer le vôtre, même s'il en est une réplique conforme physique, il n'en demeure pas moins que chaque chien est unique.

Il faut essayer de ne pas penser à tout ce que l'on ne pourra plus faire ou que l'on a pas fait avec son fidèle compagnon, mais se remémorer tous les souvenirs heureux qu'il nous a laissés.

Sources et extraits de :
www.incineris.fr
www.wamiz.com
www.caniludic.com

L'HERPES VIROSE

par le Docteur vétérinaire Maison

S'il existe une pathologie d'actualité dans le monde de l'élevage canin, c'est bien l'herpès virose. Il n'y a pas un magazine professionnel vétérinaire qui n'ait traité le sujet dans les derniers mois. Cet engouement subit pour un virus qui n'est finalement pas nouveau puisqu'il fut isolé pour la première fois en 1964 est le lancement sur le marché d'un vaccin dirigé contre ce virus par un laboratoire français.

De plus, jusqu'à ces dernières années, le diagnostic de cette maladie posait quelques problèmes et il s'agissait le plus souvent d'un diagnostic clinique, c'est à dire reposant sur l'observation de symptômes évocateurs, donc pas toujours très rigoureux. Le seul examen de laboratoire disponible était la sérologie (dosage des anticorps dans le sang) mais cela était difficilement interprétable. Or, depuis quelques années, une nouvelle technique a vu le jour, la PCR, qui permet de mettre en évidence directement le virus présent dans les tissus et qui constitue une aide considérable pour le praticien.
Il faut bien comprendre que c'est une maladie d'élevage qui ne concerne presque exclusivement que les chiens qui vivent en collectivité. La prévalence de ce virus dans le cheptel français de chiens d'élevage varie suivant les études de 15% à 30%. C'est donc un virus largement répandu et peut-être même plus que les enquêtes ne le laissent croire car il existe de nombreux porteurs latents, c'est à dire des chiens porteurs de virus mais non dépistés par un examen de laboratoire. Une enquête menée en Grande-Bretagne en 1998 a révélé plus de 70% de chiens positifs et une autre aux Pays-Bas en 1997 a donné un résultat supérieur à 40%.

L'herpès virus est un virus presque anodin et en tous cas jamais dangereux pour le chien adulte qui même infecté, ne présente que des signes discrets voire rien du tout. Par contre, c'est un

virus qui peut se révéler redoutable pour la chienne gestante, les fœtus et les chiots nouveau-nés puisqu'il entraine avortements, résorptions embryonnaires, mortalité néonatales et infertilité. Les conséquences dans les élevages touchés peuvent être dramatiques sur le plan économique et traumatisantes sur le plan psychique. En effet, l'absence de traitement efficace contraint l'éleveur à assister impuissant à la mort de la quasi-totalité des chiots âgés de quelques jours seulement. Ces derniers cessent de téter, présentent des douleurs abdominales importantes, de la diarrhée et parfois des signes neurologiques. La mort survient rapidement. La mère quant à elle, ne présente aucun signe de maladie. Dans d'autres cas, l'infection intervient plus précocement et provoque soit une résorption embryonnaire très discrète sur le plan de la symptomatologie ou un véritable avortement avec des pertes vaginales importantes.

Les adultes contaminés peuvent présenter des lésions génitales sur la vulve ou sur le gland plus ou moins discrètes et fugaces, donc rarement observées en pratique. Une forme respiratoire de la maladie peut également se rencontrer chez les chiots plus âgés ou les adultes qui ressemble à la toux de chenil.

L'herpès virus est un virus fragile qui ne survit que quelques minutes dans le milieu extérieur et est détruit par les désinfectants classiques. C'est un virus qui n'aime pas la chaleur et ne réplique qu'à des températures de 35° ou 36°. Il présente donc un tropisme particulier pour les muqueuses «froides» de l'animal, c'est à dire les muqueuses génitales, respiratoires et oculaires. C'est également la raison pour laquelle il se développe particulièrement bien chez le chiot nouveau-né dont la température corporelle est relativement basse dans les premières semaines et dont le système immunitaire est encore immature.

Les modes de contagion du virus sont la voie oro-nasale, la voie transplacentaire et la voie vénérienne. La contamination nécessite donc un contact plus ou moins étroit entre deux animaux. A noter cependant que la semence du mâle peut véhiculer le virus. L'insémination artificielle ne protège donc pas une femelle d'une contamination par un mâle infecté, par contre elle évite à un étalon sain d'être contaminé par une femelle porteuse.

Côté traitement, c'est plutôt décevant. Les traitements antiviraux destinés aux humains semblent très aléatoires. Le réchauffement des chiots à 39° inhibe la réplication virale et peut, dans certains cas, sauver une partie de la portée.

La prophylaxie revêt donc un rôle prépondérant. On peut se garantir à l'aide du statut sérologique des animaux que l'on désire faire reproduire et l'exiger des éleveurs avec lesquels on souhaite travailler mais l'existence de porteurs latents non décelables rend cette méthode peu sûre. La recherche du virus par PCR dans les tissus des organes sexuels récoltés à l'aide de cyto-brosse est déjà plus performante mais également coûteuse, d'autant plus qu'il

faut renouveler cet examen régulièrement au cours de la vie de l'animal.
La vaccination parait donc être le système de protection le mieux adapté. En vaccinant la mère pendant la gestation, on protège les chiots à l'aide des anticorps maternels qu'ils vont ingérer dans le colostrum. La vaccination ne protège donc pas la mère mais les chiots et c'est l'essentiel puisque le virus n'est véritablement dangereux pour le chien que dans ses premières semaines de vie. Par contre la vaccination doit être renouvelée à chaque gestation. Il faut effectuer deux injections : la première se fait entre le premier jour des chaleurs jusqu'à 10 jours après la saillie et le rappel est injecté une à deux semaines avant la mise bas. Ce vaccin présente bien évidemment une totale innocuité pour la mère et pour les chiots.

Les éleveurs qui ont vécu la perte d'une portée atteinte d'Herpès virus sont déjà convaincus de la nécessité de vacciner. Pour les autres, je ne saurai que vous conseiller de faire de même. Vous vaccinez chaque année vos chiens contre la maladie de Carré alors que, pour la plupart d'entre vous et grâce justement à la vaccination, vous n'avez heureusement jamais connu de près cette maladie. Alors pour l'Herpès virose, faites de même : N'attendez pas une catastrophe pour bénéficier des progrès de la médecine vétérinaire.

Avec l'aimable autorisation du Docteur Frédéric Maison, président du RALIE (rassemblement des amateurs de lévriers d'Irlande et d'Ecosse), qu'il en soit ici remercié.

Ce bulletin est le vôtre, et vos témoignages sont enrichissants, qu'ils concernent la chasse, l'élevage, les concours, ou tout simplement la vie avec votre compagnon Epagneul allemand : n'hésitez pas à nous les envoyer, sous format word et avec photos (d'excellente qualité, et envoyées séparément sous forme de fichier de type « image » (jpeg ou autre) à : **cfeml.bulletin@orange.fr - avant le 1er septembre 2017**

LES ORIGINES DU PETIT MUNSTERLANDER

par Germain Klein

Sources : Verband Kleine Münsterländer e.V. KlM-International

Par le passé en Allemagne, les chiens broussailleurs et les chiens de Rouge étaient les plus prisés. Un personnel spécialisé s'occupait des chiens qui appartenaient en général à de très grands chenils.

L'élevage méthodique des chiens de chasse et du *Kleine Münsterländer Vorstehhund* (Petit Münsterlander chien d'arrêt) a commencé au milieu du 19ème siècle.

Vers 1870, dans les fermes du Münsterland (Basse-Saxe), vivaient des Wachtelhunds à poils longs (chien de caille ou d'Oysel) dont les qualités principales étaient d'arrêter fermement, de posséder de très bonnes dispositions pour le pistage et pour le rapport.

1906 : **Edmund Löns** (1880-1964), éleveur passionné, commença par poser les bases de l'élevage.

1911 : **Löns** s'intéresse à une lignée "Dorstner" dont l'éleveur **Wolberg**, garde-chasse, habite à Dorsten dans le Münsterland.

Un autre éleveur est répertorié dans le Münsterland, le maître d'école **Heitmann** de Burgsteinfurt.

Dans ces chiens coulait le sang de leurs ancêtres, chiens d'arrêt et broussailleurs d'Allemagne du nord et des Pays-Bas. Il est plus que probable que ces courants de sang étaient issus de croisements d'épagneuls et de spaniels belges et français qui accompagnaient les officiers de Napoléon lors de l'occupation de la Westphalie.
Ces deux lignées, la lignée Heitmann'sche, un peu menue, et la lignée Wolberg'sche, plus corpulente, constituent la base de la race "Kleine Münsterländer Vorstehunde". En témoignent les couples de frères et soeurs "Boncoeur" et "Herta von Lohburg" de la lignée **Heitmann** comme "Rino-Hervest" et "Mirza I-Hervest" de la lignée Wolberg'schen de Dorsten.

Edmund Löns

17.03.1912 : Création du club de race du nom de "Verein für Kleine Münsterländer Vorstehunde (Heidewachtel)" à Osnabrück ainsi qu'un livre des origines.

„Boncoeur" - Bildarchiv Hans Eggerts

„Rino Hervest" - Bildarchiv Hans Eggerts

„Herta von Lohburg" - Bildarchiv Hans Eggerts

A cette époque, la sélection se faisait d'une manière très pragmatique, les éleveurs et les propriétaires des étalons se connaissaient bien, ils chassaient souvent ensemble. Ils connaissaient les défauts et les qualités de chaque chien et pouvaient les accoupler en conséquence.

„Bingo" - Edmund Löns

1927 : **Edmund Löns** produisit des chiens truités car jusqu'à cette date n'était reconnue que la couleur marron – blanc. Une chienne truitée l'avait tellement impressionné par son intelligence, sa passion et son autonomie qu'il l'acheta et la fit reproduire. Cette couleur a été définitivement reconnue par le club en 1929.

1921 : **Edmund Löns** et le Docteur **Friedrich Jungklaus** publient les caractéristiques de la race du Petit Münsterlander.

1936 : le Club de race fixe définitivement les principales caractéristiques de la race et les aptitudes exigées pour le travail.

Le JGHV (Jagdgebrauchshundverband ou Association des chiens de chasse pratique met au point les règlements des épreuves de travail qui s'appliquent également au Petit Münsterlander.

Dr.med.et.phil.
Friedrich Jungklaus, 1875-1953

Jusqu'en 1961 l'élevage du Petit Münsterlander se développa d'une façon aléatoire.

2004 : la F.C.I. adopte le standard de la race n° 102.

.

Germain KLEIN
17.01.2017

A VOS APPAREILS PHOTOS !

Comme vous pouvez le constater dans ce bulletin, nous publions de plus en plus de photos de vos chiens, pour le bonheur de tous. Pour cela, nous faisons encore appel à vous, amateur ou non de la photographie, pour nous envoyer des photos de vos compagnons, en action de chasse de préférence. Les photos de bonnes qualités seront publiées dans le bulletin semestriel mais aussi sur notre site internet.

Conseils : Ces photos doivent être envoyées au format jpg (dim. 1024 x 768 minimum), 2 Mo (2000 Ko) minimum.
Prendre le chien en s'accroupissant afin d'avoir le meilleur profil ou la meilleure expression de celui-ci et non le sommet du dos ou du crâne.

LE COUTEAU SUISSE DU CHASSEUR

par Benjamin Basset

Rien ne lui fait peur !

Du plaisir, ce petit chien d'arrêt sait en donner. Il faut dire que c'est un téméraire qui n'a peur de rien, ni de personne. Il ne craint ni les ronces, ni la glace et il chasse tous les gibiers avec la même passion. Le petit münsterländer est beau à voir chasser. C'est un élégant qui sait utiliser sa puissance à bon escient et au bon moment. Il ne fait pas partie de ces chiens qui courent dans le vide pendant 1 heure et passent, langue pendante, le reste de la journée dans les pieds.

« Plume ou poil, un petit münster peut tout chasser, reprend Michel Feutry. Il excelle au sanglier comme au canard et rapporte naturellement, ce qui est loin d'être négligeable. C'est un chien qui aime l'eau et ne craint pas les conditions difficiles. Chasser avec un tel auxiliaire est vraiment agréable. Sa quête ne dépasse pas les 40 ou 50 mètres ce qui confère un confort évident à la chasse. »

Le petit münsterländer est un auxiliaire polyvalent, vaillant, confortable et terriblement efficace. Comme un springer qui ferait l'arrêt.

Malgré ses faux airs de springer spaniel, le petit münsterländer n'est pas originaire du pays de « Queen Elizabeth ». Comme son nom l'indique, cette race est née à Münster en Allemagne suite au croisement de chiens d'arrêt avec des broussailleurs. Dans leurs veines, coule le sang d'ancêtres élevés et choisis uniquement pour leurs capacités à chasser. Le petit épagneul de Münster est, de ce fait, foncièrement chasseur et polyvalent. Chien d'arrêt, chien de sang, retriever, bécassier, leveur de grand gibier (qui sait donner de la voix), il sait tout faire et c'est ce qui séduit de plus en plus de chasseurs dans notre pays. Mon « rédac'chef » affirme même que, dans son département de la Somme, cette race prend petit à petit le pas sur les historiques épagneuls picards. Ce n'est pas en Picardie mais à Douai dans le Nord que nous avons rencontré Michel Feutry, un cynophile averti, qui possède 2 « working » cockers mais également une chienne münsterländer qui lui donne entière satisfaction à la chasse.

La rencontre avec une race est quelquefois due aux hasards de la vie. C'est le cas de Michel Feutry qui, en raison d'un souci de santé passager, s'est lancé à la recherche d'un chien d'arrêt, plus facile à suivre que ses petits spaniels.

« Coller aux basques d'un cocker avec une jambe défectueuse est un peu compliqué, explique le chasseur. J'ai donc cherché un chien d'arrêt capable de chasser sous le fusil. Je m'intéresse à de nombreuses races mais le petit münsterländer m'a tapé dans l'œil. Le coup de cœur fut d'abord physique mais je savais également que ces chiens étaient d'excellents chasseurs. Je me suis donc attelé à étudier les origines et les résultats en concours. Mon choix s'est finalement arrêté sur une portée issue d'un élevage marnais. Hutèce est maintenant à mes côtés depuis 4 ans. Ma jambe est guérie mais je prends toujours un énorme plaisir à chasser avec elle. »

Certes, le petit münsterländer n'est pas un springer mais avouons tout de même que c'est le chien d'arrêt qui s'en rapproche le plus. Pour preuve, les utilisateurs de spaniels désirant s'essayer au chien d'arrêt se tournent souvent vers cette race. Soyons francs, le plus petit des chiens d'arrêt allemands est moins spectaculaire sur le terrain qu'un grouillant spaniel et rapporte moins rapidement qu'un véritable retriever mais reconnaissons lui le mérite de savoir tout bien faire. C'est un méticuleux qui ne laisse que peu de gibier derrière lui et dont l'arrêt demeure ferme s'il a été travaillé.

Un dressage en douceur

« Le dressage est facile et au fur et à mesure des séances, on voit l'évolution du chien. Je connais les préjugés sur les chiens allemands et je peux vous dire que les münsters ne sont vraiment pas têtus. D'ailleurs, le dressage doit s'effectuer en douceur et sans brutalité car ces chiens sont des gentils. Il suffit de se montrer ferme (main de fer dans un gant de velours) et patient. Avec un petit münsterländer, il est inutile de répéter 20 fois la même chose ; ce qui est acquis est acquis ! Ce chien peut-être mis entre toutes les mains. Il conviendra aux vieux briscards comme aux jeunes premiers. À la maison ou sur le terrain il est sociable avec ses autres congénères. Avec les humains, c'est un véritable pot-de-colle qui adore jouer avec les enfants. Il fait son travail de garde mais ne sautera jamais à la gorge de quelqu'un. Le petit épagneul de Münster est également rustique donc on peut le garder à l'intérieur comme au chenil sans aucun souci. »

Fin cynophile, Michel Feutry a gagné de nombreux concours de travail avec son cocker prénommé « Cachou ». Cependant, quand il va à la chasse, il ne laisse pas sa Hutèce au placard.

« Je me souviens comme si c'était hier de son premier arrêt. Nous chassions ensemble à Rieulay dans le Nord quand, tout à coup, elle s'est figée dans des herbes hautes. J'étais certain qu'un lapin allait déguerpir mais c'est un beau coq faisan qui a jailli sous son nez. J'ai visé juste et l'oiseau est tombé dans un étang derrière un

mur de roseaux. Je ne pouvais donc pas voir ma chienne partie au rapport mais au bout de quelques instants celle-ci est revenue avec ce gibier dans la gueule. Elle n'avait que 10 mois mais en une seule action, elle m'a montré l'éventail des qualités de sa race. Je peux donc vous assurer que chasser avec un petit münsterländer est loin d'être ennuyeux. »

Trouver un petit épagneul de Münster est aujourd'hui facile. En 2014, 1004 naissances ont été recensées dans notre pays et grâce au club dédié à la race qui veille au grain, il est possible d'acquérir des chiots bons et beaux à la fois. L'immense majorité des reproducteurs sont détenus par des chasseurs, donc le petit münster n'a jamais été détourné de sa fonction initiale comme ont pu l'être les cockers, les teckels ou autres labradors. Afin de dénicher le chien de vos rêves, fouillez sur le net ou rapprochez-vous d'un camarade de chasse qui possède un ou plusieurs bons individus. Nous vous invitons également à visiter le Club Français des Épagneuls de Münster et du Langhaar (www.cfeml.com) qui est très complet et particulièrement riche en photos afin de vous faire une idée plus précise des qualités inhérentes à cette race. Quoi qu'il en soit, il y a peu de chance que vous tombiez dans un piège car, à défaut d'être tous excellents, ces épagneuls sont tous des chasseurs passionnés.

Benjamin Basset, courtoisie de la revue « Nos Chasses »

PUBLICITE ETALONS

LOUCKY

DU MARAIS BLANC

Père : ARISTAIOS ONYX OF COOPERS BORDER
Mère : HIKA DU LYS DES ALPES
Né le 21/05/2015- Dys A -
64.5 cm - Noir Panaché blanc T.M.

COTATION 2

M. MONGIAT Bruno -38 rue Jean-Jaurès 08700 Neufmanil
Tél. : 06 67 68 55 12 mail. : brunomongiat@orange.fr

Récompenses obtenues :

Travail :
TAN 13/16

TARIFS PUBLICITAIRES

pour passer votre annonce dans le bulletin
avec photo et/ou fond en couleur

1 page couleur :	150 €
1/2 page couleur :	90 €
1/4 page couleur :	50 €

TARIF PUBLICITE ETALON :

1 parution avec photo couleur : 20 €

Formulaire Etalon sur notre site :

www.cfeml.com

à joindre avec la photo de votre chien
(format min. 1 Mo ou 1000 ko, elle doit être identifiée)

Dr Vét. Elisabeth DESCAMPS
Lécoussel - 35460 St Etienne en Coglès

Cfeml.bulletin@orange.fr

LECTURE DES DYSPLASIES AU 2ÈME SEMESTRE 2016

GRAND MÜNSTERLÄNDER :

Nom du Chien	race	sexe	date de naissance	dysplasie	Propriétaire
LOUCKY DU MARAIS BLANC	GM	M	21-mai-15	A	MONGIAT B.
LILAS DU CLOS DU WASENBERG	GM	F	7-mai-15	A	BAROLET R.

PETIT MÜNSTERLÄNDER :

APOLLO VOM PFINGSTWALD	PM	M	9-mars-15	B	POSTAL G.
JACKO DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	PM	M	12-mai-14	B	BOUDRIAUX C.
JAGER DES TERRIERS DE LA SAULDRAIE	PM	M	3-mai-14	C	MENUT O.
JAZZ DE ROCANCOURT	PM	M	10-janv-14	B	MATHIEU A.
LACK DE L'ECHO DES MONTAINES	PM	M	1-févr-15	A	GALLOTTA P.
LASSO DE LA VALLEE DE LA PY	PM	M	23-mai-15	A	BERTON L.
L'BRACO DES MELEZES DU PETIT CENIS	PM	M	16-mars-15	A	MENOU J.
L-CESAR DES PRES FLAMANDS	PM	M	14-févr-15	B	DUQUESNOY J.
LEO DU MONT DE LAON	PM	M	28-avr-15	C	SPILMONT M.
LIVER DE LA VALLEE DE LA PY	PM	M	4-juin-15	A	MONGRENIER P.
LOKHO VOM HEXENKUPPEN	PM	M	31-mai-15	A	PINCHEMAIL L.
GAZA	PM	F	23-juil-11	B	GUYON J.
HOUNA DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	F	22-mars-12	A	CULOT C.
ISIS DES LONNES SAINT HUBERT	PM	F	31-mars-13	A	LONIER J.
JALYS DU CLOS DES HOUBLONNIERES	PM	F	25-oct-14	A	SIMON G.
JONA DE LA PLAINE FLORISSE	PM	F	21-févr-14	A	VANHEE M.
JOY	PM	F	17-mai-14	B	THIBAUDEAU D.
JUGEOTE MASTERS OF WATER	PM	F	6-juin-14	B	LAUBERT P.
JULIE DU CLOS DES COOKIES	PM	F	12-avr-14	A	GRANDGIRARD A.
LA FOLIE DE LA VALLEE DE L'ORILLON	PM	F	29-juil-15	A	WERY-ROUSSEAU L.
LANA DES MAREES DE L'ANCRE	PM	F	10-juin-15	B	SAUDEMONT T.
LANA VOM HEXENKUPPEN	PM	F	31-mai-15	A	ERNOUX J.
LAPUCE DE LA VALLEE DE LA PY	PM	F	23-mai-15	A	MONGRENIER P.
LASKA DU PLATEAU DES EOLIENNES	PM	F	23-mai-15	B	GAUDRUY J.
LASSIE DU PARC PROTHON	PM	F	9-août-15	A	LABOULLE R.
LEFFE 251 LES SACRES NUMEROS	PM	F	17-avr-15	A	BECK T.
LENKA DU PARC PROTHON	PM	F	9-août-15	B	DEBREYNE P.
LIBETTE VOM HEXENKUPPEN	PM	F	31-mai-15	A	PIERRET S.
LIZZIE	PM	F	19-févr-15	A	FAUVET J.
LORKA DE LA RANCHE DU CHENE	PM	F	11-juil-15	B	DUBOUDIN D.
LOTUS DU BOIS DU ROTIOT	PM	F	10-août-15	B	PIERRET J.
LOUNA	PM	F	16-juil-15	B	GAYET M.
LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE	PM	F	10-avr-15	A	GUILLAUD ROLLIN F.
LUNE DES MAREES DE L'ANCRE	PM	F	31-mai-15	A	PELLIEUX M.
OHIANE DU CLOS DES RENARDS	PM	F	14-mai-15	A	HANNEQUIN G.
OSEILLE DU CLOS DES RENARDS	PM	F	5-mai-15	A	HERBET F.

COTATIONS DEMANDÉES au 2ème semestre 2016

NOM	race	Sexe	LOF / numéro étranger	cotation	Propriétaire
LOIS V.D LAARSCHE VELDEN	L	F	662/145	2/6	TEGGIN S.
IZAK DE LATIREMONT	PM	M	8566/1576	4/6	SIDHOUM J.M.
JINKO	PM	M	9888/1814	4/6	MARTIN S.
JULES DE WACOURT	PM	M	10058/1822	4/6	RIGA J. et BOUCHER P.
ITO DE LA PLAINE DU SOLOGNOT	PM	M	8869/1609	3/6	SIMON M.
APOLLO VOM PFINGSTWALD	PM	M	11528/1843	2/6	POSTAL G.
LACK DE L'ECHO DES MONTAINES	PM	M	10474/1940	2/6	GALLOTTA P.
LINK DES LEGENDES DE CHIMERA	PM	M	10673/1941	2/6	JOURNEAU H.
HEIDI VOM KINDERBACH	PM	F	10271/2222	4/6	AUGER A.
IRKA	PM	F	8941/2110	4/6	THOUVENIN R.
IZIE I DU DOMAINE DU GRAND MARAIS	PM	F	8902/2112	4/6	HOUSSET C.
LOUNA DE LA RANCHE DU CHENE	PM	F	10556/2557	4/6	GUILLAUD ROLLIN F.
JAVA OF GAMOIEP'S TEAM	PM	F	9955/2408	3/6	REISSER L.
JOLIA DU CLOS DES COOKIES	PM	F	9983/2451	3/6	BAROIS J.
JOLIE HERZI DU MAS DE L'ORACLE	PM	F	10140/2364	3/6	FOUCAUD E.
LOU VOM HEXENKUPPEN	PM	F	10725/2492	3/6	BRENUCHON R.
GAZA	PM	F	7637/1815	2/6	GUYON J.
JAI DE R.J. DE FRESNO	PM	F	11313/2402	2/6	GIRAULT B.
JALIA DU ROMAIN NOIR	PM	F	9651/2443	2/6	MOTTE I.
JALLA	PM	F	9698/2368	2/6	FOUVILLE J.
JENY DU PARC PROTHON	PM	F	9741/2601	2/6	SAXE V.
JONA DE LA PLAINE FLORISSE	PM	F	9487/2298	2/6	VANHEE M.
JOYA DU CLOS DE MURCY	PM	F	10207/2392	2/6	BOULANGER M.
JOYCE DU GRAND METIFEU	PM	F	9909/2346	2/6	JOYAUX J.
JUPETTE DU CLOS DES COOKIES	PM	F	9682/2345	2/6	DEHONDT J.
LANA VOM HEXENKUPPEN	PM	F	10724	2/6	ERNOUX J.

RAPPEL :

Les demandes de cotations sont à transmettre au secrétariat général du CFEML (Mme Magali BOULANGER BILLAULT, mail : secretariat-cfeml@outlook.fr) accompagnées du formulaire de demande dûment complété (disponible sur le site du CFEML) ainsi que de l'ensemble des justificatifs demandés, notamment l'identification ADN enregistré par la SCC.

Nous invitons les propriétaires des chiens cotés 4 à faire procéder, à moins que ce ne soit déjà fait :

- **à l'identification ADN de leur chien, et à l'enregistrement du résultat auprès de la SCC**
- **à la vérification de la filiation avec ses ascendants**

Ces tests, qui n'étaient pas obligatoires avant 2016 pour obtenir la cotation 4, sont indispensables pour la constitution du dossier de demande de cotation 5 ou 6 (élites A et B) des ascendants ayant produit au moins 3 chiens cotés 4.

IDENTIFICATION ADN

RAPPEL :

TOUTE DEMANDE DE TITRE OU DE COTATION NE PEUT ETRE VALIDEE QUE SI LE CHIEN A UNE IDENTIFICATION ADN DUMENT ENREGISTREE PAR LA SCC.

Si votre chien n'est pas identifié, vous devez prendre contact avec votre vétérinaire pour réaliser le prélèvement, par exemple à l'occasion de la vaccination annuelle de votre chien ou de sa radio de dysplasie.

- soit à l'aide d'un kit commandé auprès de la SCC (internet) qui se charge de la transmission au laboratoire d'analyse et de l'enregistrement dans sa base de données

- soit à l'aide d'un kit fourni par le vétérinaire (laboratoire membre de l'ISAG, voir ci-dessous) : vous devrez dans ce cas transmettre le résultat à l'ADN accompagné d'un chèque de 10 euros pour frais d'enregistrement

IDENTIFICATION et FILIATION

L'identification génétique d'un chien consiste à établir son empreinte génétique moyennant l'utilisation d'un panel de 22 marqueurs génétiques défini par l'ISAG (International Society for Animal Genetics) et validé en août 2006.
Les empreintes génétiques sont exprimées selon un code spécifique.

L'analyse génétique est la seule méthode permettant de garantir scientifiquement la compatibilité de filiation entre un reproducteur et ses descendants en ligne directe.

Compatibilité de filiation : Soucieux de promouvoir le seul moyen scientifique de garantir l'exactitude des filiations, la recherche de compatibilité sera systématiquement associée et offerte à toute commande d'identification, sous conditions évidemment de disposer des empreintes nécessaires pour contrôler la filiation. La compatibilité bi-parentale ou monoparentale (père ou mère) sera mentionnée sur le pedigree. (les empreintes doivent être enregistrées dans notre base de données préalablement à la commande)

Rappel : Conditions de réalisation des analyses

Les résultats des analyses ADN tels qu'ils figurent sur les certificats adressés aux propriétaires sont obtenus en respectant une procédure rigoureuse assurant la traçabilité des échantillons.
Pour garantir la confidentialité des échanges et la fiabilité des analyses, les prélèvements de cellules buccales sont effectués par un vétérinaire qui certifie avoir vérifié l'identifiant du chien.

ENREGISTREMENT D'UNE EMPREINTE

Si votre chien a déjà été identifié, mais que vous avez besoin d'établir la compatibilité de filiation, l'enregistrement de l'empreinte sera nécessaire.
L'analyse doit avoir été effectuée selon le protocole ISAG 2006 par un laboratoire (français ou étranger) membre de l'ISAG, classé «Rank 1 ou 2» dans les tests inter-laboratoires de l'ISAG, et l'empreinte doit être exprimée pour chaque allèle avec des chiffres et non des lettres.

a) S'il s'agit d'une analyse effectuée avant le 31 mars 2014 (date de réalisation de l'identification génétique faisant foi) par un laboratoire remplissant les conditions mentionnées ci-dessus , l'enregistrement de l'empreinte est gratuit même si l'empreinte génétique est transmise après le 31 mars 2014.

b) S'il s'agit d'une analyse effectuée après le 31 mars 2014 par un laboratoire remplissant les conditions mentionnées en ci-dessus , mais sans passer par la SCC, une participation de 10€ par empreinte au titre des frais administratifs d'enregistrement sera demandée.

c) Si l'analyse a été effectuée par un laboratoire français ou étranger ne remplissant pas les conditions mentionnées en ci-dessus , le résultat ne peut pas être enregistré par la SCC. Pour que l'empreinte génétique soit enregistrée à la SCC, il faut effectuer une nouvelle analyse.

Plus d'informations sur le lien
http://www.scc.asso.fr/NOS-PRESTATIONS-ADN-DISPONIBLES
Adn.contact@centrale-canine.fr
tél. : 01 49 37 55 54

CARNET NOIR :

C'est avec émotion que nous avons appris début janvier 2017, le décès de M. Eymard Dauphin, Président de la Centrale Canine. Apprécié de tous pour sa compétence, son impartialité et ses qualités relationnelles, il appréciait et jugeait régulièrement nos Epagneuls allemands, en particulier lors de notre dernière Nationale d'Elevage de 2016 à Vandeuvre.

Nous présentons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

REUNION DE COMITÉ DU C.F.E.M.L.

Le 12 mars 2016

Hôtel Elysée à SERRIS (77700)

Présents :
Mesdames Beauchamps, Boulanger.
Messieurs Bouton, Brenuchon, Dupont, Devos, Reisser
Invité : M. Janis RIGA
Excusés :
Mme de France, Descamps. Messieurs Dolé, Journal, Pourchez

Le comité est statutairement constitué et peut par conséquent délibérer. Les décisions votées lors de cette réunion sont recevables.

Magali Boulanger et Ludovic Bouton sont nommés secrétaires de séances.
De manière informelle, André Dupont évoque la possibilité d'enregistrer les réunions de manière à obtenir une retranscription plus fiable et éventuellement revenir sur des points qui seraient oubliés dans les comptes rendus. Bernard Brenuchon propose qu'André Dupont fasse l'acquisition d'un dictaphone de bonne qualité pour le club.
Xavier Devos signale qu'il est aussi appréciable que le compte-rendu soit saisi directement sur informatique pendant la réunion avec une relecture en fin.

Ouverture de séance : 11h00
Ordre du jour.
Point n° 1 : Informations du président.
Point n° 2 : Commission juridique et trésorerie.
Point n° 3 : Commission travail.
Point n° 4 : Commission Elevage.
Point n° 5 : Commission communication.
Point n° 6 : Tour de table.

Point 1 – Informations du Président

M. B. Brenuchon fait part du compte-rendu du K.L.M.I. qui reconnait le criant et prévoit de valider la certification lors de sa prochaine assemblée.
Il est IMPERATIF que toute date de rassemblement hors épreuves ou expositions (réunion d'information, entrainement…) soit signalée à André Dupont ou Bernard Brenuchon pour une question d'assurance.

- Bulletin : Bernard Brenuchon déplore les difficultés inhérentes à la rédaction du bulletin semestriel, qui représente une importante charge de travail.
- Problème des confirmations : 30% des sujets sont confirmés, ce qui reste bon par rapport à d'autre club. Il faudrait pourtant augmenter ce taux. M. B. Brenuchon souhaite que les éleveurs fassent plus d'effort dans la communication pour que les chiots qu'ils produisent soient confirmés et dans le maintien d'un cheptel de qualité.
- M. B. Brenuchon souhaite que la Commission élevage (Présidente Mme A. de France) établisse une charte d'élevage prenant en compte la cotation 4/6 pour la fin de l'année.
- Lecture des mails reçus par M. B. Brenuchon, qui souhaite que les membres du Comité s'investissent plus dans la communication et la gestion du club.
- Diplômes, carnet de juges… doivent être IMPERATIVEMENT commandés à Passion Chiens 10 jours avant la manifestation (fournir le fichier pour que Passion Chien pré-remplisse les formulaires).
- Bernard Brenuchon a demandé à la CUNCA d'inclure les BICP dans GESCON. Le président lui a répondu qu'il n'y avait pas assez de date de BICP pour investir dans un logiciel.
- Achat d'un logiciel d'extraction des résultats de travail à partir du logiciel GESCON pour faciliter l'enregistrement de ces résultats (tâche confiée à Lionel Reisser). Ce logiciel permettra aussi de faire des statistiques sur la régularité de nos chiens, tâche qui sera confiée à la commission travail.

Point sur le relevé des décisions et tâches établi lors de la réunion du comité d'octobre 2015 : voir en annexe

Point 2 – Commission Juridique et Trésorerie

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 03 octobre 2015 à Tinqueux. Pour : 4
- Reconduction de la liste des délégués régionaux par vote

Seuls 2 délégués font les comptes-rendus annuels demandés par le comité : Mme Boulanger Magali et M. Catania Joseph.

- manque d'implication de certains délégués : ceux qui ne planifieront pas ou n'organiseront pas au moins un TAN en 2017 seront remerciés de façon à laisser la place aux personnes intéressées

Pour la délégation Pays de Loire, Aquitaine et Limousin : L'intérim est exercé par Magali Boulanger (Poitou Charentes). Elle a en charge de former sur 1 ou 2 ans des personnes localement dans ces régions qui pourront notamment organiser des TAN et confirmations. Ce dernier point est validé à l'unanimité.

- Liste des examinateurs TAN reconduite par vote.
- Véronique Beauchamps et André Dupont s'étonnent de ne plus être sollicités, alors qu'auparavant ils se déplaçaient bénévolement dans toute la France
- Statut et règlement intérieur

Le Règlement Intérieur est à compléter et à modifier pour les que numéros d'articles correspondent à ceux des statuts. L'approbation devra se faire à la Réunion de Comité la veille de la N.E. et votée le lendemain en Assemblée Générale extraordinaire.

- Récompenses distribuées lors des manifestations organisées par le CFEML

Plusieurs devis sont examinés concernant plaques de chenil « métal » ou PVC. Différentes solutions sont examinées pour les différentes récompenses distribuées

- Présentation et vote de l'étude du compte de délégation.

Le comité se prononce contre (6 voix contre, 1 pour) l'établissement de comptes de délégation

- présentation et vote du bilan annuel de l'association

A ce jour il apparait un bénéfice mais il resterait à payer une redevance CUNCA.
2015 a connu des dépenses exceptionnelles (site internet, huissier pour élections, cadeaux, gerbes pour décès, imprimante et un logiciel pack office).
Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

- Proposition de mise en ligne des compte rendus du Comité, copie du cahier de Compte Rendu du Club. L'accès sera réservé aux membres du comité uniquement

Approuvé à l'unanimité.

- Bilan des épreuves de travail du C.F.E.M.L.

Comme en 2015, des difficultés sont signalées concernant l'inscription sur GESCON et la gestion administrative lors d'épreuves de chasse. L. Reisser apportera une aide administrative sera apportée à l'organisateur concerné et s'impliquera aussi dans l'organisation de la Finale des T.A.N. de manière à ce que l'accueil, le déroulement de la journée, reste un moment convivial et festif pour les participants. Pour l'année 2015 le résultat de toutes les épreuves font apparaitre un bénéfice. Cependant on peut remarquer des disparités notamment dans les frais de gestion, dans le prix des gibiers.

Les gibiers naturels, printemps, sauvages devraient être bénéficiaires
Les TAN devraient être à l'équilibre.
Il est plus compliqué d'avoir des soldes positifs en gibier tiré et en B.I.C.P.
Ce qui impacte beaucoup les budgets sont les frais de juges (déplacements, hébergements).
Pour les années à venir, les adhésions, même prises sur une épreuve ne devront pas être intégrées dans les comptes de cette épreuves (possibilité de les faire figurer sur le compte rendu annuel de la délégation).
Le comité vote à l'unanimité l'obligation de régler par carte bancaire les engagements aux Fields organisés par le C.F.E.M.L..
Pour chaque chèque envoyé à la trésorerie, il doit être fait mention au dos de ce à quoi correspond le montant du chèque. Plus aucun argent liquide ne devra être envoyé par la poste au trésorier.

Point 3 – Commission Travail

- Vote de la fin de Cursus des examinateurs de TAN et de Pistage
-Examinateurs TAN
Mme Pascale Boucher : Tous les avis des examinateurs reçus sont positifs : acceptée à l'unanimité
M. Janis Riga : Tous les avis des examinateurs reçus sont positifs : accepté à l'unanimité
-Pistage pour Mme Pascale Boucher et M. Janis Riga
Les assessorats effectués le 15 mars 2015 sont invalidés, car non prévus préalablement, et organisés alors qu'un de leur chien était lui-même présenté. Cette décision est confirmée par vote (3 pour / 4 contre la validation)
- Nouveaux candidats examinateurs TAN
Sont validés pour commencer leur cursus :
M. Marc Grassi 7 voix pour
M. Peio Urrutia 7 voix pour
M. Ludovic Bouton : 6 voix pour 1 contre
Sont ajournés
M. David Hellequin (4 contre / 3 pour) : M. Hellequin pourra représenter sa candidature si des « places » deviennent vacantes puisque son secteur est déjà bien pourvu en examinateur.
M. Georges Canet (4 contre / 3 pour) : M. Canet pourra représenter sa candidature lorsqu'il aura un peu plus d'ancienneté au club.
La commission travail est chargée de faire le point sur le nombre d'examinateurs et la localisation de nos chiens, de manière à pourvoir les secteurs géographiques où nous avons besoin de plus d'examinateurs TAN.
La commission travail devra présenter un cursus d'examinateur de TAN et de Pistage pour que tout soit clairement établi à la prochaine RC
- Présentation du vote du formulaire global d'inscription aux épreuves du CFEML : Validation à l'unanimité des tarifs figurant sur ce formulaire qui sera disponible sur le site du CFEML, ainsi qu'un document expliquant les modalités d'inscription en field trial
- désignation des examinateurs de la Finale des TAN 2016 : M. Germain Klein est proposé pour cette épreuve.
- présentation du cahier des charges de l'organisateur : document à réduire sous forme de check list, avec quelques précisions si besoin. Pour les B.I.C.P. du C.F.EM.L. il sera interdit de lâcher des perdreaux.
- juge de travail : Alexandre Martel a terminé son cursus de juge stagiaire. Son dossier sera présenté à la commission des juges de la S.C.C. de juin pour validation.

Point 4 – Commission Elevage

- grille de cotation validée par la SCC
- organisation de l'exposition Nationale d'Elevage (NE) :
Mme Magali Boulanger en relation avec le Dr Elisabeth Descamps fournira à l'issue de la NE 2016 un cahier des charges de l'organisateur de NE, incluant la feuille d'engagement remise à jour.
Pour la NE 2016, Magali Boulanger, responsable de son organisation a créé un petit site http://ne2016cfeml.sajous.net/ ainsi qu'un évènement Facebook, dans le but d'améliorer les informations aux personnes intéressées.
Bernard Brenuchon souhaite que les 6 assesseurs soient positionnés sur un ring à part, pour un jugement parallèle.
Magali Boulanger fait un point sur les financements obtenus et encore en cours.
Les modalités de prise en charge des personnes par le club lors de la NE sont validées.
- Nouveau Juge Confirmateur et Juge Stagiaire
Magali Boulanger a été nommée par la commission des Juges de la S.C.C. de décembre 2015. A ce titre elle peut juger en exposition ou le CACS est attribué (exposition Nationale et Nationale d'Elevage) dans toutes les classes, et les classes n'ouvrant pas au CACIB dans les expositions canine Internationales et ce dans les 3 races.
Elle peut dès sa nomination confirmer dans nos 3 races.
- Présentation de la candidature de M. Juif
Monsieur Juif devra officier comme assesseur lors de la Nationale d'Elevage.

Point 5 – Commission Communication

- Suite à la démission d'Elisabeth Descamps, Bernard Brenuchon est seul candidat.
Elu à l'unanimité.
- présentation par M. Riga de l'évolution du site et démonstration des fonctionnalités. Des évolutions sont en cours : dès le mois de mai, l'encodage de l'ancienneté sera réalisé.
- vérification des données fournies par les adhérents lors de la saisie des chiens sur le site.
Ludovic Bouton précise que pour le moment il ne peut pas s'en charger : Bernard Brenuchon s'en chargera dans l'intervalle.
Ludovic Bouton précise qu'il ne connait pas la charge de travail et comment cela se passera. Janis Riga et Bernard Brenuchon lui apportent des précisions.
– sondage sur le Site et vote à bulletin secret
Janis Riga informe que cela n'est pas encore possible
Bernard Brenuchon souhaite éviter tous les courriers qui n'arrivent pas. Il demande aux organisateurs de manifestations de fournir au webmaster les informations pratiques à l'épreuve (lieu et heure exacts du rendez-vous, organisation logistique de la journée etc. etc.) dans les quinze jours avant l'épreuve (à la fin des inscriptions). Les participants pourront préparer leur présentation dans de bonnes conditions.

Point 6 – Questions Diverses

Bernard Brenuchon souhaiterait que les slips de la NE soient visibles sur le site du CFEML. Abrogé par 6 voix contre, 1 pour.
- Nationale d'Elevage 2017. Agnès de France a exprimé son souhait de l'organiser dans les nouveaux locaux de la Fédération.
- Organisation de l'IMPB 2017. Bernard Brenuchon présente le sujet et informe qu'il doit donner une réponse le lundi. Le Comité ajourne par 4 voix contre sa décision car il ne possède que trop peu d'information et surtout pas de prévisionnel.
- Concours de Pistage. Les groupes pourront être augmentés à 8 chiens. Voté à l'unanimité.
- Finale des TAN
Le nom « Finale des TAN » pose problème puisqu'elle ne se court pas comme un TAN. Le nom « Derby des Jeunes » est proposé. La commission travail devra mettre à jour le règlement pour approbation à la prochaine réunion de comité. (en attente validation)
Des chiens de 36 mois peuvent participer à la Finale, ce qui est âgé. Mais la sélection se faisant lors des TAN qui réglementairement se court entre 6 mois et 36 mois, il est impossible de faire autrement. Pas de modification.
La présentation des chiens par des professionnels pose problème, car l'objectif de cette épreuve est de valoriser les jeunes chiens de particuliers. Néanmoins, les propriétaires ne sont pas forcément disponibles à la date de la Finale. Le Président s'oppose à une présentation uniquement par les propriétaires des chiens. Une proposition devra être étudiée par la commission travail.

- Spéciale de Race…
La répartition doit être faite en fonction du nombre d'adhérents sur la région, et de la présence d'un délégué. Mme Beauchamps, responsable de ces spéciales envoie les demandes aux canines régionales et gère les réponses.
Seules les spéciales de race validées par le club seront prises en considération pour les demandes de titres.
- carnet de travail au B.I.C.P.
La Cunca a confirmé que le carnet de travail n'était pas obligatoire pour concourir en B.I.C.P.
Bernard Brenuchon souhaite que le CFEML impose le carnet de travail à nos adhérents.
1 pour 6 contre. - Le carnet de travail n'est pas obligatoire pour courir en B.I.C.P.
17h05 clôture de réunion

Pour le comité, La secrétaire Adjointe

Magali Boulanger

Annexe 1 -

Date	Tâche / mission	Responsable	Échéance	ETAT
03/10/15	Contacter J Riga pour mise en place contrôle automatisé des infos chiens saisies sur le site	SG	Avant 12/15	
03/10/15	Contacter J Riga pour infos sur les liens entre anciens numéros d'adhérents et nouveaux sur le site	SG	Avant 12/15	Fait
03/10/15	Courrier SCC refus intégrer races hollandaises petits effectifs	Président	10/16	Fait
03/10/15	Evaluer besoin compte clubs pour délégués	Trésorier	03/16	
03/10/15	Accord pour cursus examinateur TAN de Mme Cacard et M Reisser	Commission travail	12/16	Fait
03/10/15	Diffusion composition des commissions sur site	Commission communication	10/16	Manque quelques photos Il faudra mettre à jour la Commission Communication
03/10/15	Modification règlement intérieur : autorisation pour un non délégué ou professionnel à organiser épreuve travail sous la responsabilité du délégué	Commissions juridique travail	03/10/15	Fait mais les statuts ne sont pas revenus de la S.C.C.
03/10/15	Mise à jour cahier des charges bulletin	Commission communication	Début juillet 2016	
03/10/15	Mise à jour des documents à insérer sur le site	Toutes commissions	12/15	
03/10/15	Travail sur les besoins en communication	Commission communication	12/16	
03/10/15	Insérer les références aux différents règlements du club dans le règlement intérieur	Commission juridique	12/03/16	Fait
03/10/15	Evaluation d'un système participatif via le site du club pour vote comité ou sondage adhérents	Commission juridique / communication	12/15	Fait
03/10/15	Mise à jour des défraiements	Commission juridique	07/2016	AG
03/10/15	Mise à jour du tarif de cotisation	Commission juridique	2017 suite à AG de la NE	AG
03/10/15	Mise à jour du tarif des tarifs du CFEML	Commission juridique	07/16	AG
03/10/15	Modification de la grille de cotation	Commission élevage	1/1/2016	Fait
03/10/15	Réponse à M. Ambel	Commission élevage	10/16	Fait
03/10/15	Publication du nouveau règlement de la régularité au standard : Site + bulletin	Commission élevage / commission communication	1/1/16	Fait
03/10/15	Etude d'un compte délégation	Commission juridique	12/03/16	Fait
Nouvelles tâches				
15/03/16	Charte de qualité de l'élevage	Commission élevage	Fin d'année 2016	
15/03/16	Règlement et statuts	Commission juridique	Début juillet 2016	
15/03/16	Devis récompenses	M Dupont	Avant mai 2016	
15/03/16	Règlement cursus TAN pistage	Commission travail	Début juillet 2016	
15/03/16	Désignation examinateur finale des TAN du 28/10/2016	Mme Boulanger	Avant mai 2016	
15/03/16	Formulaire publicité chien site et bulletin	Mme De France	Avant juillet 2016	
15/03/16	Cahier des charges NE	Mmes Boulanger et Descamps	Septembre 2016	
15/03/16	Courrier assesseurs	Mme Boulanger	Mars 2016	
15/03/16	National élevage 2017	M Brenuchon Mme De France	Juillet 2016	
15/03/16	Prévisionnel IMP	M Brenuchon	Juillet 2016	
15/03/16	Mise à jour règlement pistage	Commission travail	Juillet 2016	
15/03/16	Nouvelle dénomination de la finale des TAN	Commission travail	Juillet 2016	
15/03/16	Spéciale de race 2017	Mme Beauchamps	Juillet 2016	
15/03/16	Courrier aux délégations	M Journal	Mai 2016	
15/03/16	Motivation et formation de nouveaux délégués	Mme Boulanger	2018	
15/03/16	Mise en ligne de nos CR de réunion	M Devos	Juillet 2016	
15/03/16	Publicités portées	Mme De France	Juillet 2016	

COMPTE RENDU DE REUNION CFEML

Château Baillant,
le 01 juillet 2016

Membres présents : M. Brenuchon, M. Dupont, M. Reisser, Mme Boulanger, M. Bouton, Mme Beauchamps, Dr Descamps, Mme de France.
Absents excusés : M. Devos, M. Journal, M. Dole, M Pourchez

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 16h30.

Point 1 information du Président :
- M. Brenuchon rend compte au comité de ce qu'il a vu lors de l'examen des chiens à l'exposition de championnat de France : pas d'identification des chiens, pas de contrôle des mâchoires, pas de contrôle des testicules pour les mâles, pas de toise des chiens et malgré tout, attribution d'un qualificatif pour chaque chien. L'importance de l'examen morphologique des chiens lors d'une exposition donnant droit au CACS, qualifiant le chien pour le titre de champion de France de conformité au standard est à rappeler.

- Concours KLMI : ce point, non prévu à l'ordre du jour a été invalidé lors de la réunion de comité du 3 septembre 2016.

- M. Brenuchon rappelle que chaque courrier émis par un représentant du club doit être en copie au Secrétaire général et au Président.

- L'ensemble du comité présent souhaite avoir un papier à entête du club. Mme Descamps va transmettre le modèle qu'elle utilise.

- Pour les spéciales de race de 2018, la commission élevage doit faire des propositions de juges et de lieux.

vote du PV de la réunion du 12 mars 2016 : Ce point, non prévu à l'ordre du jour a été invalidé lors de la réunion de comité du 3 septembre 2016.

Point 2 Nationale d'élevage :

M. Brenuchon demande à Mme Boulanger s'il y a encore quelque chose à régler, tout est en ordre. Mme Boulanger distribue les postes aux membres du comité (Accueil : M. Dupont et Mme Beauchamps, Test ADN : Dr. Descamps, la caisse à M. Bouton et annonce ring à M. Reisser).

Plus personne ne demande la parole, le Président clôt la séance.

M Lionel Reisser
Secrétaire de séance.

REUNION DE COMITÉ DU CFEML

à l´hôtel Tabl'hôtel de Longueau (80)
le 3 septembre 2016, à partir de 14h50

Présents :
Mmes de France, Beauchamps, Descamps,
MM. Devos, Dupont, Dole, Pourchez.
Excusés : Mme Boulanger, MM Reisser, Bouton, Journal, Brenuchon

Secrétaire de séance : E. Descamps

Le comité est statutairement constitué et peut donc délibérer.
Les décisions votées lors de cette réunion sont donc recevables.

Ordre du jour :

1) Approbation du responsable du projet de compte-rendu de la réunion du 12 mars
2) Approbation du compte-rendu de la réunion du 1er juillet
3) Nomination d'un président de la commission communication
4) Liste des adhérents n'ayant pas renouvelé leur adhésion à la date du 1er juillet et du 1er septembre
5) Possibilité d'organisation d'épreuves CFEML pour un non adhérent
6) IMP 2017
7) Partenariat avec des clubs d'utilisation
8) Dossiers juges standard (avancement et demandes)
9) NE 2017 (jury et tarifs)
10) Questions diverses.

1) Approbation du responsable du projet de compte-rendu de la réunion du 12 mars 2016
Les membres du comité présents à la réunion de comité du CFEML du 12 mars ont désigné M Boulanger comme responsable du compte-rendu de cette réunion (7 votant : 2 abstentions + 5 pour M Boulanger)

2) Approbation du compte-rendu de la réunion du 1er juillet
Le compte-rendu, tel que transmis par le secrétaire de séance n'est pas validé en l'état. Seront modifiés :
- Point sur les jugements du Championnat de France
- Point sur l'organisation de l'IMP en France (concours KLM-I) : ce point, non prévu à l'ordre du jour n'est pas validé
- Le vote de la proposition de compte-rendu de la réunion de mars 2016, rédigé par B Brenuchon, non prévu à l'ordre du jour, n'est pas validé.

Les autres points sont validés. Il sera demandé au secrétaire de séance M. Reisser de transmettre un compte-rendu modifié.

3) Nomination d'un président de la commission communication
E. Descamps, seule candidate, est nommée Présidente de la commission communication.

4) Liste des adhérents n'ayant pas renouvelé leur adhésion à la date du 1er juillet et du 1er septembre
Un certain nombre d'adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion au 1er septembre.

Nombre d'adhésions 2015 et 2016 :
• Adhérents 2015: 654 foyers-744 adhérents.
• Adhérents 2016: 664 foyers-751 adhérents dont 87 couples et 3 bienfaiteurs.

5) Possibilité d'organisation d'épreuves CFEML pour un non adhérent
Un non adhérent ne peut pas organiser d'épreuve du CFEML seul, il doit le faire avec l'aval du comité du CFEML et sous la responsabilité du délégué régional.

6) Organisation de l' IMP en 2017
En raison de la démission de l'ancien président M. Brenuchon, porteur de l'organisation de l'IMP en 2017, la question de l'organisation d'une épreuve internationale IMP se pose :
Vote : 1 pour , 5 contre, 1 abstention. L'IMP ne sera pas organisé en France en 2017. Mme Descamps se charge d'informer le délégué du KLM-I: M. G. Klein.

7) Partenariat avec des clubs d'utilisation
La demande de partenariat de l'UNUCR pour un concours de pistage au sang organisé avec M. Kensikiewicz est validée. Un courrier de réponse sera transmis à l'UNUCR en ce sens.

8) Dossiers juges standard (avancement et demandes)
Trois demandes de validation du parcours de juge stagiaire sont à transmettre à la SCC.
- M. Dubroca
- M. Ambel
- M. Varrambier

Deux candidatures de juge de conformité au standard des races du CFEML sont examinées : M. Garcia et M. Hermans. Ces demandes de M. Garcia et M. Hermans sont ajournées, en raison du nombre important de demandes déjà acceptées. Un courrier en ce sens leur sera adressé.

9) Exposition nationale d'élevage du CFEML 2017 (jury et tarifs)
Cette manifestation aura lieu à LA MOTTE BREBIERE (80) – la Maison de la nature- samedi 1er juillet (TAN le 2 juillet)
Jury :
-Yves et Laurence Guilbert
-Un autre juge formateur : C Hugueny, C Goubie ou M Castanet
Tarifs d'engagement :
Le montant de la remise pour les adhérents est à préciser. Une nouvelle grille de tarifs sera proposée au comité.
Tests ADN : le prélèvement gratuit pour les adhérents, sur inscription uniquement pour les chiens inscrits à l'exposition.
TAN : seuls les chiens inscrits à l'exposition pourront être inscrits au TAN du 2 juillet.

10) Questions diverses.
- site internet :
Un mailing pour le renouvellement de la cotisation sera envoyé aux adhérents, dès l'ouverture du site à la cotisation 2017 (octobre).
- fiches des chiens cotés présentes sur le site internet
- La liste des qualifications obtenues par les chiens cotés 4 doivent suivre les mêmes règles. Il conviendra de préparer des fiches types pour préciser les règles à suivre concernant les résultats pour ces chiens.
- les chiens cotés 4 des adhérents n'ayant pas renouvelé leur cotisation au 1er avril de l'année en cours seront supprimés du site internet

Clôture de la séance à 18 heures.

La Présidente,
Dr. E. Descamps

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le samedi 01/07/2017 à 15h30, à Lamotte-Brevière (80)
Ordre du jour de l'AGE:
Approbation des statuts et règlement intérieur du CFEML.

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le samedi 01/07/ 2017 à 16h, à Lamotte-Brebière (80)
Ordre du jour de l'AG:
Point n°1 : Rapport moral du président. Quitus au président.
Point n°2 : Rapport moral du secrétaire général . Quitus au secrétaire général.
Point n°3 : Rapport moral du trésorier. Quitus au trésorier.
Point n°5 : Questions diverses. Pour des raisons d'organisation, les questions devront être adressées au président par lettre recommandée avec accusé de réception 15 jours avant l'AG.
Point n° 6 : Quitus aux administrateurs du CFEML.

Les convocations aux Assemblées peuvent-être adressées sous pli séparé.

CALENDRIER TAN 2017 du CFEML

Date	Lieu	Adresse Organisateur
samedi 6 mai	DOMAINE de CÒTE NEUVE 13140 MAS THIBERT	Joseph CATANIA 507 Chemin de la PASSERELLE 84100 ORANGE jose.catania@free.fr Tel: 04 90 51 64 22 / 06 12 92 38 39
dimanche 2 juillet uniquement pour les chiens inscrits à la NE	BLANGY TRONVILLE (80 440)	Agnès de FRANCE WACOURT 80150 MACHIEL agnes.de-France@wanadoo.fr Tel:03 22 23 50 95
samedi 15 juillet	CHALLONGES (74)	Hervé JOURNAL 143 Chemin de MILLET 74 910 CHALLONGES herve.journal62@orange.fr Tel: 06 80 06 53 17
samedi 15 juillet	Route Départementale 4 Bois des DAMES BELVAL (08 240)	Janis RIGA 13 Ferme de BRAYELLE 6500 BARBENCON (Belgique) duclosdesrenards@skynet.be Tel : 0032 477 795 339
samedi 22 juillet	ANROSEY (52)	Roger AEBERHARDT La MOTTE 52500 ANROSEY hundegelaut@wanadoo.fr Tel 03 25 88 85 81
samedi 19 août	MAINTENAY (62)	Agnès de FRANCE WACOURT 80150 MACHIEL agnes.de-France@wanadoo.fr Tel:03 22 23 50 95
samedi 19 août	BERRY BOUY (18)	Danielle CACARD 7 Route de la MOTTE 18500 BERRY BOUY gcacard@wanadoo.fr Tel: 06 74 16 01 25 / 02 48 26 87 69
Août	St PIERRE D'EYRAUD (24)	Elodie COMMUNAL CASSEYROUX 24130 St PIERRE D'EYRAUD elodie.communal@laposte.net Tel: 06 14 29 76 71 / 05 53 74 29 36
samedi 16 septembre	CORROY (51)	Alexandre MARTEL 35 Rue des COUDRIERS 51230 CORROY amartel@martelsa.com Tel : 06 80 21 31 26
samedi 23 septembre	ROHRWILLER (67)	Lionel REISSER 1 Rue Général LECLERC 67270 SCHWINDRATZHEIM lio1reisser@free.fr Tel: 06 63 28 64 86
samedi 23 septembre	CHOUPPES (86)	Magali BOULANGER 45 Route de l'HERAUDERIE Lieu dit LE BOUCHET 86140 LENCLOITRE ptitmunst86@live.fr Tel: 06 87 56 31 54

Photo : IRISH DE LA CORVEE AUX LOUPS

L'UNUCR

Union Nationale pour l'Utilisation de Chiens de Rouge,

en partenariat avec le CFEML, organise une épreuve au sang multiraces,

le samedi 10 juin 2017 à TORCENAY (sud de la Haute Marne).

Seront proposées les épreuves suivantes :
- piste artificielle 20 heures
- piste artificielle 40 heures
- piste semelles traceuses 20 heures

Pour tous renseignements concernant les engagements à l'épreuve, merci de contacter les personnes suivantes :

- Isabelle Frerot au 06 64 69 56 46
- Laurent Kensikiewicz au 06 17 43 46 76

CALENDRIER BICP - FIELD 2017 du CFEML

Date	Lieu	Types Epreuves	Adresse Organisateur
Samedi 23 septembre	CHOUPPES (86)	BICP (7ème groupe)	Mlle Magali BOULANGER 45 Route de l'HERAUDERIE Lieu dit LE BOUCHET 86140 LENCLOITRE ptitmunst86@live.fr Tel: 06 87 56 31 54
Dimanche 24 septembre		BICP (7ème groupe)	
Lundi 25 septembre		FIELD GT	
Samedi 23 septembre	AIRON (60)	BICP (7ème groupe)	M. Janis RIGA 13 Ferme de BRAYELLE B.6500 BARENCON duclosdesrenards@skynet.be Tel: 00 32 477 795 339
Samedi 7 octobre	ANROSEY (52)	BICP (7ème groupe)	M. Roger Aeberhart La MOTTE - 52500 ANROSEY hundegelaut@wanadoo.fr Tel : 03 25 88 85 81
Dimanche 8 octobre		BICP (7ème groupe)	
Samedi 21 octobre	ROHRWILLER (67)	BICP (7ème groupe)	M. Lionel REISSER 1 Rue Général LECLERC - 67270 SCHWINDRATZHEIM lio1reisser@free.fr Tel : 06 63 28 64 86
Dimanche 22 octobre		BICP (7ème groupe)	
Samedi 25 novembre	MAINTENAY (62)	BICP (7ème groupe)	Mme Agnès de France Wacourt - 80150 Machiel agnes.de-France@wanadoo.fr Tel : 03 22 23 50 95

CALENDRIER DES EXPOSITIONS 2017

SPECIALES 2017

TROYES	CACIB	5	Février
LYON	CACIB	23	Avril
AMIENS	CACIB	30	Avril
VILLENEUVE/LOT	CACS	21	Mai
VALLERES	CACS	21	Mai
EVREUX	CACS	25	Mai
BAILLEUL / THERAIN	CACS	28	Mai
AURILLAC	CACS	16	Juillet
ALES	CACIB	23	Juillet
STRASBOURG	CACIB	20	Août
DOUAI	CACIB	8	Octobre
POITIERS	CACIB	22	Octobre

Renseignements : Mme Beauchamps-Dupont
au 03-21-95-67-52

NATIONALE D'ÉLEVAGE 2017

avec attribution du CAC de Championnat :
Le samedi 1er juillet à LAMOTTE-BREBIERE (80),
sous le patronnage de la Centrale Canine et de l'Association Canine Territoriale Nord de la Picardie
Prélèvements ADN sur inscription uniquement
TAN le 2 juillet uniquement pour les chiens inscrits à la Nationale d'Elevage

jury :

- M. Y Guilbert
- Dr L. Julien-Guilbert
- M. C. Hugueny
- Mme M. Boulanger-Billault

Renseignements :
Agnès de France
agnes.de-france@wanadoo.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2017

CACS - CACIB -
3 et 4 Juin à NANTES

LES DELEGUES REGIONAUX DU CFEML

Mme de FRANCE Eliane
Wacourt
80150 Machiel
tél. : 03 22 23 50 95
agnes.de-france@wanadoo.fr

M. MARTEL Alexandre
35, rue des Coudriers
51230 Corroy
tél. : 03 26 81 61 07 - 06 80 21 31 26
amartel@martelsa.com

M. DEMANGE Thierry
37 Grand Rue
55160 Parei
tél. : 06 07 38 58 87
flo.demange3@orange.fr

Dr. DESCAMPS Dominique
Lécoussel
35460 St Etienne en Cogles
tél. : 02 99 95 41 17
descamps.bretagne.
cfeml@orange.fr

M. Lionel REISSER
1 rue Général Leclerc
67270 Schwindratzheim
lio1reisser@free.fr
tél. : 06 63 28 64 86

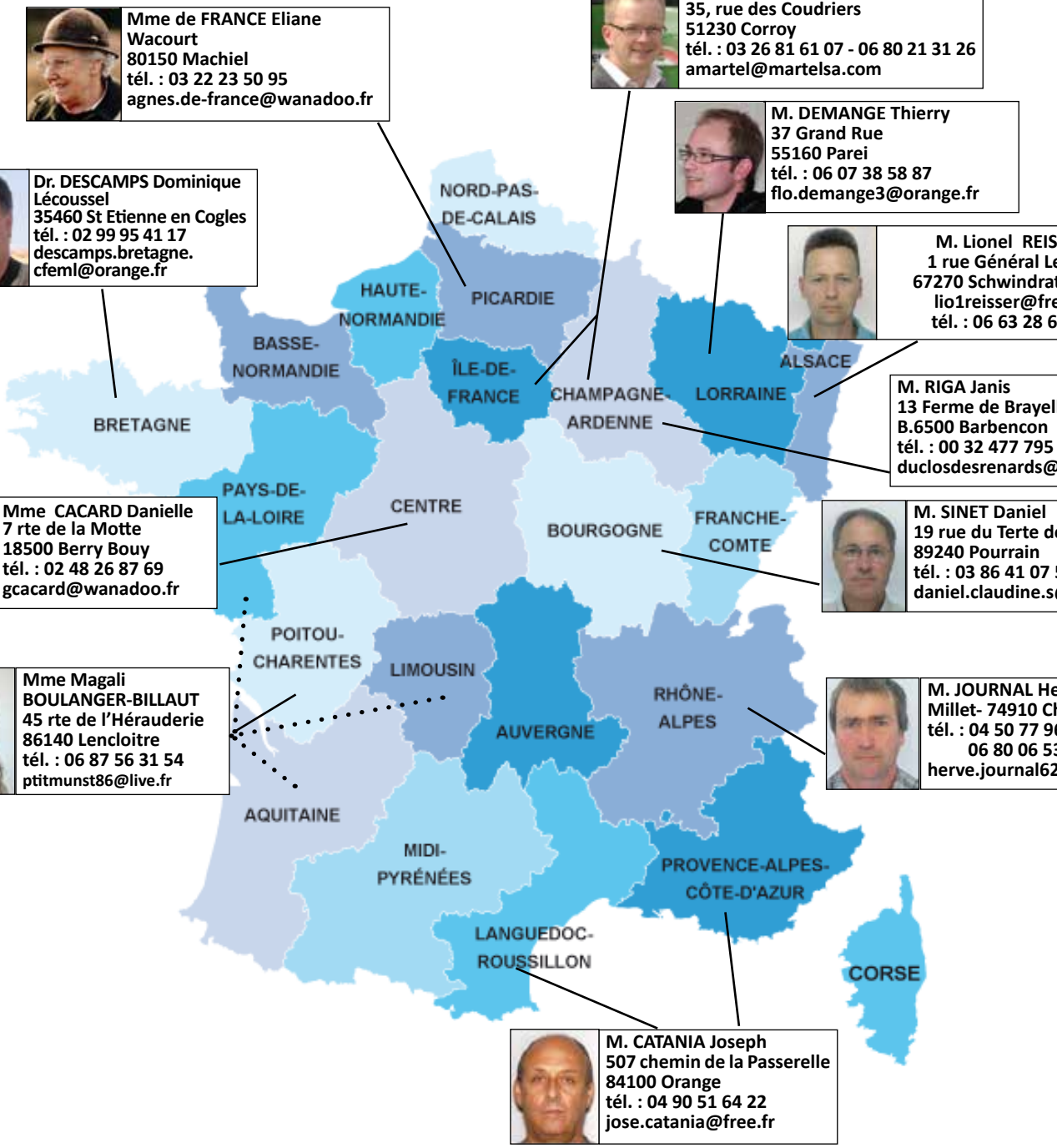

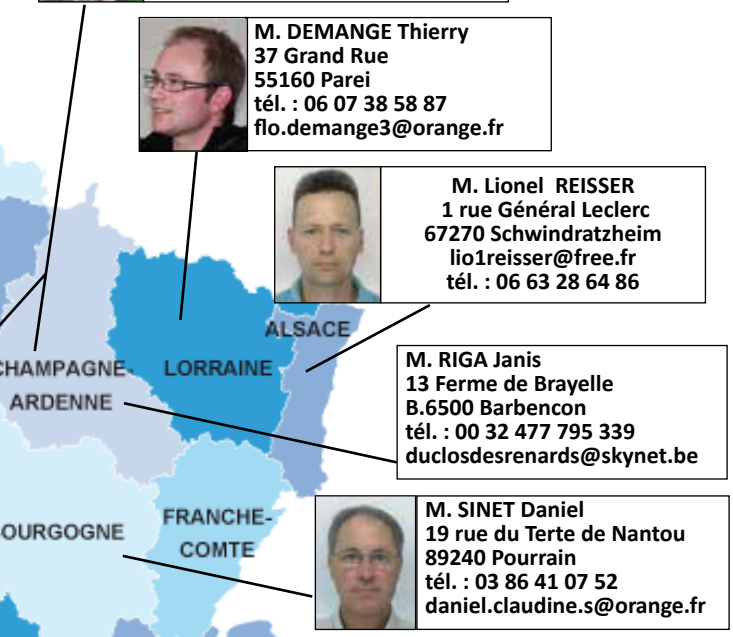

M. RIGA Janis
13 Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon
tél. : 00 32 477 795 339
duclosdesrenards@skynet.be

Mme CACARD Danielle
7 rte de la Motte
18500 Berry Bouy
tél. : 02 48 26 87 69
gcacard@wanadoo.fr

M. SINET Daniel
19 rue du Terte de Nantou
89240 Pourrain
tél. : 03 86 41 07 52
daniel.claudine.s@orange.fr

Mme Magali
BOULANGER-BILLAUT
45 rte de l'Hérauderie
86140 Lencloitre
tél. : 06 87 56 31 54
ptitmunst86@live.fr

M. JOURNAL Hervé
Millet- 74910 Challonges
tél. : 04 50 77 96 06
06 80 06 53 17
herve.journal62@orange.fr

M. CATANIA Joseph
507 chemin de la Passerelle
84100 Orange
tél. : 04 90 51 64 22
jose.catania@free.fr

Allemagne : responsable relations avec KLM-I

M. KLEIN Germain
2 rue de la Ville
67460 Souffelweyersheim
tél. : 06 76 04 43 72
klein.germain@numericable.fr

Belgique : responsable photos et site internet

M. RIGA Janis
13 Ferme de Brayelle
B.6500 Barbencon
tél. : 00 32 477 795 339
duclosdesrenards@skynet.be

POSTES A POURVOIR : Auvergne - Aquitaine - Franche Comté - Limousin - Midi Pyrénées - Normandie - Pays de la Loire

LES MEMBRES DU COMITE : qui fait quoi ?

PRÉSIDENTE

Dr Vét. Elisabeth DESCAMPS
Lécoussel - 35460 St Etienne en Coglès
edescamps.sg-cfeml@orange.fr
tél. : 02 99 95 41 17

PRÉSIDENTE de la COMMISSION COMMUNICATION HOMOLOGATIONS des TITRES - ENREGISTREMENT des RÉSULTATS de CONFORMITÉ au STANDARD

VICE PRÉSIDENTE

Mme Agnès de FRANCE
Wacourt - 80150 Machiel
agnes.de-france@wanadoo.fr
tél. : 03 22 23 50 95

PRÉSIDENTE de la COMMISSION D'ELEVAGE ENREGISTREMENT des RESULTATS de DYSPLASIE - ANNONCES de PORTEES - RESPONSABLE DES SPECIALES

SECRÉTAIRE GENERALE

Mme Magali BOULANGER
45 rte de l'Herauderie - lieu dit LE BOUCHET
86140 LENCLOITRE
secretariat-cfeml@outlook.fr
tél. : 05 16 17 85 46 ou 06 87 56 31 54

PRÉSIDENTE de la COMMISSION TRAVAIL RESPONSABLE des RESULTATS de TRAVAIL - DEMANDES de COTATIONS

TRÉSORIER

M. Xavier DEVOS
39 Rotonde des Jacinthes - 59143 Watten
dx59@orange.fr
tél. : 06 75 34 59 05

PRÉSIDENT
de la COMMISSION JURIDIQUE
ADHESIONS

M. Hervé JOURNAL
143 chemin de Millet
74910 Challonges
herve.journal62@orange.fr
tél. : 04 50 77 96 06

RESPONSABLE des DELEGATIONS
et des CALENDRIERS de TRAVAIL -
CORRESPONDANT CUNCA

TRÉSORIER ADJOINT

M. Lionel REISSER
1 rue Général Leclerc -
67270 Schwindratzheim
lio1reisser@free.fr
tél. : 06 63 28 64 86

RESPONSABLE adjoint
des DELEGATIONS

Mme Véronique BEAUCHAMPS
4 rue Potier - 62380 Blequin
veronique_beauchamps@
orange.fr -
tél. : 03-21-95-67-52

M. Bernard BRENUCHON
1 route de Colmen
57320 Filstroff
b.brenuchon-cfeml@
orange.fr
tél. : 03 87 37 91 05

M. Ludovic BOUTON
6 rue du Champ de foire
18330 Nancay
hopra.ludo@free.fr
tél. : 06 21 81 75 02

M. Pascal DOLE
7 rue de Belval
80250 Thory
pascal.dole@neuf.fr
tél. : 03-22-35-01-27

M. Serge POURCHEZ
15 rue Jean Mermoz
80300 Warloy Baillon
serge.pourchez@sfr.fr
tél. : 03 22 40 40 98

Président d'honneur et fondateur du CFEML :
M. Raymond OHL
Membres d'honneur :
Mme Yvonne BOULANGER
Mme Eliane de FRANCE
M. Pierre NEFF

LA FINALE DES T.A.N. 2016

LAF DE LA RANCHE DU CHENE
PMF à M. BOTTON H. : 18 pts

LOUNA
PMF à Mme BULTOT D. : 18 pts

LOU VOM HEXENKUPPEN
PMF à Mme BRENUCHON R. : 17 pts

ORTIE DU CLOS DES RENARDS
PMF à MAIRIEAUX M. : 16 pts

LANCOME DE L'ETANG DES NYMPHEAS BLANCS
PMM à Mme MARTEL A : 11 pts

LINK DES LEGENDES DE CHIMERA
PMM à M. JOURNEAU H. : 10 pts

LUNA DES HAUTS DE LA SAINTE NEIGE
PMF à Mme MANGIN C. : 10 pts

LEGO DU GOUFFRE DU BERGER
PMM à M. TISSUT T. : 10 pts

20ème NATIONALE D'ELEVAGE du C.F.E.M.L. le 1er Juillet 2017

LAMOTTE-BREBIERE (80)

Avec attribution du CACS et RCACS ouvrant au titre de Champion de Conformité au Standard et permettant aux chiens qualifiés «Excellent» d'obtenir la cotation 4 : Sujet recommandé.
Confirmation - Test ADN -

Petit Epagneul de Münster
Grand Epagneul de Münster
Langhaar

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS PAPIER : 06 juin 2017
DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS INTERNET : 12 juin 2017

Renseignements :
- Mme Agnès de France
tél. : 03 22 23 50 95 ou 06 14 66 17 57
- M. Pascal Dolé
tél. : 03 22 35 01 27

Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement sur internet sur : cedia.fr
et sur notre site : www.cfeml.com
Engagement internet :
www.cedia.fr - paiement sécurisé

Engagement papier à renvoyer à :

Mme Agnès de France
Wacourt
80150 MACHIEL

RECOMPENSES :

- UN SOUVENIR A CHAQUE EXPOSANT
- UNE COUPE A CHAQUE EXPOSANT

TROPHEE AU MEILLEUR DE L'EXPOSITION

CENTRALE CANINE

JURY PRESSENTI :

Mme Magali BOULANGER-BILLAUT
Mme Laurence GUILBERT
M. Yves GUILBERT
M. Claude HUGUENY

2 juillet 2017 : TEST D'APTITUDES NATURELLES (TAN)

ROYAL CANIN